UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

ÉTUDIER À L'USPN

Licence Psychologie

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

▶ SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LLSHS.UNIV-SPN.FR

UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

Table des matières

Calendrier 2025-2026 de la licence 4
Équipes administratives et pédagogiques 5
Équipe administrative 5
Responsables de formation 6
Enseignants titulaires du département de psychologie 7
Enseignants contractuels du département de psychologie 9
Enseignants titulaires du département de psychobiologie 10
Présentation générale de la licence de psychologie 11
Contexte général 11
Objectifs pédagogiques 11
Conseil de perfectionnement et représentation des étudiant.e.s 16
Conditions d'accès et d'inscription 17
Organisation de la licence de psychologie 17
Modalités de contrôle des connaissances (généralités) 19
Inscription 19
Évaluation des enseignements 29
Droits et devoirs de l'étudiant 29
Droits 29
Obligations 30
Dispositifs d'accompagnement et de soutien 30
Le tutorat étudiant 30
Les entretiens individuels 31
Aménagement des conditions d'étude 31
Mobilités européenne et internationale 31
DESCRIPTIFS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT 42
Licence 1 - Semestre 1 42
Licence 1 - Semestre 2 50
Licence 2 - Semestre 3 58
Licence 2 - Semestre 4 67
Licence 3 - Semestre 5 76
Licence 3 - Semestre 6 118
Passerelles et poursuite d'études 152
Poursuite des études en master à l'Université Sorbonne Paris Nord 152
Avec la licence de psychologie 152

Avec ou sans la licence de psychologie 153
Annexe : Information sur le plagiat 155
Qu'entend-on par « plagiat » ? 155
Les sanctions encourues ? 155
Attestation de travail personnel et de non plagiat 156
Communiquer, s'informer à l'université 158

Calendrier 2025-2026 de la licence

PSYCHOLOGIE		
Réunion de rentrée	L1/L2	**Jeudi 11 Septembre 2025** ***(9h30-12h)***
Réunion de rentrée	L3	**Mardi 9 septembre 2025 à 10h**
Journée d'intégration (obligatoire)	L0/L1	**Vendredi 12 septembre 2025** - Journée d'intégration
Début des CM et TD des semestres impairs		Lundi 15 **septembre 2025**
Vacances de Toussaint du dimanche 26 octobre 2025 au dimanche 02 novembre 2025		
Date limite de fin des CM et TD des semestres impairs		Samedi 13 **décembre 2025**
Semaine de rattrapages des cours et de fin des *examens en contrôle continu*		Du lundi 15 **décembre** au samedi **20 décembre 2025**
Vacances de Noël : du dimanche 21 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026		
Examens contrôle terminal* des semestres impairs		**DU LUNDI 5 JANVIER AU VENDREDI 16 JANVIER 2026**
Cerification PIX	L2	**Date à fixer**
Début des CM et TD des semestres pairs		**Lundi 19 janvier 2026**
Jurys des semestres impairs		**Jeudi 26 février au matin**
Vacances d'hiver du dimanche 1er mars 2026 au dimanche 08 mars 2026		
Vacances de printemps du dimanche 19 avril au dimanche 03 mai 2026		
Date limite de fin des CM et TD des semestres pairs		Lundi 13 **avril** au samedi 18 **avril 2026**
Semaine de rattrapages des cours et de fin des *examens en contrôle continu*		Lundi 04 **mai** au samedi 9 **mai** 2026
Examens contrôle terminal des semestres pairs		**Lundi 11 mai** au vendredi 22 **mai 2026**
Jurys des semestres pairs et jurys d'année		**Jeudi 11 juin 2026 au matin**
Epreuves de seconde chance semestres impairs et pairs		**Jeudi 18 juin 2026 au 25 juin 2026 - 2nde chance 1er semestre** **Vendredi 26 juin 2026 au Jeudi 2 juillet 2026 - 2nde chance 2nd semestre**
Jurys d'année		**Jeudi 9 ju!llet 2026**
Fin de l'année universitaire le vendredi 10 juillet 2026		

Seront organisées au printemps deux **réunions d'orientation** ;

- la première à destination des étudiants de L2 en vue de la L3
- la seconde à destination des étudiants de L3 en vue du Master

Équipes administratives et pédagogiques

Équipe administrative

- **Gestionnaire pédagogique L1 & L2**

  Informations et inscriptions pédagogiques, retrait relevés de notes

  Jeanne HAMON

  Bureau C313, 01 49 40 44 65, psychologie-licence1-2.llshs@univ-paris13.fr

- **Gestionnaire pédagogique L3**

  Informations et inscriptions pédagogiques, retrait relevés de notes

  Kristina RADOSAVLJEVIC

  Bureau C313, 01 49 40 31 66, psychologie-licence3.llshs@univ-paris13.fr

- **Secrétariat de direction :** service-departement-psycho.llshs@univ-paris13.fr

- **Scolarité, équivalences, transfert de l'UFR LLSHS**

  Carina SEMEDO GARCIA

  Bureau A212, 01 49 40 40 31, scolarite.llshs@univ-paris13.fr

- **Scolarité centrale**

  Informations et inscriptions administratives et retrait des diplômes

  Courriel : scolarite@univ-paris13.fr – inscriptions@univ-paris13.fr

- **Conventions de stages de l'UFR LLSHS**

  Marion MAESTRONI

  Bureau A226, 01 49 40 32 11, gest-stages.llshs@univ-paris13.fr

- **Service des Relations européennes et internationales** (SRI)

  https://www.univ-paris13.fr/international/accords (pour la psychologie)

  Chargée de la mobilité sortante : Chloé CAMUS,
  IUT Villetaneuse (L101), 01 49 40 37 65, outgoing@univ-paris13.fr

  Chargé de la mobilité entrante : Nur ARIKAN,
  IUT Villetaneuse (L101), 01 49 40 28 48, incoming@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique au sein du département : Steve BUENO-MARTIN, Villetaneuse (F304), 01 49 40 32 06, bueno@univ-paris13.fr

Responsables de formation

Directrice du **département de psychologie** : Christine ARBISIO

christine.arbisio@univ-paris13.fr

Directrice du **département de psychobiologie** : Raquel MONCLÚS

raquel.monclusburgoa@univ-paris13.fr

Responsable de la **Licence de Psychologie** : Steve BUENO-MARTIN

Responsable du **dispositif OUI SI** : Muriel BOSSUROY

Responsable de la **Licence 1** : Muriel BOSSUROY

Responsable de la **Licence 2** : Claire NIOCHE-SIBONY

Responsable de la **Licence 3** : Michael CHOCRON

- Responsable du **parcours psychologie clinique et psychopathologie** : Cristina LINDENMEYER
- Responsable du **parcours psychologie du développement** : Claire NIOCHE
- Responsable du **parcours psychologie sociale** : Delphine PEYRAT-APICELLA
- Responsable du **parcours psychologie cognitive** : Steve BUENO-MARTIN et Alix SEIGNEURIC
- Responsable du **parcours psychobiologie** : Cédric ZIMMER

Responsable pédagogique de la **mobilité internationale** : Steve BUENO-MARTIN

Responsable des stages : Michaël CHOCRON

Responsables du tutorat : Claire NIOCHE-SIBONY

Commission des équivalences et des transferts : Barbara SMANIOTTO (présidente)

Commission de la VAP : Gilbert COYER (président)

Enseignants titulaires du département de psychologie

ABDELOUAHED Houria, professeure des universités

Bureau F306, houriya.abdelouahed@univ-paris13.fr

ARBISIO Christine, maîtresse de conférences

Bureau C 312, 01 49 40 44 66, christine.arbisio@univ-paris13.fr

BOSSUROY Muriel, maîtresse de conférences

Bureau F 302, muriel.bossuroy@univ-paris13.fr

BUENO-MARTIN Steve, maître de conférences

Bureau F 304, bueno@univ-paris13.fr

CHOCRON Michael, maître de conférences

Bureau F300Bis, michael.chocron@univ-paris13.fr

COHEN DE LARA Aline, professeure des universités,

Bureau C 305, aline.cohendelara@univ-paris13.fr

COYER Gilbert, maître de conférences HDR

Bureau F 306, 01 49 40 31 69, gilbert.coyer@univ-paris13.fr

DELMAS Hugues, maître de conférences

Bureau C 312, 01 49 40 44 66, hugues.delmas@univ-paris13.fr

FERRIER Laurent, maître de conférences

Bureau C 307, 01 49 40 28 18, laurent.ferrier@univ-paris13.fr

HOUSSIER Florian, professeur des universités

Bureau C 307, 01 49 40 28 18, floriant.houssier@univ-paris13.fr

LINDENMEYER Cristina, professeure des universités

Bureau F310, cristina.lindenmeyer@univ-paris13.fr

LITIM Malika, maîtresse de conférences

Bureau F 304, malika.litim@univ-paris13.fr

MANSOURI Malika, professeure des universités

Bureau F 314, malika.mansouri@univ-paris13.fr

MATHA Catherine, professeure des universités

Bureau F 300 bis, 01 49 40 32 48.
Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique

MEGHERBI Hakima, maîtresse de conférences

Bureau F 312, 01 49 40 31 77, megherbi@univ-paris13.fr

MOLINIER Pascale, professeure des universités

Bureau F 308, pascale.molinier@univ-paris13.fr

NIOCHE-SIBONY Claire, maîtresse de conférences

Bureau F 312, 01 49 40 44 68, claire.sibony@univ-paris13.fr

PAIN Émilie, maîtresse de conférences,

Bureau F 310, emilie.pain@univ-paris13.fr

PEYRAT- APICELLA Delphine, maîtresse de conférences,

Bureau F 302, delphine.peyratapicella@univ-paris13.fr

QUAGELLI Luca, maître de conférences

Bureau C 305, luca.quagelli@univ-paris13.fr

SCHWERING Karl-Léo, professeur des universités

Bureau F 308, 01 49 40 35 45, schwering@univ-paris13.fr

SEIGNEURIC Alix, maîtresse de conférences

Bureau C 312, seigneuric@univ-paris13.fr

SMANIOTTO Barbara, maîtresse de conférences

Bureau C 307, 01 49 40 28 18, barbara.smaniotto@univ-paris13.fr

SQUVERER Amos, maître de conférences HDR

Bureau F300, amos.squverer@univ-paris13.fr

Enseignants contractuels du département de psychologie

ATTACHE(E)S TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (ATER)

Feryal ARABACI-COLAK

Julien GUILLON

Ada POUYE

Aikaterini RIGA

L'équipe enseignante est complétée par des doctorants, des jeunes chercheurs ou des professionnels (cf. emplois du temps).

Enseignants titulaires du département de psychobiologie

CHAMERON Stéphane, maître de conférences
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 65, chameron@univ-paris13.fr

D'ETTORRE Patrizia, professeure des universités
Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 31 96, d-ettorre@univ-paris13.fr

FENERON Renée, maîtresse de conférences
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 63, feneron@univ-paris13.fr

FERON Christophe, professeur des universités
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, christophe.feron@sorbonne-paris-nord.fr

GHEUSI Gilles, maître de conférences
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, gilles.gheusi@univ-paris13.fr

HONORIO Romain, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 65, romain.honorio@univ-paris13.fr

LORENZI Maria Cristina, professeure des universités
Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 32 60, lorenzi@univ-paris13.fr

MONCLUS Raquel, maîtresse de conférences HDR
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 39 54, raquel.monclusburgoa@univ-paris13.fr

PECKRE Louise, maîtresse de conférences
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, louise.peckre@univ-paris13.fr

POTEAUX Chantal, maîtresse de conférences
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 29, chantal.poteaux@univ-paris13.fr

RÖDEL Heiko professeur des universités
Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 32 18, heiko.rodel@univ-paris13.fr

SAVARIT Fabrice, maître de conférences
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 29, fabrice.savarit@univ-paris13.fr

SILLAM-DUSSÈS David, professeur des universités
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 39 54, sillamdusses@univ-paris13.fr

ZIMMER Cédric, maître de conférences HDR
Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 63, cedric.zimmer@univ-paris13.fr

L'équipe enseignante est complétée par des doctorants, des jeunes chercheurs ou des professionnels (cf. emplois du temps).

Présentation générale de la licence de psychologie

Contexte général

La psychologie est un champ disciplinaire complexe qui dispose d'un large réseau d'axes de recherche et de débouchés professionnels. Ces derniers sont tous protégés par le titre de psychologue[1], obtenu en France par la validation d'une licence de psychologie et d'un master de psychologie ainsi que d'un stage professionnalisant de 500 heures durant le master[2].

La formation de spécialistes dans l'ensemble des champs de recherche et d'application de la psychologie requiert au niveau du master des enseignements spécialisés, qui varient selon les universités en fonction de l'orientation de leurs laboratoires de recherche. Afin de permettre à tou(te)s les étudiant(e)s de pouvoir accéder à ces différents masters, les universités se doivent de présenter des licences généralistes offrant une formation aux différents domaines de la psychologie.

Objectifs pédagogiques

La licence de psychologie de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) répond à cette demande en associant le département de psychologie et celui de psychophysiologie, permettant ainsi aux étudiants et étudiantes d'acquérir une solide et rigoureuse formation scientifique. Les enseignements dispensés se réfèrent autant aux travaux les plus récents qu'à ceux historiques de la discipline.

Les enseignements des deux premières années sont identiques pour tou(te)s les étudiant(e)s, constituant ainsi un tronc commun. En troisième année, six parcours, recouvrant les principaux champs d'application et de recherche de la psychologie, sont proposés (un au choix par étudiant(e)) pour permettre aux étudiant(e)s une pré-spécialisation en vue de leur orientation future vers le master de leur choix. A chaque parcours correspond un enseignement de TER (travaux d'études et de recherche), et pour cinq d'entre eux, il comprend un stage obligatoire de 100 heures minimum, auquel est associé une UE PRO (supervision de pratiques professionnelles). Ces parcours peuvent être complétés par des enseignements d'autres sous-disciplines de la psychologie ou par des enseignements au sein de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, ou du département des activités physiques et sportives (DAPS) et/ou du service des activités culturelles. Les six parcours sont les suivants :

1 Décret du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue modifié par le décret n°2005-97 du 3 février 2005.
2 Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validations du stage professionnel prévu par le décret n° 90 2005 du 22 mars 1990 modifié.

- **P1 : Psychologie clinique et psychopathologie**

Ce parcours entend apporter une initiation aux champs de la psychologie clinique et pathologique, et permet l'approche des multiples secteurs de l'intervention clinique, y compris dans une perspective interculturelle, par l'acquisition des différents apports psychopathologiques en référence à la théorie psychanalytique.

Le parcours comporte des enseignements théoriques, des enseignements de méthodologie pratique, des enseignements optionnels ainsi qu'une supervision de stage et de travaux de recherche (TER-PRO). L'ensemble de cet enseignement permet une formation théorique et méthodologique solide permettant à l'étudiant(e) d'envisager la profession de psychologue clinicien, tant dans son travail auprès de sujets en difficultés ou malades qu'au sein d'équipes pluridisciplinaires. Ainsi, le stage du parcours, encadré de manière suivie à l'université en petits groupes, donne la possibilité aux étudiant(e)s de se confronter dès la licence à la pratique clinique et institutionnelle.

Le parcours psychologie clinique et psychopathologie a pour objectif :

- d'offrir aux étudiant(e)s la possibilité de postuler aux masters de psychologie, qu'ils soient de recherche ou de professionnalisation ;

- de renforcer de manière étroite les partenariats pédagogiques avec d'autres disciplines de la psychologie et d'autres formations à partir de domaines de nature transdisciplinaire.

- **P2 : Psychologie du développement**

Les objectifs généraux concernent l'acquisition de connaissances et de compétences sur la clinique et le développement humain du bébé, de l'enfant et de l'adolescent. Les connaissances concernent le développement affectif et cognitif ainsi que la structuration psychique et ses différents remaniements au cours de la psychogenèse. Les approches psychopathologique, psychanalytique et développementale sont exposées. Les connaissances théoriques sont accompagnées de l'enseignement méthodologique adapté à chaque approche et orientation théorique (clinique et expérimentale). Les étudiant(e)s sont initié(e)s, à travers un stage effectué aux semestres 5 et 6, à la connaissance des milieux de vie accueillant des enfants et/ou des adolescents et leurs familles. Ce stage permet de découvrir le milieu institutionnel ; il est effectué auprès d'un psychologue référent de la structure d'accueil. Par ailleurs, les étudiant effectuent un travail de recherche sur un thème en lien avec la clinique et/ou le développement de l'enfant/ado ou encore sur le thème de la famille ou de la parentalité.

L'objectif de ce parcours - ouvert sur le plan épistémologique - est de permettre aux étudiant(e)s de s'orienter dans les divers champs théoriques, de maîtriser des outils cliniques et méthodologiques afin d'être en mesure, d'avoir une approche clinique, développementale et

psychopathologique des bébés, enfants, adolescents et des parentalités, fortemente requise dans le champ de l'enfance et de la petite enfance.

Ce parcours offre la possibilité aux étudiant(e)s de poursuivre leur formation en Master de clinique et développement : enfant, adolescent, parentalité à l'université Sorbonne Paris Nord (formant des psychologues cliniciens) afin de préparer non seulement le diplôme de master mais également pour obtenir le titre de psychologue clinicien. Ce parcours permet également de postuler dans d'autres parcours de master au sein de notre université ou dans des masters d'autres universités. Il permet aussi de préparer les étudiant(e)s désireu(ses)x de s'orienter vers des formations paramédicales ou médico-sociales comme par exemple la formation de psychomotricité, d'éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants, de psychologie scolaire, *etc*. ou encore il permet d'intégrer un master MEEF, etc.

- **P3 : Psychologie sociale**

Ce parcours se donne pour objets les principales théories et méthodologies relatives à la problématique du sujet en tant qu'être social. Il articule les connaissances sur les sujets et leurs interactions, le lien social, les groupes, les collectifs, les organisations, les institutions, le travail... Dès la L1, y est associée l'acquisition de compétences pratiques, notamment à l'occasion de mises en situation (observations, entretiens, expérience de groupes, construction d'un questionnaire et son traitement).

En L3, le stage, encadré en groupe réduit lors des séances de l'UE PRO, a pour objectif principal la découverte d'un milieu professionnel, en faisant usage de l'observation comme instrument commun à toutes les pratiques : observation des dynamiques collectives, auto-observation. Un travail de recherche, sur une problématique choisie par l'étudiant(e), sera mené parallèlement et sera accompagné dans le cadre de l'UE TER.

Ce parcours ouvre à des activités professionnelles diverses dans toutes sortes de milieux : formation, insertion, médico-social, entreprise, etc. Outre sa poursuite dans le parcours Clinique des institutions, clinique du travail : études, formation, interventions du Master de psychologie de l'université Sorbonne Paris Nord ou dans un autre master de psychologie, il peut enrichir les formations dans les disciplines connexes : travail social, éducation spécialisée, conseil en emploi, médiation familiale, ressources humaines, etc.

- **P4 : Psychologie cognitive**

Le parcours psychologie cognitive fournit aux étudiant(e)s les connaissances, outils conceptuels et méthodologiques, dont on dispose actuellement, sur le fonctionnement cognitif de l'homme dans la complexité de son environnement. Les principales fonctions mentales engagées dans l'acquisition et l'utilisation des connaissances par l'être humain (notamment la mémoire et l'apprentissage, le langage, la perception) sont abordées sur l'ensemble du cursus. Une importance

particulière est donnée à la présentation de la démarche expérimentale. Des enseignements de neuropsychologie cognitive dispensés en L3 par des neuropsychologues praticiens cliniciens permettent également d'appréhender cette spécialité d'un point de vue théorique et méthodologique. De plus, les étudiant(e)s sont initié(e)s à la connaissance de différents milieux professionnels liés à la psychologie cognitive par un stage de 100 heures réalisé dans la période des enseignements annuels et qui pourra s'effectuer dans l'un des lieux institutionnels suivants : laboratoires de recherche fondamentale ou appliquée, services hospitaliers de neuropsychologie, entreprises ayant une activité de recherche par exemple en lien avec l'ergonomie cognitive. Ce stage fait l'objet d'un encadrement et d'un suivi tout au long de l'année dans le cadre de l'UE Pro.

L'objectif de ce parcours est également de permettre l'orientation vers les masters proposés dans les différentes universités aux étudiants ayant une formation en psychologie cognitive : master de neuropsychologie, master de recherche fondamentale et/ou appliquée en psychologie cognitive, master de sciences cognitives, master d'ergonomie cognitive. Enfin, le parcours 4 qui inclut aux semestres 5 et 6 des UE du parcours Psychologie du Développement, offre aux étudiant(e)s la possibilité de postuler au master de clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent à l'USPN, ce master ayant une approche pluridisciplinaire intégrant des enseignements de psychologie cognitive.

- **P5 : Psychobiologie**

Le parcours de psychophysiologie a pour objectif de :

- définir les champs d'investigation propres à cette discipline et préciser la contribution des neurosciences, et des sciences biologiques en général, à la compréhension des processus psychiques et comportementaux ;
- garantir une formation scientifique indispensable pour de futurs psychologues au regard du développement récent des concepts et méthodes en neurosciences ;
- offrir aux étudiants et étudiantes la possibilité de postuler aux masters de psychologie et d'éthologie mis en place à l'USPN, tout en préservant une orientation possible vers des masters d'éthologie, de neurosciences ou de psychologie cognitive proposés par d'autres universités ;
- renforcer de manière étroite les partenariats pédagogiques avec d'autres disciplines de la psychologie à partir de domaines à vocation transdisciplinaire ;
- présenter un éventail d'enseignements adaptés aux objectifs pédagogiques d'autres licences (préparation pluridisciplinaire au professorat des écoles…).

- **P6 : Psychologie interculturelle et transculturelle**

Ce parcours propose une initiation à la psychologie clinique avec une attention particulière porté aux problématiques psychiques induites par les modifications des sociétés actuelles, complexes, multiculturelles et globalisées. Celles-ci invitent à penser les interactions entre psychanalyse, histoire et anthropologie.

Les enseignements abordent des notions de psychologie et de psychopathologie clinique générale et questionnent également, plus spécifiquement, l'impact de la diversité culturelle sur la clinique, celle des bébés, des enfants, des adolescents, des adultes, des familles et celle des traumas et de leurs impacts sur le fonctionnement psychique.

Comment les langues et les cultures interagissent avec la clinique et comment intégrer ces paramètres dans nos manières de penser la clinique contemporaine, dans nos manières de soigner ? Comment avoir ainsi une clinique “suffisamment bonne” pour tous ?

Ce parcours psychologie clinique interculturelle et transculturelle a pour objectif :

- d’offrir aux étudiant(e)s la possibilité de poursuivre leur formation en Master professionnalisant, que ce soit à l’université Sorbonne Paris Nord dans le parcours CIT (Clinique inter et transculturelle) ou dans d’autres masters de psychologie, afin de préparer le diplôme et également d’obtenir le titre de psychologue clinicien.

- d’ouvrir à des formations ou à des activités professionnelles diverses ayant trait au travail social, à l’éducation spécialisée, aux activités associatives diverses, notamment dans les champs humanitaires, à des formations paramédicales ou médico-sociales, ou d’intégrer un master MEEF etc.

UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

Conseil de perfectionnement et représentation des étudiant(e)s

Conformément à l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, la licence de psychologie est dotée d'un conseil de perfectionnement.

Celui-ci, réunissant des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, des étudiants et des personnels du monde socioprofessionnel a pour mission principale de favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socioprofessionnel.

Il éclaire les objectifs de chaque formation, contribue à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité.

Des élections de délégué(e)s des étudiant(e)s sont organisées chaque année au cours de l'automne, pour chacune des années de la licence. Les délégué(e)s représentent les étudiants de leur groupe de TD pour la L1 et la L2 et de leur parcours pour la L3, rencontrent régulièrement le ou la responsable d'année, et choisissent en leur sein les représentant(e)s au conseil de perfectionnement.

UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

Conditions d'accès et d'inscription

Les étudiants peuvent s'inscrire selon trois modalités :

- l'entrée en **licence 1** : avec un baccalauréat ou un titre équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale par le portail **Parcoursup** (vérifier le calendrier national),
- l'entrée en **licence 2 et 3** : sur dossier, par les portails **e-candidat et/ou Campus France**. Les dossiers sont examinés par la commission des équivalences et des transferts (*Se renseigner auprès du secrétariat de la scolarité, des équivalences et des transferts de l'UFR LLSHS,* scolarite.llshs@univ-paris13.fr*) ;*
- par la validation des acquis de l'expérience (**VAP**). Les dossiers sont examinés par la commission de la VAP.

Se renseigner auprès de Patricia DANGER, bureau A 224, 01 49 40 32 22, secdaeu-fc.lshs@univ-paris13.fr*, et la Commission de la VAE.*

Organisation de la licence de psychologie

La licence se compose d'unités d'enseignement (UE).

Chaque UE est créditée d'un certain nombre d'ECTS. Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (European Credits Transfer Scale) est un système de valeur internationale des enseignements qui permet aux étudiant(e)s qui le souhaitent de pouvoir solliciter un changement d'université en France ou à l'étranger. Les ECTS sont attribués à une UE en fonction du temps d'enseignement dispensé ; en moyenne, 1 ECTS correspond à 8 heures de cours magistral (CM) ou 12 heures d'enseignement de travaux dirigés (TD), soit 25 à 30 heures de travail (enseignement et travail en autonomie).

La licence comprend 3 années, chacune étant subdivisée en 2 semestres :

- le S1 correspondant au premier semestre de la L1 (1ère année) ;
- le S2 correspondant au second semestre de la L1 (1ère année) ;
- le S3 correspondant au premier semestre de la L2 (2ème année) ;
- le S4 correspondant au second semestre de la L2 (2ème année) ;
- le S5 correspondant au premier semestre de la L3 (3ème année) ;
- le S6 correspondant au second semestre de la L3 (3ème année).

Chaque semestre comprend 30 ECTS, la licence complète comprend donc 180 ECTS.

En Licence 1 et Licence 2, toutes les UE constituant 60 ECTS par an sont communes à tou(te)s les étudiant(e)s (hors UE Libre) et obligatoires. La description de chaque UE est présentée plus bas.

En Licence 3, selon le parcours principal choisi, la répartition des ECTS est la suivante :

Parcours 1 à 4 et 6

S5	ECTS	S6	ECTS
UE PRO	3	UE PRO	3
UE TER	3	UE Stat3	3
UE PSY Parcours principal	15	UE PSY Parcours principal	15
UE PSY Hors parcours principal	6	UE PSY Hors parcours principal	6
UE Anglais obligatoire	3	UE Libre obligatoire	3
Total	**30**	**Total**	**30**

Parcours 5

S5	ECTS	S6	ECTS
UE TER	3	UE TER	3
UE PRA	3	UE Stat3	3
UE PSY Parcours principal	15	UE PSY Parcours principal	15
UE PSY Hors parcours principal	6	UE PSY Hors parcours principal	6
UE Anglais obligatoire	3	UE Libre obligatoire	3
Total	**30**	**Total**	**30**

Cf. à partir de la page 42 pour la description du contenu et des modalités d'examen de chaque UE.

UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

Modalités de contrôle des connaissances (généralités)

Inscription

Les inscriptions se font en début d'année universitaire, la date limite des inscriptions étant fixée chaque année par l'établissement. En plus de l'inscription administrative effectuée auprès de l'université, chaque étudiant(e) devra conclure une inscription pédagogique par le biais d'un contrat pédagogique (cf. règlement des études). Ce contrat est établi semestriellement.

Attention, cette année correspond à la mise en place d'une nouvelle maquette avec des enseignements qui peuvent être différents par rapport à l'année universitaire 2024-2025. Ainsi, les étudiants contrats pédagogiques des redoublants seront individualisés pour tenir compte des différentes situations engendrées par ce changement de maquette.

Les informations générales sont contenues dans le ***règlement des études de l'UFR LLSHS*** *qui porte sur les contrôles des connaissances et des aptitudes, les modalités de validation des UE, des semestres et de l'année ainsi que la charte des examens. Ce règlement est disponible au secrétariat pédagogique dans le courant du premier semestre et devra être signé par chaque étudiant(e). Ne pas prendre connaissance de ce règlement ne saurait en aucun cas dispenser l'étudiant des règles qui y sont inscrites.*

En psychologie, il existe 3 types d'UE :

- des UE qui comportent des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) ;
- des UE qui ne comportent que des CM ;
- des UE qui ne comportent que des TD.

De plus, les modalités de contrôle des connaissances des UE diffèrent selon leur type et selon le régime d'inscription (normal ou dérogatoire) de l'étudiant(e).

Important :

Une UE est validée lorsque la moyenne avec coefficient des notes obtenues dans tous ses éléments constitutifs (E.C.) est égale ou supérieure à 10/20. Cette UE est alors définitivement acquise et capitalisée ainsi que les crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) correspondants (cf. règlement des études de l'UFR). Un(e) étudiant(e) ayant obtenu une note globale de 10 ou plus à une UE ne se verra pas proposer de seconde chance pour cette UE (cf. règlement des études de l'UFR). Il n'est pas autorisé d'essayer d'améliorer sa note en 2nde chance pour une UE qui aurait été définitivement validée en 1ère session.

L'étudiant(e) ne doit pas oublier que les correcteurs prennent en compte la qualité de l'expression écrite dans l'évaluation des travaux, quelle qu'en soit leur nature.

Pour les étudiants et étudiantes inscrit(e)s en régime normal

Le régime normal correspond au **contrôle continu** (CC). A ce titre, les étudiants et étudiantes ont **l'obligation d'assiduité aux TD**. Toute absence doit faire l'objet d'une justification qui doit être fournie dans **un délai de 8 jours** aux enseignants concernés par l'absence. A défaut, le relevé de notes indiquera ABI (absence injustifiée) ce qui empêchera la validation de l'UE, du semestre et de l'année universitaire, et l'application des règles de compensations (décrites plus bas).

Le contrôle des connaissances en CC suit les modalités suivantes :

- pour les UE comprenant un CM et un TD, il se répartit entre un ou plusieurs travaux de TD et/ou un devoir sur table en temps limité en fin de semestre. Certaines UE sont en Contrôle Continu Intégral.
- pour les UE ne comportant qu'un CM, le contrôle peut se faire en fin de semestre, sous la forme d'un devoir sur table en temps limité, ou d'un document à rendre. Il peut aussi être en contrôle continu.
- pour les UE ne comportant qu'un TD, il consiste en un ou plusieurs travaux de TD/devoirs sur table ou devoir maison (contrôle continu ou contrôle continu intégral).

L'absence d'un étudiant à un examen de TD ou de CM d'une UE en 1ère session conduit automatiquement l'étudiant à l'examen de 2nde chance de cette UE, et ce quel que soit le motif de l'absence à l'examen. La seconde chance étant justement prévue pour les étudiants ayant été absents à l'un des examens de l'UE ou bien à ceux qui ont échoué en 1ère session malgré leur présence.

Pour les étudiants et étudiantes en régime dérogatoire

Les étudiants et étudiantes salarié(e)s (cf. statut Étudiant(e) salarié(e)), chargé(e)s de famille (enfants de 10 ans au plus), sportifs et sportives de haut niveau, incarcéré(e)s, inscrit(e)s dans un conservatoire en 3ème cycle, ou bénéficiant du dispositif Reconnaissance de l'engagement étudiant (cf. SEVE Pôle Vie Étudiante) peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité aux TD.

Ils et elles sont inscrit(e)s en **examen terminal** (ET) qui consiste en un devoir sur table en temps limité (en fin de semestre).

Attention, bénéficier d'une dispense d'assiduité aux TD ne signifie pas que l'étudiant(e) est exempté(e) de prendre connaissance du contenu des éléments transmis en TD et de les travailler par ailleurs. Ainsi, les examens des étudiants en régime dérogatoire peuvent à la fois inclure des éléments du CM mais aussi des éléments du TD.

Ce régime ne correspond pas non plus à un enseignement à distance. Il est enfin rappelé qu'aucune obligation n'est faite aux enseignants de déposer des documents sur l'ENT.

Pour bénéficier de ce régime, une demande écrite doit être adressée au responsable d'année et déposée au secrétariat avec un justificatif valable dans la mesure du possible avant la reprise des cours.

Exceptions en L2 et L3 : la dispense d'assiduité ne peut pas être accordée, y compris pour les étudiant(e)s du régime dérogatoire pour les UE PRO, PRA (du P5), TER, pour les UE ne comprenant qu'un TD (EPS, EXG, LTF1 et 2), ainsi que pour les UE ETH, BPA, BPE1 et BPE2, et PPP. Les étudiant(e)s qui ne pourront pas y assister ne peuvent s'y inscrire.

Les différentes règles de validation

Une UE est validée lorsque la moyenne, après application du pourcentage des notes obtenues dans tous ses éléments constitutifs (E.C.), est égale ou supérieure à 10/20. Cette UE est alors définitivement acquise et capitalisée ainsi que les crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) correspondants (cf. règlement des études de l'UFR).

Il en va de la responsabilité de l'étudiant(e) de s'assurer qu'aucune note constitutive à une UE n'est manquante dans le calcul de sa note finale. Pour cela, il est recommandé aux étudiants de demander la délivrance d'un relevé de notes semestriel auprès du gestionnaire pédagogique de son année d'inscription une fois les jurys tenus.

Un(e) étudiant(e) ayant obtenu 10/20 ou plus à une UE ne se verra pas proposer de seconde chance pour cette UE. Il n'est pas autorisé d'essayer d'améliorer sa note en 2nde chance pour une UE qui aurait été définitivement validée en 1ère session.

Stage obligatoire pour les parcours 1 à 4 et 6

Le **stage de 100 heures annuelles** est nécessaire pour l'obtention du diplôme pour les parcours 1, 2, 3, 4 et 6. Il doit être effectué pendant la troisième année de licence, sous la supervision d'un(e) maître(sse) de stage sur le lieu du stage. Il est exigé pour la validation du stage dans les parcours 1, 2 et 6 que le/la maître(sse) de stage soit un(e) psychologue en institution ayant au moins trois ans d'expérience. Cette exigence n'est pas requise pour les stages obligatoires des Parcours 3 et 4.

La validation du lieu de stage trouvé par l'étudiant(e) est soumise à l'approbation du responsable de l'UE PRO dans laquelle l'étudiant(e) est inscrit(e). L'établissement d'une **convention de stage** respectant les modalités indiquées dans le règlement des études de l'UFR est **obligatoire**. Aucun stage ne peut être débuté avant l'apposition de toutes les signatures requises.

Pour être valable, ce stage obligatoire de 100h doit être effectué pendant un temps recoupant au moins 75% de la période des supervisions de stage de l'UE PRO. Il n'est donc pas possible, par exemple, de concentrer ces 100h de stage obligatoire pendant, par exemple, 3 semaines à temps plein.

D'un point de vue pédagogique, le stage obligatoire en licence de psychologie est soumis à certaines contraintes. Ainsi, ces stages obligatoires doivent être supervisés par un enseignant du parcours dans lequel vous êtes inscrit(e) dans le cadre des UE PRO. L'assiduité au stage et l'assiduité à l'UE PRO sont obligatoires pour tous les étudiant(e)s et ce, quels que soient leur statut ou leur situation (une seule absence justifiée par semestre à ces séances de supervision de stage est tolérée) ; aucune dérogation n'est acceptée quel qu'en soit le motif. Si la condition d'assiduité à l'UE PRO n'est pas respectée par l'étudiant(e), l'UE PRO ne sera pas validée (et, par la même, l'année), quand bien même l'étudiant(e) aurait effectué un stage de 100 heures. De la même manière, un étudiant qui aurait été assidu à son stage et à l'UE PRO peut faire l'objet d'une évaluation en dessous de la note minimale requise à savoir au moins 10/20. Des modalités spécifiques à chaque parcours sont indiquées par les responsables des UE PRO en début d'année. Un calendrier de rendu de rapports de stage intermédiaire (S5) et final (S6) sera donné aux étudiants. La non-validation de l'UE PRO au S5 donnera lieu à une seconde chance au fil de l'eau (mais dont la note ne sera communiquée qu'à l'issu du jury de 2nde chance, en juillet).

Seuls les étudiant(e)s en mobilité internationale peuvent bénéficier d'un aménagement pédagogique défini au préalable par le coordinateur pédagogique des relations internationales pour la psychologie, en accord avec le responsable du parcours. Cet aménagement ne les dispense en aucun cas d'effectuer le stage obligatoire de 100 heures. Les étudiants partant en mobilité en L3 sont incités à réaliser cette mobilité au S5 afin de pouvoir réaliser leur stage et assister aux séances de supervision au S6. Il leur est, par ailleurs, demandé d'avoir trouvé leur stage, en accord avec un responsable de l'UE PRO de son parcours, avant leur départ en mobilité.

Une seconde chance pour le semestre 6 est proposée aux étudiants ayant obtenu une note en dessous de 10/20 pour la rédaction d'un rapport de stage, uniquement si l'étudiant a été assidu à la supervision de stage et s'il a effectué son stage dans les conditions exigées. Tous les autres éléments (attestation de stage à fournir à la fin du rapport de stage final et présence pendant l'année) sont pris en considération dans la note de cette seconde chance. La seconde chance est également ouverte à tous les étudiants notés ABI dès lors que les conditions de validation sont satisfaites (assiduité, attestation, nombre d'heures de stage).

La note de stage n'est pas compensable. La note minimum de 10/20 est requise au semestre 5 et au semestre 6.

Les modalités spécifiques à chaque parcours sont indiquées par les responsables des UE PRO lors des premières séances.

Stages facultatifs

Les stages facultatifs peuvent avoir lieu durant ou en dehors de la période de supervision jusqu'au 31 août au plus tard. Ces stages doivent faire l'objet d'une convention. La convention sera signée par le ou la responsable des stages de psychologie lorsque le stage se déroule auprès d'un psychologue, d'un neuropsychologue et plus globalement lorsque le stage se déroule dans une

institution à caractère médico-social. La convention sera signée par le responsable des stages de psychobiologie ou par un éthologue lorsque le stage facultatif se déroule auprès d'un psychophysiologue, d'un biologiste, ou d'un éthologue. Les stages facultatifs auprès de psychologues ou neuropsychologues cliniciens devront être signés, par le responsable des stages de psychologie. Dans tous les cas, les stages facultatifs en psychologie ou neuropsychologie ne pourront dépasser un nombre d'heure qui sera inférieur aux 100h des stages obligatoires.

UE TER

L'étudiant(e) doit également produire un document de recherche pour l'obtention de la licence. Ce document est élaboré pendant la troisième année de licence dans l'UE « Travail d'étude et de Recherche » (TER). L'étudiant(e) doit s'inscrire dans un groupe de TER dépendant du parcours dans lequel il est inscrit. Cette UE se déroule au semestre 5 pour les parcours de 1 à 4 et 6, et sur les deux semestres 5 et 6 pour le parcours 5.

Au même titre que l'UE PRO, l'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité, et ce, quel que soit le statut de l'étudiant(e). L'étudiant(e) est autorisé(e) à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il/elle a été assidu(e) durant les séances de TER. La seconde chance consistera à produire une note de recherche avec le même format que celui exigé pour la 1ère session.

Aucune compensation n'est possible pour le TER du parcours 5 (note minimale de 10/20 exigée à chaque semestre). En revanche pour les parcours 1 à 4 et 6, l'UE TER est soumise aux mêmes conditions de validation et de compensation que les autres UE (à l'exception de l'UE PRO).

Les différentes règles de compensation

Règles de compensation au sein de chaque semestre :

Pour les semestres S1 à S4 :

- Lorsque la moyenne du semestre est supérieure ou égale à 10/20,
- **et** lorsque les règles d'assiduité aux TD et/ou aux CM obligatoires ont été respectées,
- **et** qu'aucun ABI ou ABJ n'est reporté à un examen de TD ou de CM,

  → alors **toutes les UE** du semestre sont **validées** (certaines éventuellement avec la mention ADMC - *Admis par Compensation*) et le **semestre** est **validé**.

Pour les semestres S5 et S6 :

- Lorsque la moyenne du semestre est supérieure ou égale à 10/20,
- **et** lorsque les règles d'assiduité aux TD et/ou aux CM obligatoires ont été respectées,

- **et** qu'aucun ABI ou ABJ n'est reporté à un examen de TD ou de CM

→ alors les notes de **toutes les UE** du semestre sont **validées** (certaines éventuellement avec la mention *Admis par Compensation*) **sous réserve** :

- de l'obtention d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE PRO (au S5 et au S6) pour les parcours de 1 à 4 et 6,

- **et** d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE TER (au S5 et au S6) pour le parcours 5.

Règles de compensation entre les semestres :

- Pour les semestres S1 et S2 de la L1 et pour les semestres S3 et S4 de la L2 :

La règle de compensation entre les deux semestres d'une année est appliquée

- lorsque la moyenne calculée des deux semestres de l'année en cours est supérieure ou égale à 10/20 à la 1ère session ou à la session de 2nde chance.

- Par ailleurs, les mêmes obligations d'assiduité et d'absence d'ABI aux examens qui valent pour la compensation au sein de chaque semestre s'appliquent afin de pouvoir bénéficier de la compensation entre les semestres.

- Le semestre et les UE qui bénéficieraient de cette compensation auront indiqués la mention *Admis par compensation*.

Il n'y a pas de compensation inter-année.

- Pour les semestres S5 et S6 de la L3 :

S'ajoutent aux règles de compensation entre semestres en L1 et en L2 précitées, les règles suivantes pour pouvoir bénéficier d'une compensation entre les semestres 5 et 6 :

- d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE PRO (au S5 et au S6) pour les parcours de 1 à 4 et 6;
- d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE TER (au S5 et au S6) pour le parcours 5.

Règles de progression d'une année à l'autre au sein de la Licence

Pour passer de L1 à L2 : l'étudiant(e) doit avoir validé les enseignements du S1 et S2 (selon les règles de compensation intra et inter-semestres indiquées plus haut).

Pour passer de L2 à L3 : de même, pour s'inscrire en troisième année de licence (L3), l'étudiant(e) doit avoir validé les semestres S3 et S4 (selon les règles de compensation intra et inter-semestres indiquées plus haut).

Statut AJAC (**AJ**ourné **A**utorisé à **C**ontinuer) : L'étudiant(e) peut néanmoins, sous certaines conditions, bénéficier du statut **AJAC.** Pour cela, un étudiant qui aurait **définitivement validé un semestre de l'année en cours** et qui aurait une **dette d'au maximum 4 UE** qui représenteraient un **poids maximal de 10 ECTS** dans le semestre échoué pourrait faire la demande de bénéficier du statut AJAC (il n'y a pas d'automaticité à cela ; cf. règlement des études de l'UFR).

L'étudiant sera alors inscrit sur 2 années de la Licence en parallèle (L1 **et** L2 ou bien L2 **et** L3, mais il n'est pas possible d'avoir un AJAC entre L1 et L3, ou bien entre L3 et M1). **Pour pouvoir valider son année la plus élevée, l'étudiant(e) devra en premier lieu avoir validé l'année pour laquelle il resterait des dettes d'ECTS**. Ce n'est que sous cette condition que l'année la plus élevée pourra être validée. Autrement dit, pour que l'année supérieure dans laquelle on vous autorise à vous inscrire soit validée à la fin de l'année il faudra qu'au préalable l'année inférieure (celle pour laquelle il reste des dettes) soit validée, sans quoi l'année supérieure ne pourra pas être validée.

La seconde chance

Une « seconde chance » (anciennement appelé « rattrapage ») est proposée pour les UE non validées et non compensées en 1ère session. La **meilleure des deux notes finales à l'UE est retenue** par le jury de seconde chance. Les étudiants sont donc fortement incités à se rendre aux examens de seconde chance pour les UE qu'ils n'auraient ni validées ni compensées en 1ère session. Il n'y a pas de report d'une éventuelle note de TD à la session de 2nde chance. Seules les notes globales à l'UE sont comparées pour déterminer quelle meilleure des deux notes sera finalement conservée.

Il est rappelé qu'une UE validée définitivement en 1ère session ne peut faire l'objet d'une nouvelle notation en seconde chance. Il est donc INTERDIT à un étudiant d'essayer d'améliorer, à l'examen de la 2nde chance, une UE qui aurait été définitivement validée ou compensée en 1ère session. L'étudiant(e) qui ne respecterait pas cette règle pourrait faire l'objet d'une mesure disciplinaire.

Attention, il n'y a généralement pas de seconde chance organisée pour les UE Sport et Activités culturelles. Veuillez vous rapprocher du secrétariat de votre année pour le cas où vous n'auriez pas validé ces UE en 1ère session. Attention, l'UE TEDS ne comprend pas de 2nde chance non plus.

Pour l'UE TER du parcours 5, la seconde chance pourra être proposée après la tenue du premier jury du semestre 5.

Le dispositif "Oui Si"

Le dispositif « Oui si » est un dispositif d'aménagement pédagogique qui permet de soutenir les étudiant(e)s vers la réussite de leurs études. Tous les étudiant(e)s ayant validé la proposition OUI SI sur Parcoursup et tous ceux qui ont été acceptés avec cette condition hors Parcoursup (candidature spontanée) sont inscrits dans ce dispositif d'aménagement. Les étudiants devront signer un contrat pédagogique stipulant non seulement l'inscription administrative en licence 1 aménagée, mais aussi les UE soumises à validation, et les UE soumises à assiduité ouvertes spécialement pour eux dans le cadre du dispositif aménagé.

Les étudiant(e)s inscrit(e)s dans ce dispositif suivent un cursus aménagé. Sur le plan administratif, ils sont inscrits en L0, mais en réalité il s'agit d'une inscription en L1 « aménagée ».

L'aménagement pédagogique consiste en un suivi individuel et de groupe par des enseignants référents tout au long de l'année. Il consiste également en un renforcement de la formation méthodologique et des cours centrés sur le projet professionnel. Les étudiant(e)s suivent tout au long de l'année sur les deux semestres, des cours créés spécialement pour eux. Par ailleurs, ils sont inscrits au même titre que les autres étudiants dans toutes les UE de la licence 1.

L'aménagement comprend également un soutien par des tuteurs (des étudiants d'année supérieure) consacrés à l'approfondissement des cours, à un travail de révision et de préparation aux examens et à une bonne insertion sociale au sein de l'université.

Les règles de validation et de compensation des UEs de la licence 1 pour ces étudiants de L0 sont les mêmes que celles définies pour tous les étudiants de licence 1. Ces cours de renforcement ne font pas l'objet d'une évaluation par examen mais ils sont soumis à une assiduité obligatoire pour les étudiants qui relèvent de ce dispositif. Le passage des étudiants en deuxième année (passage de L0 à L2) est validé par un jury de fin d'année qui est le même jury que celui de la licence 1. La validation finale de la L1 est réalisée à la fin de la durée du dispositif sur la base de l'ensemble des UE validées par l'étudiant et est soumise aux mêmes règles de validation et d'AJAC (cf. règlement des études) que les étudiants inscrits en L1.

Les étudiant(e)s qui relèvent de ce dispositif d'aménagement et qui souhaiteraient disposer de deux ans pour suivre et valider leur licence 1 doivent en faire la demande auprès de l'enseignante référente OUI SI dans un délai de trois mois après la rentrée universitaire. La demande devra être motivée et discutée avec l'enseignante ; si la situation ou le niveau le justifie et si la capacité d'accueil le permet, la demande devrait être acceptée.

Les règles de poursuites d'études

Le passage dans l'année supérieure est autorisé lorsque chacun des semestres de l'année en cours est validé au terme des deux jurys de fin de semestre, à l'issue des compensations et des épreuves de seconde chance.

L'étudiant(e) ajourné(e) peut être autorisé(e) par le jury de fin de semestre pair à s'inscrire dans l'année supérieure avec une dette (étudiant ajourné admis à continuer – AJAC ; cf. règlement des études de l'UFR et Précisions données plus haut).

Attention, le **nombre de redoublements est limité**. L'inscription est annuelle avec un maximum de 6 inscriptions en Licence réparties comme suit :

- **Licence 1** : Deux années d'inscription au maximum,
- **Licence 2** : Deux années d'inscription au maximum,
- **Licence 3** : Deux années d'inscription au maximum.

Changement de parcours de L3 en cours d'année et pour les étudiants redoublants

Des passerelles sont possibles entre parcours via le contrat pédagogique individualisé. Cette demande devra être adressée au responsable de l'année de Licence 3. Ainsi, le **passage d'un parcours à un autre** en L3 est possible **jusqu'à la fin du mois d'octobre**. Il n'y a donc pas de passerelle possible entre S5 et S6. Pour toute demande de passerelle, il faut se mettre en contact avec les responsables des parcours (celui initial et celui que l'étudiant(e) souhaite intégrer) afin de refaire le contrat pédagogique.

Les étudiants redoublants qui souhaitent changer de parcours lors d'une 2ème année d'inscription en licence 3 devront en faire la demande au responsable d'année et aux deux responsables de parcours (celui qu'ils quittent et celui qu'ils souhaitent intégrer). Dans ce cas, les étudiants devront obtenir le nombre de crédits ECTS exigé par le nouveau parcours dans lequel ils s'inscrivent et **ils devront suivre l'UE PRO et/ou TER du nouveau parcours en question** et ce, même s'ils ont déjà obtenu des crédits de cette UE PRO/TER dans l'ancien parcours. Les **crédits d'autres UE** obtenus dans **l'ancien parcours** pourront être **considérés** pour le diplôme en cours **à hauteur de 6 ECTS maximum** par semestre en les **considérant** comme des **UE hors parcours**. Les crédits obtenus dans l'ancien parcours au-delà des 6 crédits par semestre mentionnés plus haut ne seront pas comptabilisés dans la moyenne d'année mais ils pourront faire l'objet d'un **supplément au diplôme**. Un étudiant qui aurait validé son PRO dans un parcours autre que celui pour lequel il se réinscrit à la suite d'un redoublement de L3 **conservera sa note** obtenue l'année précédente **si elle était égale ou supérieure à 10/20 mais devra tout de même réaliser un nouveau stage** dans les mêmes conditions que les autres étudiants et participer au groupe de PRO de manière obligatoire pour comprendre l'approche du stage de son nouveau parcours. L'étudiant qui n'aurait pas validé son PRO l'année n-1 devra donc refaire un stage et se verra attribué une nouvelle note dans le cadre de son année en cours.

Rappel du régime spécifique dérogatoire

Les étudiants chargés de famille (enfant à charge de moins de 10 ans), handicapés et/ou sportifs de haut niveau, étudiants en 3ème cycle de Conservatoire, étudiants élus aux conseils centraux de l'université, étudiants salariés avec un contrat de travail d'au moins 10 heures hebdomadaires sur une période couvrant les semaines d'enseignements effectifs, peuvent obtenir une dispense d'assiduité aux TD et de contrôle continu pour les UE disposant de cette modalité de contrôle.

Ils doivent en faire la demande écrite, en l'accompagnant de documents justifiant leur demande auprès du responsable de l'année de formation et auprès du/de la gestionnaire pédagogique dans les meilleurs délais après leur inscription ou leur changement de situation. Ces éléments figurent dans le contrat pédagogique individualisé de l'étudiant (cf. règlement des études de l'UFR). Des modalités d'évaluation pour les étudiants dispensés d'assiduité sont proposées dans chaque UE. Les modalités de compensation des UE et des semestres pour ces étudiants sont les mêmes que celles établies pour les étudiants en régime normal.

Cependant, **certaines UE ne peuvent pas être validées sans l'assiduité aux TD** et ce **y compris pour les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire**. Il s'agit notamment des UE préprofessionnelles (UE PRO et PRA en licence 3 et UE préparation au projet professionnel PPP en licence 1), les UE TER en licence 3 (travaux d'enseignement et de recherche), les UE de bilan psychologique BPE1 et BPE2, d'approche clinique à l'examen psychologique de l'adulte (BPA), les UE expérience de groupe (EXG), les UE lecture de textes fondamentaux (LTF1 et 2) et l'UE entretiens en psychologie sociale (EPS).

Pour rappel, les étudiants bénéficiant du régime dérogatoire peuvent être interrogés, dans le cadre de l'examen terminal sur n'importe quel élément pédagogique de l'UE, y compris des éléments des TD pour lesquels ils sont dispensés d'assiduité. En effet, **le régime dérogatoire n'est pas une dérogation au contenu mais une dérogation à la présence**.

La gestion des examens

cf. règlement des études de l'UFR.

Organisation du contrôle continu/terminal/hybride : les épreuves du Contrôle Terminal sont organisées par le service des examens de la composante ; Les épreuves de Contrôle Continu sont gérées en coordination entre le secrétariat et l'enseignant responsable de l'UE en question. Les étudiants sont avertis dès les premières semaines de cours des modalités précises d'examen, néanmoins des indications sont déjà données dans la description de chaque UE plus bas dans la brochure).

* Les dates des jurys sont indiquées dans le calendrier plus haut. Les étudiants qui souhaiteraient informer le jury d'une situation particulière doivent le faire avant cette échéance.

* Des permanences de consultation de copies sont organisées à la suite des examens (ces consultations peuvent être reportées à la rentrée de l'année universitaire suivante pour le cas des

examens de seconde chance). Les étudiants n'ayant pas obtenus la moyenne à une UE peuvent être prioritisés dans ces consultations.

Attention, ces consultations servent à comprendre ses erreurs et éventuellement constater une erreur de report de points mais en AUCUN CAS l'étudiant ne devra se mettre dans une démarche de négociation pour voir sa note améliorée. L'enseignant est seul juge de la note qu'il a attribuée à un travail universitaire.

* Les résultats sont publiés sur l'ENT. Cependant, seul le relevé de notes fourni par le secrétariat et sur lequel sont apposés le tampon et la signature du responsable fait foi.

Évaluation des enseignements

Les UE seront évaluées périodiquement en accord avec le pôle Observatoire des Formations, des Enseignements et de la Vie Étudiante (OFEVE).

Un conseil de perfectionnement qui réunit enseignants et étudiants délégués se réunit au minimum une fois par an. Il permet entre autres de faire le point sur les enseignements, leur organisation, celle des examens, etc.

Par ailleurs, des étudiants délégués sont élus par année dans le courant du mois de novembre : un délégué par groupe de TD pour la licence 1 et 2 (+ 1 super-délégué représentant l'ensemble des délégués au sein d'une année de L1 et de L2) et un ou deux délégués par parcours de L3 (selon les effectifs étudiants). Attention, comme c'est le cas avec les enseignants ou le secrétariat, merci de vérifier que la réponse à votre question ne se trouve pas dans la présente brochure avant de solliciter vos délégués.

Droits et devoirs de l'étudiant

Droits

• Droit à recevoir un enseignement de qualité,
• Droit à un environnement de travail qui réponde aux exigences d'études supérieures,
• Droit à la protection médicale et sociale,
• Droit au respect de la personne et de ses biens,
• Droit aux aides financières et/ou à la mobilité (sous conditions),
• Liberté d'expression dans le cadre de ce que permet la Loi,
• Libertés d'association et de réunion,

etc.

Obligations

• Tolérance et respect des personnes quel que soit leur statut (enseignant-chercheur, personnel administratif, vacataire, camarade, équipes de restauration du CROUS, équipe de nettoiement des locaux, vigile…)

• Prise de connaissance et respect des règlements de l'Université Paris 13, de l'UFR LLSHS et des formations,

• Respect des locaux et des biens,

• Interdiction de fumer ou de vapoter dans tous les locaux de l'UFR,

• Utilisation des ressources informatiques uniquement à des fins pédagogiques ou scientifiques,

• Respect de la charte des examens,

etc.

Les droits et les obligations sont les mêmes que ceux définis par la CFVU et adoptés par les composantes.

Tout manquement grave à ces obligations donnera lieu à des poursuites devant la section disciplinaire de l'Université Paris 13, voire devant les tribunaux.

De plus, pour information, du fait du très grand nombre de demandes envoyées post-jurys (dont beaucoup ne sont pas valides), nous tenons la liste des demandes déjà traitées et il peut être très mal perçu par l'équipe pédagogique qu'un(e) étudiant(e) insiste, multiplie les demandes et se tourne vers d'autres enseignants, lorsque la réponse qui lui a été initialement apportée et qui vaut pour traitement de la demande, ne lui convient pas.

Encore une fois, beaucoup des potentielles questions que se posent un(e) étudiant(e) trouvent leurs réponses dans la présente brochure.

Ainsi, si vous ne recevez pas de réponse à une question posée par mail à l'administrationn à un enseignant ou à un tuteur c'est que peut-être la réponse se trouve dans la brochure. Merci donc de bien la lire avant de solliciter les personnes.

Dispositifs d'accompagnement et de soutien

Le tutorat étudiant

Ce tutorat, ouvert à tous les étudiants et étudiantes inscrit(e)s en licence de psychologie, permet de bénéficier d'un soutien et en particulier en cas de difficultés, par des conseils bibliographiques, des explications sur des points précis des cours, une méthodologie de révision des cours et de préparation des examens, etc.

tutoratpsy.uspn@gmail.com, salle D 111.

Les entretiens individuels

Les étudiants et étudiantes peuvent solliciter les responsables d'année ou de parcours afin de s'entretenir sur leurs études et leur poursuite.

L'ensemble des enseignants est disponible pour répondre aux sollicitations concernant leurs enseignements. Pour prendre rendez-vous, si vous êtes étudiant.e en Licence 1 ou 2, vous adresserez votre demande par courriel à Jeanne Hamon : psychologie-licence1-2.llshs@univ-paris13.fr. Si vous êtes étudiant.e en Licence 3, vous adresserez votre demande à Kristina Radosavljevic : psychologie-licence3.llshs@univ-paris13.fr

Aménagement des conditions d'étude

Les étudiant(e)s peuvent demander des aménagements de leurs études (cours et/ou examens) pour des raisons de santé. Pour cela, ils/elles sont invité(e)s à se rapprocher dès la rentrée de la Cellule handicap qui leur indiquera la démarche à suivre afin d'éventuellement bénéficier d'un PAEH après entretien avec la médecine préventive (attention, les délais de RDV peuvent être longs et aucun aménagement ne sera possible tant que cela ne sera pas visé par la médecine préventive de l'université).

Service de médecine préventive universitaire

9h à 17h, du lundi au vendredi

https://www.univ-spn.fr/service-de-sante-etudiante-sse/

Cellule handicap

https://www.univ-spn.fr/etudiants-en-situation-de-handicap/

Aides sociales - Service social

9h30 à 16h30, du lundi au vendredi, Bâtiment de la médecine préventive

01 49 40 39 26

https://www.univ-paris13.fr/service-social/

Mobilités européenne et internationale

Les étudiants et étudiantes désireux de partir à l'étranger pour étudier un semestre ou une année (idéalement au S3, S4 ou S5) dans un département de psychologie peuvent se rendre sur le site du

Service des Relations Européennes et Internationales (SREI) de l'université Sorbonne Paris Nord pour y trouver des informations pratiques https://www.univ-paris13.fr/partir/

Des réunions d'informations sont prévues dans le courant du premier semestre.

Ces mobilités relèvent du :

- Programme d'échange Erasmus+ (Europe et certains pays extra-européens)
- Programme d'échange BCI (Canada francophone)
- Programme d'échange MICEFA (USA et Canada anglophone)
- Des accords « cadre » (accords bilatéraux entre l'Université Sorbonne Paris Nord et une université étrangère) pouvant inclure d'autres pays que les pays inclus dans les programmes pré-cités.

Pour consulter le site des accords européens et internationaux : https://www.univ-spn.fr/etudier-a-letranger/ (attention, pour les accords spécifiques avec la psychologie veuillez utiliser le moteur de recherche suivant : https://paris13.adv-pub.moveonfr.com/uspn/ et sélectionner « Psychologie » dans le champs Discipline puis Erasmus ou Convention d'études dans le champs Cadre d'échange ; dans tous les cas, veuillez vous renseigner à l'adresse mail ci-après pour savoir si l'échange entre notre université et celle(s) que vous avez repérée(s) est toujours en cours. Attention, la langue d'enseignement à l'étranger est très souvent la langue locale et pas l'anglais).

Chargée de la mobilité sortante : IUT Villetaneuse, L 101, **Mme Chloé CAMUS**

outgoing@univ-paris13.fr, 01 49 40 37 65

Chargé de la mobilité entrante : IUT Villetaneuse, L 101, **Mme Nur ARIKAN**

incoming@univ-paris13.fr, 01 49 40 28 48

Responsable pédagogique pour la psychologie : **M. Steve BUENO-MARTIN**

bueno@univ-paris13.fr, F304, 01 49 40 32 06

Tableau synthétique des Unités d'enseignement de Licence

Tronc Commun des Unités d'Enseignement de Licence 1 et 2

	L1		L2		Volume horaire	
	S1 (poids ECTS)	S2 (poids ECTS)	S3 (poids ECTS)	S4 (poids ECTS)	CM	TD
COMPÉTENCES FONDAMENTALES :						
UE Compétences généralistes						
IPO - Introduction à la psychologie 1	3				12	12
HTF - Introduction à la psychologie 2		3			24	_
BET - Bioéthique	3				15	9
NEP - Nature et évolution du psychisme			3		16,5	7,5
EMP – Éthique et méthodes en psychologie		3			24	_
UE Compétences méthodologiques :						
Compétences d'analyse, d'argumentation et de synthèse						
MTU - Méthodologie du travail universitaire	3				12	18
Approche des méthodes et outils spécifiques de différentes sous-disciplines de la Psychologie et la Psychobiologie						
MPC - Théories et méthodes en psychologie clinique			3		12	12
MPS - Méthodologie en psychologie sociale				3	15	9
MEX1 - Méthodologie expérimentale 1 – Psychologie cognitive			3		15	9
MEX2 - Méthodologie expérimentale 2 - Psychobiologie				3	8	16
UE Compétences des sous-disciplines de la psychologie						
IPA - Introduction à la psychanalyse – P1	3				15	9
IPC - Introduction à la psychologie clinique – P1		3			15	9
EPP - Épistémologie et psychopathologie – P1			3		24	-
NPF - Névrose et psychose : les fondamentaux psychopathologiques – P1				3	24	
ENA - Enfance hier et aujourd'hui – P2	3				15	9
DEV - Psychologie du développement : théories, méthodes – P2			3		15	9

APE - Approches de la petite enfance (0 - 6 ans) – P2				3	15	9
ALS - Premières approches du lien social – P3	3				15	9
PLS - Psychopathologie du lien social – P3		3			15	9
IPP - Introd. à la psychologie sociale et à la psychosociologie – P3			3		15	9
COG-1 - Psychologie cognitive 1 – P4	3				15	9
COG-2 - Psychologie cognitive 2 – P4		3			15	9
PLG - Psychologie du langage – P4			3		15	9
PAT - Perception et attention – P4				3	15	9
CPO-1 & CPO-2 - Cerveau et psychologie – P5	3	3			15	9
FCP - Fonctions comportementales – P5			3	3	15	9
PIC - Psychisme et culture – P6	3				24	_
EMV – Le sujet dans son environnement – P2		3			15	9
PAP – Processus de parentalité, filiation et affiliations – P6				3	15	9
UE Préprofessionnelles -Identifier et caractériser son projet professionnel						
PPP - Projet personnel et professionnel				3	6	15
COMPÉTENCES TRANSVERSALES						
TEDS - Transition écologique et Développement Soutenable				3	15	15h e-learning
ST1, ST2 – Compétences Statistiques		3	3		15	9
ANG-1 et ANG-2 – Compétences linguistiques		3	3			12 (+12h e-learning)
NUM- Compétences numériques (pour certif. PIX)		3			2	e-learning
REX- Renforcement de l'expression écrite (possibilité certification Ecri +)					2	e-learning
UE libre : activités culturelles, sportives						
OBLIGATOIRE : Culture, sport, langue (hors psychologie).	3			3		
+ FACULTATIVE : ECE - Engagement civique étudiant *Pas d'ECTS afférents mais un bonus de 0,05 pt maximum à la moyenne annuelle ; Cf. descriptif)*	-	-	-	-		
Total (ECTS)	**30**	**30**	**30**	**30**		

Tableau général de l'année de Licence 3

	L3	
	S5	**S6**
COMPÉTENCES FONDAMENTALES :		
UE Compétences méthodologiques :		
TER – Travaux d'Étude et de recherche (P1, P2, P3, P4, P6)	3	
TER P5 – Travaux d'Étude et de recherche	3	3
UE Pré-Professionnelles		
PRO - Supervision de stages (P1, P2, P3, P4, P6)	3	3
PRA - Pratiques méthodologiques en neurosciences (P5)	3	
UE Fondamentales des sous-disciplines de la psychologie		
15 ECTS UE de parcours + 6 ECTS UE de psycho dans autres parcours (panachage inter-parcours possible pour ces 6 ECTS)	21	21
COMPÉTENCES TRANSVERSALES		
ST3B – Compétences Statistiques		3
ANG-3 – Compétences linguistiques	3	
UE libre obligatoire : activités culturelles, sportives		
OBLIGATOIRE : Culture, sport, langue (hors psychologie).		3
+ FACULTATIVE : ECE - Engagement civique étudiant. *Pas d'ECTS afférents mais un bonus maximum de 0,05 pt à la moyenne annuelle ; Cf. descriptif)*	-	-
Total (ECTS)	**30**	**30**

Unités d'Enseignement (UE) de Licence 3 des différents parcours

P1 : Parcours psychologie clinique et psychopathologie

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	SYF	Symptôme et fantasme	3	24	-
	CNP	Cliniques du normal et pathologique (UE accueillie dans le P6)	3	9	15
	BPE 1	Bilan psychologique avec l'enfant 1- Des échelles de l'intelligence dans la clinique (UE mutualisée P2, P4)	3	12	12
	BPE 2	Bilan psychologique avec l'enfant 2- Introduction au Rorschach	3	12	12
	PAD-1	Les modèles de la psychopathologie de l'adulte : Névrose et Problématiques Narcissiques	3	12	12
	PSI	Pulsions et sexualité	3	12	12
S6	BPA	Bilan psychologique de l'adulte	6	24	24
	PAD-2	Psychopathologie de l'adulte : Psychose (UE accueillie dans le P6)	3	12	12
	OBI	Objets et identifications	3	12	12
	COP	Corps et Psychisme	3	12	12
	LPE	Lien parents-enfant	3	24	-
	PPE	Psychopathologie psychanalytique de l'enfant (mutualisée P2)	3	18	6

P2 : Parcours psychologie du développement

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	DBB	Études et développement du bébé	3	12	12
	EVP	Émergence de la vie psychique	3	12	12
	MED	Méthode expérimentale et recherche en psychologie du développement	3	24	
	LET	Lecture de textes psychologie des enfants et adolescents	3	12	12
	BPE-1	Bilan psychologique avec l'enfant 1- initiation (mutualisée P1)	3	12	12
S6	ALG	Acquisition du langage	3	12	12
	CIL	Corps, inconscient et langage de l'enfance à l'adolescence	3	12	12
	MCE	Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	3	12	12
	PEA	Pensée chez l'enfant et l'adolescent	3	12	12
	PPE	Psychopathologie de l'enfant (mutualisée P1)	3	18	6

P3 : Parcours psychologie sociale

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	APG	Approches psychanalytiques du groupe (UE accueillie dans le P6)	3	18	6
	EPS	Les entretiens en psychologie sociale	3	9	15
	ISO	Les interactions sociales	3	15	9
	LTF1	Lecture de textes fondamentaux 1 psychologie sociale	3		24
	QTM	Le questionnaire : questions de méthodologie	3	12	12
	VEX	Violences et exils (UE accueillie dans le P6)	3	24	-
S6	ADD	L'analyse du discours	3	12	12
	EXG	Expériences de groupe	3	-	18
	LTF2	Lecture de textes fondamentaux 2 psychologie sociale	3	-	24
	QTS	Le questionnaire : traitement statistique	3	12	12
	RSI	Représentations sociales et problématiques de l'identité (UE accueillie dans le P6)	3	15	9

P4 : Parcours psychologie cognitive

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	DIF	Différences individuelles et fonctionnement cognitif	3	12	12
	MAP	Mémoire, Apprentissage	3	12	12
	NEC	Neuropsychologie clinique : Évaluation des fonctions cognitives	3	12	12
	MPA	Méthodes et pratiques d'analyse	3	12	12
	BPE-1	Bilan psychologique avec l'enfant 1- Des échelles de l'intelligence dans la clinique (UE mutualisée P1, P2)	3	12	12
S6	ONU	Outils numériques en psychologie	3	12	12
	COQ	Psychologie Cognitive et Vie quotidienne	3	12	12
	NEO	Neuropsychologie : Outils et Pratique	3	12	12
	CEO	Compréhension de l'écrit et de l'oral	3	12	12
	ALG	Acquisition du langage (mutualisée P2)	3	12	12

P5 : Parcours de psychobiologie

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	ETH	Éthologie	3	18	6
	CMA	Communication animale	3	18	6
	NCO	Neurosciences cognitives	3	18	6
	NPC	Neurosciences des troubles psychiatriques et comporte-mentaux	3	18	6
	PTE	Psychologie et théorie de l'évolution	3	24	-
	NBS	Neurobiologie sensorielle	3	18	6
S6	BLC	Biologie de la conscience	3	24	-
	CCE	Comportement, cognition et évolution	3	18	6
	ODC	Ontogénèse du comportement	3	18	6
	PBE	Psychobiologie des émotions	3	18	6
	ESA	L'enfant en situation d'appren-tissage	3	18	6
	ICE	Interactions Corps-esprit	3	18	6

P6 : Parcours psychologie interculturelle et transculturelle

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	VEX	Violences et exils (provient du P3)	3	24	-
	NAI	Naitre et grandir en situation transculturelle	3	24	-
	CNP	Champs cliniques : Normalités et pathologies (provient du P1)	3	9	15
	EVP	Émergence de la vie psy-chique (provient du P2)	3	12	12
	APG	Approches psychanalytiques de groupe (provient du P3)	3	18	6
S6	SOI	Soin psychique et cultures	3	24	-
	FAM	Constructions familiales, questions contemporaines	3	24	-
	PAD-2	Psychopathologie de l'adulte (provient du P1)	3	12	12
	ALG	Acquisition du langage (provient du P2)	3	12	12
	RSI	Représentations sociales et problématiques de l'identité (provient du P3)	3	15	9

DESCRIPTIFS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Licence 1 - Semestre 1

IPO - Introduction à la psychologie

Responsable : **Émilie PAIN**

Intervenants : Annabelle Bezo (TD), Inès Frikh (TD), Laurie Kirazian (CM et TD), Martin Lamadrid (TD), Pablo Pinto (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Introduire l'étudiant aux différents paradigmes, champs et terrains de la pratique et de la recherche en psychologie.

Contenu : Faire de la psychologie implique une certaine conception de l'homme, une certaine conception de la maladie, une certaine conception de la souffrance. Ces conceptions « anthropologiques » n'étaient pas toujours les mêmes mais ont varié dans l'histoire. Il s'agit, dans ce cours, d'interroger un certain nombre de conceptions qui ont dominé l'histoire de notre modernité et ont rendu possible la psychologie comme discipline. Nous prendrons comme un des fils conducteur, une duplicité qui accompagne la psychologie dès son fondement comme discipline : entre science exacte et une étude de la subjectivité. Quels sont les enjeux autour de ce point de cristallisation ?

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu Intégral.**

Deux notes pour le travail en TD (10% d'appréciation de la participation de l'étudiant.e aux TDs, 40% pour le travail fourni pendant les TD) et un examen sur table de 1h30 (50% de la note finale, sur l'ensemble de l'UE, CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1 h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Examen sur table (1h30) sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

BET - Bioéthique (culture générale)

Responsable : **Raquel MONCLÚS**

Enseignants : R. Monclús, R. Honorio, C. Poteaux, L. Guillemin

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Sensibiliser les étudiants et étudiantes aux enjeux bioéthiques actuels face aux risques d'appropriation du Vivant. Préciser l'éthique de la recherche scientifique sur le Vivant et en particulier sur l'Homme.

Contenu : Propriétés et statuts du vivant ; lois de l'hérédité ; lois de bioéthique ; réglementation concernant la manipulation du vivant (procréation assistée, manipulation génétique et transgénèse, clonage et impact sur la biodiversité, greffes et transplantation, euthanasie).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée maximale 1 h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 1h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

MTU - Méthodologie du travail universitaire

Responsable : **Muriel BOSSUROY**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM (1h30 hebdomadaire durant 8 semaines) - 18h TD

Enseignants : Eva Tuet (CM) et Prisca Abanda, Martin Lamadrid, Romain Rosanis (TD).

Objectifs **:** Cet enseignement permettra à l'étudiant.e de se repérer dans l'institution-université et de développer progressivement ses méthodes de travail.

Connaissances **:** Pas de prérequis mais une solide motivation pour développer ses méthodes de travail est recommandée.

***Compétences* :** Connaissance de l'université et du système universitaire, démarche réflexive autour du fait d'être étudiant, acquisition de techniques universitaires (prise de note, recherche bibliographique, synthèse et commentaires de textes et d'ouvrages, rédaction et présentation de travaux écrits / exposés oraux).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

- Contrôles continus sur la prise de note, le commentaire de texte et la rédaction d'une fiche de lecture (40% de la note à l'UE)
- Examen sur table d'une durée d'1h30 portant sur l'ensemble des cours dispensés organisé durant la période des examens (60% de la note à l'UE)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée d'1h30, organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée d'1h30 est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note : 100% de la note à l'UE.

IPA - Introduction à la psychanalyse

Responsable : **Michaël CHOCRON**

Enseignants : Catherine Pfister

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des fondements de la technique et de la théorie psychanalytique.

Pour introduire le paradigme théorico-clinique de la psychanalyse, ce cours propose une lecture approfondie des textes fondateurs de l'invention freudienne, à partir de la théorie de l'inconscient, le transfert et de l'appareil psychique. Cette lecture de l'œuvre freudienne s'arrêtera cependant en 1923.

Connaissances : La notion d'appareil psychique et la découverte de l'inconscient; les théories de fonctionnement de l'appareil psychique ; l'histoire de l'invention de la thérapie par la parole à partir des cas d'hystérie et l'idée d'une organisation psychique du corps par la pulsion ; les notions de pulsion, libido, sexualité, symptôme, névrose, hystérie, narcissisme, Œdipe, mécanismes de défense (notamment refoulement et sublimation) ; les deux topiques freudiennes.

Compétences : Les textes travaillés en TD serviront d'illustration et de complément de compréhension au cours magistral, permettant à l'étudiant de mieux comprendre les théories de

fonctionnement de l'appareil psychique dans la clinique des névroses, et les rapports spécifiques de la psychanalyse au symptôme et à la parole.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu Intégral**

Un devoir sur table en TD, d'une pondération de 50% de la note finale, et un devoir sur table portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE, CM et TD (50% de la note).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1 h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Examen sur table (1h30) sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

ENA - Enfance hier et aujourd'hui

Responsable : **Luca QUAGELLI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Retracer les grandes lignes de l'évolution du statut de l'enfance et des représentations qui lui sont associées dans les sociétés occidentales. Saisir en quoi l'émergence d'une représentation spécifique de l'enfance comme évolutive et distincte de l'âge adulte a permis l'apparition d'une psychologie de l'enfant.

Connaissances

Connaissances sur les pratiques de soin, de maternage et d'éducation de l'enfant

Connaissances sur l'histoire de la naissance de la psychologie de l'enfant

Connaissances théoriques sur les différents courants de la psychologie

Initiation à la méthodologie de lecture et de commentaire de texte. Initiation à la passation d'un entretien (enquête).

Compétences

Savoir repérer historiquement l'évolution des mentalités et des représentations de l'enfant dans la société, de l'Antiquité à nos jours.

Savoir lire et analyser un texte bref et le contextualiser.

Savoir problématiser et mettre en perspective aujourd'hui cette évolution des pratiques et des représentations.

Savoir présenter les enjeux contemporains de ces questions de société.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu intégral**

Deux examens, un en TD (transcription et analyse d'entretien); un en CM (devoir sur table). Chacun valant pour 50 % de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h).

Note : 100% de la note à l'UE

ALS - Approches du lien social

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Crédits : 3 ECTS

*Répartition horaire :*15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif de présenter le Lien social comme un objet d'étude privilégié des sciences humaines en générale et de la psychologie en particulier. Les grands auteurs et leurs ouvrages princeps, relevant des champs de la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la littérature, la psychologie sociale ainsi que la psychanalyse seront convoqués avec comme projet de rendre à la notion de Lien social sa complexité et son intérêt pour les psychologues.

Connaissances : Auteurs, théories et concepts relatifs à la notion de Lien social.

Compétences **:** Savoir se repérer dans les différentes disciplines des SHS et mettre à profit leur complémentarité pour aborder une notion aussi large et complexe que le Lien social.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**

Contrôle continu sous la forme d'un travail écrit à rendre en TD - 40% de la note à l'UE
Examen sur table d'une durée d'1h30 portant sur l'ensemble des cours dispensés organisé
durant la période des examens - 60% de la note à l'UE

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table d'une durée d'1h30

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée d'1h30

Note : 100% de la note à l'UE

COG-1 - Psychologie cognitive - 1

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**
Intervenants : Alix Seigneuric, Isabelle Carchon, Lyès Kheloufi, Mohamed Ammouche
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter l'objet d'étude et les méthodes de la psychologie cognitive à partir d'une histoire de la discipline et d'exemples tirés d'études récentes illustrant les différentes fonctions mentales (mémoire, perception, langage, apprentissage...). Initier les étudiant(e)s à la méthodologie expérimentale (notions d'hypothèse théorique et opérationnelle, variable dépendante, variable indépendante, plan expérimental).
Des illustrations d'expériences sont également proposées en TD. La participation à des expériences conduites au laboratoire pourra être proposée dans le cadre du contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances:

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**
Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**
Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).
Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).
Note : 100% de la note à l'UE

CPO1 - Cerveau et Psychologie 1

Responsable : **Cédric ZIMMER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des bases neurobiologiques des fonctions psychologiques. Il s'appuie sur le champ disciplinaire de la neuropsychologie clinique et de la neuropsychologie cognitive dont il précisera les principes et les méthodes. De façon plus large, il utilise les apports des Neurosciences pour comprendre les mécanismes cellulaires et moléculaires sous-jacents aux processus psychologiques.

Connaissances. Relations entre fonctionnement cérébral et processus psychologique ; approche anatomo-clinique ; techniques d'imagerie cérébrale fonctionnelle ; anatomie macroscopique du système nerveux central ; propriétés générales du fonctionnement cérébral ; neurones et cellules gliales ; message nerveux ; neurotransmission synaptique ; dysfonctionnements synaptiques et troubles comportementaux (dépression, schizophrénie).

Compétences

Acquérir les connaissances de base en neuropsychologie ; Comprendre des comptes-rendus d'expériences ; Analyser des graphiques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **40% CC + 60% EL**

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Seconde chance : une épreuve écrite sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

PIC – Psychisme et culture

Responsable : **Houria ABDELOUAHED**

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Connaissances : Connaître les grands auteurs et les œuvres qui ont inspiré l'anthropologie psychanalytique au 20e siècle.

Compétences : Ouvrir les concepts fondamentaux de la psychanalyse à une dimension culturelle.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance :

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

UE libre – à choisir parmi Culture, Sport etc.

L'étudiant a la responsabilité de se renseigner des modalités d'enseignement et d'examen de chaque atelier

Crédits : 3 ECTS *(1,5 ECTS par atelier sportif ou culturel, l'étudiant doit donc choisir 2 ateliers)*

Licence 1 - Semestre 2

HTF – Introduction à la Psychologie 2 - Histoire du Traitement de la Folie

Responsable **: Claire NIOCHE-SIBONY**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Contenu : Il est en psychologie clinique, comme en toute approche de l'humain, une dimension périmée et une dimension possible. En faire l'histoire, c'est nécessairement, tout en longeant quelque vérité, respecter aussi l'erreur et la discontinuité. De quoi peut, aujourd'hui, se nourrir une psychologie du sujet ? L'histoire de certains discours, au carrefour de l'existence et de toute intériorité, nous entraînera peu à peu vers une épistémologie des limites, seule peut-être capable d'interroger ce qu'est la psychologie clinique.

Modalités de contrôle des connaissances : ET, examen final sur table, 1h30.

EMP - Éthique et méthodes en psychologie (UE inter-parcours)

Responsables : **Claire NIOCHE-SIBONY et Hakima MEGHERBI**

Enseignants : un ou plusieurs représentants chaque parcours.

Crédits : 3 ECTS

Volume horaire : 24h CM

Objectifs : Sensibiliser les étudiants à la notion d'éthique en psychologie et à celle de déontologie du psychologue. Identifier à partir de ses directives les différentes modalités de la pratique et de la recherche en psychologie. L'étudiant.e découvre ainsi les spécificités éthiques et méthodologiques des sous-disciplines de la psychologie.

Contenu : Des enseignants et des professionnels abordent dans un dialogue critique une situation ou une question éthique spécifique aux problématiques dans les différents champs de la psychologie.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Un examen terminal pour tous les étudiants, quel que soit le régime (examen sur table ou devoir maison). Si examen sur table, durée 1h00.

IPC - Introduction à la psychologie clinique

Responsable : **Michaël CHOCRON**

Enseignants : Laurie KIRAZIAN (CM)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des bases de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Contenu : Présentation des disciplines, approche historique et épistémologique, principales théories et méthodes utilisées en France et à l'étranger. Approche des psychoses d'un point de vue psychanalytique et lien entre les manifestations psychopathologiques (délire, dissociation, persécution, trouble de l'humeur) et leurs articulations avec les notions psychanalytiques. Perspectives sur les problématiques subjectives à l'œuvre dans le cadre des psychoses.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu et Examen terminal**

Une épreuve sur table de 1h pour le cours de TD (50% de la note finale) et une épreuve sur table de 1h en CM (50% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Épreuve sur table (1h). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Épreuve sur table (1h) sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

PLS - Pathologies du lien social

Responsable : **Saduman KADI**

*Crédits :*3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

***Objectifs* :** Dans la suite de l'UE ALS au S1, cet enseignement a pour objectif de présenter le lien social dans sa dimension pathologique. Nous nous attacherons à décrire le plus finement possible l'expression de la souffrance des liens et dans les liens, au regard de notre contemporanéité. En particulier, nous aborderons les registres de l'exclusion, de l'exil, du handicap, du rapport aux institutions primaires et secondaire (famille, école, travail...).

***Connaissances* :** Auteurs, théories et concepts relatifs aux pathologies du lien et du lien social.

***Compétences* :** Savoir se repérer dans les différents registres de la souffrance des liens et dans les liens.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle continu intégral : Deux examens sur table durant la période d'enseignement. Chacun valant pour 50 % de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

COG-2 – Psychologie cognitive - 2

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**
Intervenants : Steve Bueno-Martin, Alix Seigneuric, Mohamed Ammouche
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : L'objectif de cette UE est de fournir aux étudiants les outils théoriques et méthodologiques de l'étude cognitive de différentes fonctions mentales, notamment la mémoire, le raisonnement, la résolution de problèmes etc.
Seront présentés les principaux modèles théoriques illustrés par des études expérimentales. En prolongement de l'UE COG-1, la méthode expérimentale sera approfondie.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**
Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).
Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE.

CPO2 - Cerveau et Psychologie 2

Responsable : **Gilles GHEUSI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD (1 TD/2 semaines)

***Objectif* :** Cet enseignement fait suite à celui dispensé au cours du premier semestre (Cerveau et Psychologie 1) et a pour objectif de tirer profit des acquis du semestre précédent pour explorer et comprendre les aspects fondamentaux et cliniques de certaines fonctions psychologiques (motivation, émotions, humeur, apprentissage et mémoire).

***Contenu* :** Neuropsychologie clinique – Usage répété et incontrôlé de substances toxicomanogènes – Processus désirants, circuit de récompense et dopamine – Troubles de l'humeur – Troubles dépressifs majeurs et troubles bipolaires - Apprentissages associatifs et non associatifs – Sous-systèmes de mémoire – Mémoire et maladies neurodégénératives - Stratégies thérapeutiques comportementales et pharmacologiques

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 2 examens sur table (40% CC + 60% ET)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 1 examen sur table (100% ET)

Seconde chance : un examen sur table sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

EMV - L'enfant dans son milieu de vie : théories et méthodes

Responsable : **Malika MANSOURI**

Enseignants : Catherine Dikoume-Ngotte (CM), Martina Dentici, Prisca Abanda, Nephtalie Eva Joseph (TD).

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Ce cours s'intéresse aux liens entre l'enfant et sa culture : les différentes interactions du milieu physique, psychique, social et culturel sur le développement de l'enfant ; l'impact des pratiques éducatives et des contacts entre pairs sur son développement.

***Connaissances* :** Connaître les auteurs et les notions fondamentales sur le développement affectif, l'attachement, les interactions précoces : Freud, Spitz, Bowlby, Winnicott, Stern, Myriam David.

***Compétences* :** Sensibilisation aux besoins fondamentaux de l'enfant dans son développement psychologique.

Modalités de contrôle des connaissances

Étudiants inscrits en CC : contrôle hybride : TD et examen final

Deux examens 40 % TD et 60 % pour l'examen final

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note à l'UE

ST1 - Statistiques descriptives univariées

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Utiliser les notions de base de la statistique descriptive univariée.

Connaissances : Variable qualitative : distribution d'effectifs, distribution de fréquences, mode. Échelle ordinale : effectifs cumulés, coupure médiane, échelon médian, quantile ; Variable numérique : moyenne, variance, écart-type, écart réduit, coefficient de variation, histogramme, distribution normale.

Compétences : Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculette scientifique pour calculer sur des exemples de données les statistiques figurant au programme. Construire et commenter les représentations graphiques (diagramme en bâtons, histogramme, courbe de Gauss). Commenter les résultats obtenus.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

E-learning avec l'application WIMS (une feuille d'exercices par semaine) et deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : moyenne pondérée de la note d'e-learning (10%) et des notes des deux épreuves écrites (45% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ANG - Anglais

Responsable 2025-2026 : **Amanda NYADENGA,** bureau D203, *amanda.nyadenga@univ-paris13.fr ;*

Secrétariat pédagogique : bureau C 209, *gestion-lansad.llshs@univ-paris13.fr*

Enseignants : Lecteurs et maîtres de langue du département LCSE

Répartition horaire : 12h TD/semestre en présentiel + 12h TD à distance

Crédits : 3

Pré-requis : *avoir fait de l'anglais au lycée (LV1 ou LV2)*

En cas de cours hybride :

Répartition horaire *:* 12h TD/semestre en présentiel + 12h TD à distance

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales et générales, et de renforcer les bases grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. La prise de parole en anglais est également travaillée ainsi que certains aspects de civilisation du monde anglophone et des thématiques liées à la psychologie.

En plus des 12hTD par semestre, les étudiant(e)s inscrit.e.s en anglais seront également inscrit.e.s sur "Hybrid'action Anglais B1" puis sur "Hybrid'action Anglais B2", un dispositif d'apprentissage de l'anglais en ligne. Ils et elles effectueront des activités de compréhension orale et écrite ainsi qu'un travail sur les compétences linguistiques.

Niveau visé : B1-B2 du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table de deux heures (partiel final) 50%.

En contrôle terminal : les étudiants seront évalués lors d'un unique examen sur table de deux heures (100%). **Attention : cet examen est prévu en même temps que l'examen final de contrôle continu (CTI).**

En seconde chance: les étudiants seront évalués à l'écrit (examen d'1h30)

NUM - Compétences numériques pour Certification PIX

Responsable : **David SILLAM-DUSSES**

Crédits : 1,5 ECTS

Répartition horaire : télé-enseignement

Objectifs : Initiation à l'outil informatique et d'internet. Préparation aux domaines de compétences du PIX.

Modalités de contrôle des connaissances :

UE en distanciel avec un CM de présentation en début de semestre. Pour les étudiants en régime normal : 50% score plateforme d'entraînement PIX en cours d'année (en distanciel) + 50% examen de type QCM en fin de semestre (en distanciel). Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% examen de type QCM (en distanciel). Seconde chance : Examen de type QCM (en distanciel).

REX - Écri+

Responsable : en cours

Crédits : 1,5 ECTS

Répartition horaire : télé-enseignement et TD

Objectifs : Mieux maîtriser l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale, améliorer les compétences lexicales.

Les informations concernant l'inscription à cette UE et les modalités de validation se trouvent sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

Compétences : renforcement des capacités à lire et écrire des documents.

ECE – Engagement Civique Étudiant

Responsables : **Steve BUENO-MARTIN et Bureau de Licence**

Crédits : 0 ECTS mais un bonus maximum de 0,05 point à la moyenne globale de l'année

Modalités de contrôle des connaissances :

L'étudiant(e) qui le souhaite peut faire valoir un engagement civique au sein d'une association éligible à ce dispositif (et dont la liste est établie par les instances dirigeantes de l'Université Sorbonne Paris Nord).

L'étudiant(e) devra transmettre un document rédigé d'une dizaine de pages présentant une libre réflexion autour de cet engagement. Le document devra être adressé le 1er jour de la session d'examen des seconds semestres au responsable de la mention Licence (M. Steve BUENO-MARTIN) qui se chargera de le transmettre à un membre du bureau pour appréciation. L'éventuel bonus obtenu sera ajouté à la moyenne annuelle lors du jury de 1ère session des seconds semestres.

Il n'y a pas de seconde chance pour cette UE ECE.

La bonification peut être obtenue lors de chacune des trois années de Licence à la condition que l'engagement ait lieu auprès d'associations différentes.

Licence 2 - Semestre 3

NEP - Nature et Évolution du Psychisme

Responsable : **Chantal POTEAUX**

Enseignants : C. Poteaux, D. Sillam-Dussès (CM et TD*)*

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 16h30 CM - 7h30 TD

Objectifs : replacer l'Homme dans l'ensemble du monde vivant et son histoire évolutive

***Connaissances* :** Cette UE replace l'Homme dans l'ensemble du monde vivant et retrace l'évolution de la lignée humaine au sein des Primates. Elle aborde le développement des compétences psychiques et culturelles chez l'Homme et chez d'autres espèces animales. Elle permet de comprendre en quoi la domestication des plantes et des animaux a permis l'émergence des sociétés humaines.

Compétences : Théorie de l'évolution***;*** Évolution de la lignée humaine ; comprendre le lien entre domestication des espèces et évolution des sociétés humaines ; Imitation, protocultures et cultures.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride**

40% CC (portant sur les TD) + **60% CT** (portant sur les enseignements de l'UE, CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

MPC - Méthodes en psychologie clinique

Responsable : **Michaël CHOCRON**

Enseignants : Laurenne Chagenau (CM) ; chargés de TD (Sarah Belemkasser, Prisca Abanda, Julie Vanhaslt et Quentin Ramirez)

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs *:* Le CM a pour objectif de présenter les méthodes en psychologie clinique. L'approche est essentiellement psychanalytique. Après avoir rappelé brièvement l'histoire de la psychologie clinique en France et son enseignement à l'université (Janet, Lagache, Favez-boutonnier) et distingué les notions de morale, d'éthique et de déontologie, l'enseignant abordera de manière plus ou moins exhaustive les quatre grandes méthodes que le psychologue clinicien peut avoir à sa disposition. L'observation clinique, l'entretien clinique, le bilan psychologique, et les psychothérapies.

Compétences : Savoir distinguer et définir les concepts principaux étudiés dans le cours ; Savoir lire et analyser un texte des auteurs abordés en TD.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Etudiants inscrits en CC : Un examen sur table d'une durée totale de 1h30 (50%) et un examen sur table (durée totale 1h30) organisé durant la période des examens (50%)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen terminal**

Cet examen porte sur l'enseignement donné en CM. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé.

Note : 100% de la note à l'UE

MEX 1 - Méthodologie expérimentale 1 (Psychologie cognitive)

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**
Intervenants : Steve Bueno-Martin, Laurent Ferrier, Isabelle Carchon, Mohamed Ammouche
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cette UE comprend un enseignement pratique permettant de former les étudiants à la démarche expérimentale utilisée en psychologie cognitive. Appliquer la démarche scientifique. Approfondir les compétences méthodologiques. Sensibiliser les étudiants aux difficultés inhérentes à la réalisation d'une expérience scientifique. Savoir rechercher, identifier et donner les références de différents supports de diffusion scientifique.
Des exemples de paradigmes tirés de différents domaines de la psychologie cognitive (psycholinguistique, perception, mémoire, etc.) sont présentés. Les TD font l'objet de l'élaboration d'une expérience afin d'illustrer les différentes étapes de la démarche expérimentale. Les étudiants pourront être invités à participer aux expériences conduites au laboratoire dans le cadre du contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**
Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**
Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance
Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

EPP - Épistémologie et psychopathologie

Responsable : **Michael CHOCRON**

Enseignants : Catherine Pfister

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs généraux : Approcher l'œuvre de Freud dans l'évolution de sa pensée, pour sensibiliser et réfléchir au statut épistémologique du savoir en psychanalyse.

EPP A (12h) : Michael CHOCRON

Connaissances visées :

Repères concernant le processus de la découverte de l'inconscient chez Freud, puis dans le recommencement opéré par Ferenczi.

Compétences visées :

1. Le sexuel infantile selon Freud (*Trois essais sur la théorie sexuelle*)
2. Le trauma selon Freud et Ferenczi

MCCC : 100 % examen terminal : devoir sur table 1h (idem pour seconde chance)

EPP B (12h) : Michael CHOCRON

Après une introduction autour de la notion d'épistémologie afin de mieux la cerner, le cours porte sur l'approche de la connaissance de l'inconscient au travers des premiers travaux de Freud permettant d'envisager l'originalité et la fécondité de sa théorisation.

MCCC : 100 % examen terminal : devoir sur table 1h (idem pour seconde chance.

DEV - Psychologie du développement : théories et méthodes

Responsable : **Hakima MEGHERBI**

Enseignants : Anne Marchal (CM) et Eric Hennekein (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM et 9h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif de présenter les théories des pères fondateurs de la psychologie du développement de l'enfant (Piaget, Wallon, Vygotski, Bruner etc.) et les théories plus actuelles. Il introduit également les approches méthodologiques permettant d'étudier un être en développement. Les TD ont pour objectif d'approfondir les notions abordées en CM via la lecture de textes d'auteurs abordés en CM ; par conséquent, il est important pour tout étudiant quel que soit son statut (régime normal ou dérogatoire) de s'approprier les documents pédagogiques distribués en TD pour améliorer ses connaissances et dans un objectif de validation de l'UE.

***Connaissances* :** Connaissances sur l'histoire de la naissance de la psychologie du développement ; Connaissances sur les différentes approches théoriques de la psychologie du développement ; Connaissances théoriques sur le débat inné / acquis

Initiation à la méthodologie d'étude de l'enfant.

***Compétences* :** Savoir distinguer différentes approches théoriques et méthodologiques sur le développement de l'enfant ; Savoir lire et analyser un texte des auteurs pères fondateurs de la psychologie du développement ; Savoir situer historiquement les différentes approches théoriques et méthodologiques

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride : TD et examen final**

Deux examens 40 % TD et 60 % pour l'examen final (EF en ligne)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen en ligne (durée 1h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur l'ENT ou à la BU.

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Les étudiants inscrits en CC et ceux en CT composent l'examen final en ligne la même date.

Seconde chance : Un examen en ligne est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD).

Note : 100% de la note à l'UE

IPP - Introduction à la psychologie sociale et à la psychosociologie

Responsable : **Sophie MERCIER-MILLOT**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

***Objectifs* :** Cette UE présente les grandes questions et les auteurs qui ont construit le champ de la psychologie sociale expérimentale et clinique, et permet de repérer la construction des champs théoriques et conceptuels.

***Connaissances* :** Le paysage et les objets principaux de la psychologie sociale et de la psychosociologie.

***Compétences* :** Savoir se repérer dans les domaines de la psychologie sociale et de la psychosociologie.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 50% pour la note de TD et 50% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE.

PLG – Psychologie du Langage

Responsable : **Alix Seigneuric**
Intervenants : Alix Seigneuric, Steve Bueno-Martin
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Ce cours est une initiation aux recherches sur le langage en psychologie cognitive. L'accent est mis sur les processus et les représentations impliqués dans le traitement du langage. Différents niveaux de représentation seront abordés allant des unités minimales du langage (les phonèmes) aux unités lexicales plus complexes (les mots, phrases, et textes). Différents modèles seront présentés. Les TD permettront d'illustrer la conduite d'études expérimentales portant sur cette thématique.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**

Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**
Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance
Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

FCP1 - Fonctions comportementales 1

Responsable : **David SILLAM-DUSSES**

Enseignants : D. Sillam-Dussès, L. Peckre (CM et TD*)*

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

***Objectifs* :** Cet enseignement présente les mécanismes neuroendocriniens impliqués dans le déclenchement, le contrôle et l'expression des grandes fonctions comportementales comme les rythmes biologiques, le sommeil, les comportements alimentaires, sociaux et reproducteurs. Ces grandes fonctions comportementales seront étudiées selon une double approche ontogénétique et adaptative.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

UE en Contrôle Continu Intégral. Pour les étudiants inscrits en régime normal : 2 examens (dont l'un au moins en distanciel) pendant la période d'enseignement (chacun valant pour 50% de la note finale). Pour les étudiants inscrits en régime dérogatoire : 1 examen en présentiel d'1h30 à la fin du semestre pendant la période d'examen.

Seconde chance : 1 examen en distanciel. Tous les examens portent sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

ST2 - Statistiques descriptives bivariées

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : ST1

Objectifs : Utiliser les notions de base de la statistique descriptive bivariée.

Connaissances

Liaison entre deux variables numériques : covariance, corrélation, droite de régression.

Liaison entre une variable numérique et une variable qualitative : décomposition inter-intra de la variance, rapport de corrélation.

Liaison entre deux variables qualitatives : tableau de contingence, effectif conjoint, effectif marginal, fréquence marginale, fréquence conditionnelle, effectif théorique, taux de liaison, carré moyen de contingence (phi-2), contribution relative au phi-2.

Compétences : Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculette scientifique pour calculer sur des exemples de données les statistiques au programme ; construire et commenter les représentations vectorielles des variables ; commenter les résultats obtenus.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

E-learning avec l'application WIMS (une feuille d'exercices par semaine) et deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : moyenne pondérée de la note d'e-learning (10%) et des notes des deux épreuves écrites (45% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ANG2 – Anglais 2

Responsable 2025-2026 : **Oliver WILSON**, bureau D203, oliver.wilson@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique : bureau C 209, *gestion-lansad.llshs@univ-paris13.fr*

Enseignants: Lecteurs et maîtres de langue du département LCSE

Répartition horaire : 12h TD/semestre en présentiel + 12h TD à distance

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les compétences nécessaires pour comprendre l'anglais écrit et oral, le parler et l'écrire, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales, discursives, phonologiques et grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. Le cours propose une alternance entre l'anglais général et l'anglais lié à la psychologie.

Niveau visé : B1 (en L1) et B2 (à la fin de la L3) du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table de deux heures (partiel final) 50%.

En contrôle terminal : les étudiants seront évalués lors d'un unique examen sur table de deux heures (100%). **Attention : cet examen est prévu en même temps que l'examen final de contrôle continu (CTI).**

En seconde chance: les étudiants seront évalués à l'écrit (examen d'1h30)

Licence 2 - Semestre 4

MPS - Méthodologie en psychologie sociale

Responsable : ***Sophie MERCIER MILLOT***

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement (CM+TD) a pour but de familiariser les étudiants de 2ème année avec les outils méthodologiques utilisés en psychologie sociale et en psychosociologie, d'une part en leur apportant des connaissances techniques et épistémologiques (CM) et d'autre part en leur permettant d'expérimenter ces outils sur le terrain (TD).

Connaissances : Démarches, méthodes et outils propres à la psychologie sociale clinique et à la psychosociologie (recherche-action, étude, observations, entretiens, groupes, etc.)

Compétences : Se repérer dans les différentes méthodes cliniques et de recherche, savoir choisir les outils appropriés à une situation, un public, une problématique…

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu et examen terminal

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (ex. sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance **:** Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

MEX 2 - Méthodologie expérimentale 2 - Psychobiologie

Responsable : **Stéphane CHAMERON**

S. Chameron, R. Honorio, M.-C. Lorenzi, R. Monclus, L. Peckre, C. Poteaux (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 8h CM et 16h TD

Objectifs **:** Cet enseignement est conçu comme une initiation à la démarche expérimentale utilisée dans les approches scientifiques et quantitatives des sciences psychologiques et du comportement,

notamment la psychobiologie, les neurosciences et l'éthologie. L'objectif principal est de permettre aux étudiants de concevoir ou évaluer de façon critique les démarches expérimentales en psychologie.

L'enseignement est structuré en un CM introductif, suivi de cinq séances. Chaque séance comprend un cours magistral (1,5h) présentant des éléments de méthodologie (depuis l'élaboration d'un protocole expérimental jusqu'aux analyses des données et leur représentation) et un TD (3h) lors duquel les étudiants analysent une étude scientifique qui met en application cette méthode.

***MCCC* :**

Étudiants inscrits en CC : Chaque séance de TD donne lieu à une évaluation sous la forme d'un compte-rendu réalisé en binôme. La moyenne des notes obtenues en TD représente 40% de la note finale. Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 60% de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée de 2h est organisé ultérieurement pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session. Il représente 100% de la note de seconde chance.

NPF - Névrose et Psychose : les fondamentaux en psychopathologie psychanalytique

Responsable : **Amos SQUVERER**

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Initiation à la psychopathologie psychanalytique par l'approche historique, épistémologique et théorique de ses origines.

Connaissances : Les grands principes du fonctionnement de l'appareil psychique élaborés par Freud à partir de ses découvertes « scandaleuses » (existence de l'inconscient, place fondamentale de la sexualité dans le développement psychique, dialectique du normal et du pathologique). Comment ils s'organisent selon les formes psychopathologiques : névrose (hystérique, obsessionnelle), psychose (paranoïa, schizophrénie). Repérage sémiologique.

Compétences visées : Acquérir des repères métapsychologiques (nature de l'angoisse, de la relation d'objet, mécanismes de défenses privilégiés) et sémiologiques suffisamment clairs

concernant les deux grands modèles d'organisation psychopathologique que sont la névrose et la psychose.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (100% de la note à l'UE)

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note : 100% de la note à l'UE

APE - Approches de la petite enfance

Responsable : **Claire NIOCHE**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs *:* Sensibiliser à la particularité de l'étude et de l'approche du jeune enfant, qui ne peut être faite en dehors d'une prise en considération de la famille. Dans une perspective psychanalytique (Freud, Winnicott, Klein, etc.) et interdisciplinaire, seront évoquées les relations précoces qui structurent les relations psycho-affectives.

Connaissances **:** Introduction aux notions d'intersubjectivité et de subjectivation, ainsi qu'à leur genèse dans le lien parents-enfant ; Introduction aux différentes manières de soutenir ce lien parents-enfant en psychologie clinique ; Sensibilisation à la place du corps dans les premières étapes du développement psychique.

Compétences **:** Connaître les principales étapes du développement psychique du très jeune enfant ; Repérer les troubles précoces de la relation parents-enfant ; Reconnaître les manifestations de troubles précoces du développement psychique de l'enfant.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en régime normal:

Un examen sur table en TD pendant la période d'enseignement (durée 1h), 40% de la note à l'UE.
Un examen sur table pendant la période d'examens (durée 1h30), 60% de la note à l'UE.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation (régime dérogatoire) :

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens.

Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD).

Note : 100% de la note à l'UE

PAT - Perception et attention

Responsable : **Laurent FERRIER**
Crédits : 3 ECTS
Intervenants : L. Ferrier, A. Marchal, M. Ammouche, J. Zbeeb
Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter les conceptions récentes de la perception (vision passive/active, perception de l'espace, interactions intermodales, perception auditive) et de l'attention, cette dernière permettant d'aborder de façon précise les notions d'automaticité, de sélectivité, d'exploration et d'habituation, de charge mentale.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**
Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**
Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

FCP2 - Fonctions comportementales 2

Responsable : **Fabrice SAVARIT**

Enseignants : F. Savarit, D. Sillam-Dussès (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM et 9h TD

***Objectifs* :** Cet enseignement présente les mécanismes neuroendocriniens impliqués dans le déclenchement, le contrôle et l'expression des grandes fonctions comportementales comme les rythmes biologiques, le sommeil, les comportements alimentaires, sociaux et reproducteurs. Ces grandes fonctions comportementales seront étudiées selon une double approche ontogénétique et adaptative.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Un examen sur table d'une durée de 1h30 et un examen à distance en durée limitée. Ces deux examens de CC auront lieu pendant la période de cours et la semaine de rattrapage et porteront sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD) .

Note finale : 50% pour l'examen. sur table et 50% pour l'examen à distance.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30 max) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note : 100% de la note à l'UE.

PAP – Processus de parentalité, filiation et affiliations

Responsable : **Muriel Bossuroy**

Enseignants : Muriel Bossuroy

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiants avec des concepts fondamentaux pour la compréhension des dynamiques de la parentalité.

Connaissances*:* Le cours débute par une présentation des définitions des concepts clés de la parentalité, en la distinguant de la notion de parenté. Ensuite sont abordés les enjeux psychiques du devenir parents, depuis le désir ou non-désir d'enfant jusqu'à la fin de l'adolescence en évoquant les différentes phases. Plusieurs thématiques sont développées dont les questions de transmission consciente et inconsciente, notamment à travers les modalités d'interactions précoces, les enjeux autour des interdits, les identifications, les rivalités inconscientes, les évolutions sociétales… Des situations plus spécifiques sont également évoquées pour approfondir ces différentes notions.

Compétences visées : Comprendre combien les enjeux de la parentalité s'ancrent dans l'histoire de chacun et savoir utiliser des concepts pour mieux décrire et mieux comprendre des observations cliniques concernant la parentalité.

Le TD visera à approfondir les notions de parentalité et de parenté et d'aborder, à partir de textes, certaines thématiques dont la transparence psychique pendant la grossesse, la notion de secret de famille, les spécificités de l'adoption, les transmissions familiales, la parentalité en situation de placement, les problématiques de la parentalité après une migration, les différentes approches thérapeutiques etc…

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu Intégral**

Deux notes de TD, d'une pondération de 50% de la note finale chacune portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE, CM et TD.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Devoir à la maison. Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Devoir à la maison. Note finale : 100% de la note à l'UE.

PPP - Préparation au Projet Professionnel et Personnel

Responsable : en cours

Enseignants : en cours

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 6h CM (1h30 hebdomadaire durant 4 semaines) et 15h TD (1h30 hebdomadaire sur 10 semaines)

Objectifs **:** Accéder à la meilleure adéquation entre les besoins personnels de l'étudiant.e et les nécessités de terrain pour réaliser son choix de parcours.

Connaissances **:** Spécificités du projet professionnel et résistance à son élaboration, reconnaissance de son implication dans un choix de secteur d'activité.

Compétences **:** Savoir réaliser et analyser un recueil de témoignages de professionnels, savoir établir un C.V. et rédiger une lettre de motivation, savoir se présenter à un entretien pour l'obtention d'un stage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Réalisation d'un recueil de témoignages auprès de professionnels du champ d'activité choisi et analyse des entretiens seul ou en groupe de 2 à 5 étudiants (100% de la note à l'UE)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée d'1h30, organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée d'1h30 est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note : 100% de la note à l'UE.

TEDS - Transition Écologique pour un Développement Soutenable

Responsable : **Chantal POTEAUX**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM (présentiel) - 15h TD (distanciel)

Objectifs : Sensibiliser les étudiants à la transition écologique, en leur proposant un socle commun de connaissances, intégré à tous les parcours de licence.

Ce socle, abordé de manière pluridisciplinaire, vise à leur donner des clés de compréhension des grands enjeux contemporains liés au développement soutenable. Les thématiques traitées incluent notamment : l'anthropocène, le déclin de la biodiversité et ses conséquences sur les fonctions écosystémiques, l'éco-anxiété, le climato-scepticisme, ainsi que des exemples d'initiatives citoyennes engagées dans la lutte contre le changement climatique.

Connaissances

Connaissances de base en écologie et biologie pour mieux comprendre les enjeux liés au déclin de la biodiversité et le réchauffement climatique

Connaissances de base pour comprendre les mécanismes cognitifs liés aux inquiétudes face à la crise environnementale, ainsi que ceux qui favorisent son déni malgré l'accumulation de preuves scientifiques.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu intégral**

Les cours en amphi comprendront des quizz et autres exercices à réaliser pendant la séance, qui compteront pour la validation de l'UE (10 séances en présence, comptant pour 50% de la note finale).

Chaque séance de distanciel comportera des exercices de validation qui se cumuleront pour la validation de l'UE (10 séances en distanciel, comptant pour 50% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal** de type QCM (en distanciel, portant sur les CM et les séances en distanciel)

Attention, cette UE ne comporte pas de note entrant dans le calcul de la moyenne du semestre. L'UE fonctionne par Validation ou Non-validation.

Ainsi, pour valider votre S4 il faut obtenir une moyenne au moins égale à 10/20 sur 27 ECTS (en ayant respecté les règles de présence pour d'éventuelles compensations) et avoir validé votre UE TEDS (3 ECTS).

Seconde chance : pas de seconde chance.

UE libre – à choisir parmi Culture, Sport etc.

L'étudiant a la responsabilité de se renseigner des modalités d'enseignement et d'examen de chaque atelier

Crédits : 3 ECTS *(1,5 ECTS par atelier sportif ou culturel, l'étudiant doit donc choisir 2 ateliers)*

ECE – Engagement Civique Étudiant

Responsables : **Steve BUENO-MARTIN et Bureau de Licence**

Crédits : 0 ECTS mais un bonus maximum de 0,05 point à la moyenne globale de l'année

Modalités de contrôle des connaissances :

L'étudiant(e) qui le souhaite peut faire valoir un engagement civique au sein d'une association éligible à ce dispositif (et dont la liste est établie par les instances dirigeantes de l'Université Sorbonne Paris Nord).

L'étudiant(e) devra transmettre un document rédigé d'une dizaine de pages présentant une libre réflexion autour de cet engagement. Le document devra être adressé le 1er jour de la session d'examen des seconds semestres au responsable de la mention Licence (M. Steve BUENO-MARTIN) qui se chargera de le transmettre à un membre du bureau pour appréciation. L'éventuel bonus obtenu sera ajouté à la moyenne annuelle lors du jury de 1ère session des seconds semestres.

Il n'y a pas de seconde chance pour cette UE ECE.

La bonification peut être obtenue lors de chacune des trois années de Licence à la condition que l'engagement ait lieu auprès d'associations différentes.

Licence 3 - Semestre 5

ANG3 - Anglais 3

Responsable 2025-2026 : Amanda NYADENGA, bureau D203, amanda.nyadenga@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique : bureau C 209, gestion-lansad.llshs@univ-paris13.fr

Enseignants: Lecteurs et maîtres de langue du département LCSE

Répartition horaire : 12h TD/semestre en présentiel + 12h TD à distance

En cas de cours hybride :

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les compétences nécessaires pour comprendre l'anglais écrit et oral, le parler et l'écrire, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales, discursives, phonologiques et grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. Le cours propose une alternance entre l'anglais général et l'anglais lié à la psychologie.

Niveau visé : B1 (en L1) et B2 (à la fin de la L3) du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table de deux heures (partiel final) 50%.

En contrôle terminal : les étudiants seront évalués lors d'un unique examen sur table de deux heures (100%). **Attention : cet examen est prévu en même temps que l'examen final de contrôle continu (CTI).**

En seconde chance: les étudiants seront évalués à l'écrit (examen d'1h30)

Parcours Psychologie clinique et psychopathologie (P1)

SYF – Symptôme et Fantasme

Responsable : **Barbara SMANIOTTO**

Enseignante : **Barbara SMANIOTTO**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Appréhender le sens du symptôme dans la théorie analytique et son rapport au fantasme dans l'étiologie (sexuelles) des névroses.

Connaissances :

Évolution du concept de symptôme dans la théorie analytique
Naissance de la notion de fantasme et son lien au symptôme hystérique
Fantasme et fantasmes originaires
Les fantasmes masochistes (on bat un enfant) et leur importance économique
Perspectives contemporaines autour des achoppements du fantasme
Des situations cliniques viendront étayer ces apports théoriques.

Compétences : Identifier et travailler avec les spécificités du symptôme dans la clinique analytique.
Explorer les capacités de création du fantasme dans sa relation au symptôme, et les incidences de l'échec du travail du fantasme.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:
Cette UE est validée par un **examen terminal** sous la forme d'un examen sur table/d'un partiel (**Pa : durée 1h30 = 100% de la note**).
Les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire seront évalués uniquement par le biais de l'examen terminal/du partiel (**Pa : durée 1h30 / 100% de la note**).

Seconde chance : examen sur table/**Pa d'1h30/100% de la note**, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 à l'UE et n'ayant pas pu compenser la note ni au semestre ni à l'année.

CNP - Champs cliniques : normalités et pathologies

Responsable : **Catherine MATHA**

Enseignants : C. Matha (CM) et D. Louziotou, Sylvain Matoré et Romain Rosanis (TD).

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 9 h CM / 15h TD

Objectifs : Interroger les définitions possibles du normal et du pathologique, ainsi que la dialectique entre ces deux pôles dans le champ de la psychopathologie psychanalytique.

Connaissances : Discussion dialectique et critique des différentes conceptions du normal et du pathologique.

Compétences visées : Appréhender la relativité de ces notions qui convoquent différents modèles de compréhension. La psychanalyse met en cause l'idée même d'une normalité mentale qui vaudrait pour tous les sujets. Quel que soit le modèle auquel elle se réfère (structural, entre crise et dépassement, lié à l'environnement), elle réoriente la question dans le sens d'une vie mentale à l'équilibre toujours singulier et qui ne peut faire l'objet d'une normalisation.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)

CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours ; Examen final du CM : un examen sur table pendant la période d'examen.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% Examen final

Un examen sur table pendant la période d'examen.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE.

BPE1 - Le bilan psychologique avec l'enfant 1 (Mutualisée avec le P2 et le P4)

Responsable : **Christine ARBISIO**

Enseignants : Christine Arbisio (CM), Stéphanie Cuénin (TD), Raphaël Dussarps (TD), Chloé Manin (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien : la théorie et la pratique du bilan psychologique avec les enfants.

Contenu : Cours : Les demandes de bilan et les rencontres avec l'enfant et sa famille ; l'histoire des tests ; introduction aux fondements théoriques de la psychométrie ; analyse psychométrique et clinique du WISC-V.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit le régime : Examen final : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format**.**

BPE2 - Le bilan psychologique avec l'enfant 2

Responsable : **Christine ARBISIO**

Enseignantes : Laurenne Chagneaud (CM), Charlène Abramson (TD), Stéphanie Cuénin (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Après le BPE1, poursuivre l'initiation des étudiants à la théorie et à la pratique du bilan psychologique avec les enfants, avec une introduction aux épreuves projectives avec l'enfant.

Contenu : Cours : projection, introjection et symbolisation ; historique et épistémologie ; présentation du Rorschach ; les épreuves thématiques : CAT et TAT.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format**.**

PAD-1 – Les Modèles de la Psychopathologie de l'Adulte : Névrose et Problématiques narcissiques

Responsable : **Cristina LINDENMEYER**

Enseignantes :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Approfondir les connaissances fondamentales de la névrose et les problématiques narcissiques à partir de la psychopathologie psychanalytique.

Connaissances :

Approfondir l'originalité de la nosologie psychanalytique. Les points de vue freudiens sur les névroses, les problématiques narcissiques à partir de l'évolution de son élaboration des théories des pulsions et de la sexualité infantile. Les effets de l'introduction du narcissisme et la deuxième théorie des pulsions sur le travail clinique. Le dialogue avec Ferenczi et l'apport de Klein, Winnicott et Lacan concernant leurs élaborations respectives sur la psychopathologie de l'adulte.

Compétences : Savoir reconnaître l'évolution et les différents modèles d'approche de la psychopathologie de l'adulte de Freud et des auteurs postfreudiens.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)
CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours
ET du CM : un examen sur table pendant la période d'examen.
Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% et** un examen sur table pendant la période d'examen.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE.

PSI – Pulsions et sexualité

Responsable (enseignante CM) : **Barbara SMANIOTTO**

Enseignants TD : D'ASCENZO Francesca, MENCIA-HUERTA Matthieu, TOMASZEWSKI Crystal, TRAVASSOS Natalia

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Explorer les grands modèles de la sexualité infantile, des fondements de la théorie freudienne aux auteurs plus contemporains, et son lien à l'organisation pulsionnelle et aux *destins* des pulsions.

Connaissances :
Stades, positions et organisations pulsionnelles
Destins des pulsions et théories des pulsions
Les phases du développement psycho-sexuel
Les textes étudiés en TD viendront d'une part étayer les connaissances conceptuelles et théoriques transmises dans le CM ; et d'autre part proposer des illustrations cliniques concrètes.

Compétences : Reconnaître les phases du développement psychosexuel, leurs spécificités et leurs liens à l'organisation pulsionnelle.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :
Cette UE est validée par une **Évaluation Continue** (**EvC = 40% de la note)** en TD.

- Un exposé oral en groupe portant sur les textes étudiés en TD
- Une restitution écrite individuelle

Et un **examen terminal** sous la forme d'un examen sur table/d'un partiel (**Pa : durée 1h30 = 60% de la note**).
Les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire seront évalués uniquement par le biais de l'examen terminal / du partiel (**Pa : durée 1h30/100% de la note**).

Seconde chance : examen sur table / **Pa d'1h30/100% de la note**, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 à l'UE et n'ayant pas pu compenser la note ni au semestre ni à l'année.

TERP1 - TER de Psychologie clinique et psychopathologique

Responsable : **Cristina LINDENMEYER**

Crédits : 3 ECTS

Enseignants : M. Chocron, G. Coyer, C.Arbisio, K-L. Schwering, H.Abdelouahed, M. Bossuroy, M. Mansouri, L. Seijas, L. Kirazian, Cécilia Rodrigues, D. Louziotou, Haya Haidar.

Répartition horaire : 12h TD au S5

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant.e.

Objectifs : Problématisation d'une question liée à la clinique et élaboration d'une note de recherche bibliographique à partir des hypothèses issues de cette problématisation de la clinique.

Contenu : L'enseignement initie les étudiant(e)s à la notion de « problématique de recherche » en s'appuyant sur des exemples concrets à travers un suivi en petits groupes.

Connaissances : Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche ; Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dans le domaine de formation du parcours.

Compétences :

Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers
Savoir exposer une problématique de recherche (par écrit et à l'oral)
Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Aucune dispense d'assiduité possible pour le TER.

Élaboration et rédaction d'une note de recherche (devoir maison de 5 à 10 pages) à remettre à la fin du semestre. L'étudiant devra impérativement assister aux supervisions des TER. L'étudiant sera noté DEFAILLANT si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie. Le format et le contenu exigé seront discutés en TD.

Seconde chance : reprise du document de recherche. L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision des TER. C'est l'enseignant responsable du TER qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance en fonction du critère de l'assiduité. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire une note de recherche avec le même format que celui exigé pour la première session.

PRO 1 et 2 - Supervision des pratiques professionnelles du S5 et S6

Responsables : **Cristina LINDENMEYER**

Crédits : 6 ECTS (3 ECTS par semestre)

Enseignants : M. Chocron, C.Arbisio, K-L. Schwering, H.Abdelouahed, M. Bossuroy, M. Mansouri, L. Seijas, L. Kirazian, Cécilia Rodrigues, D. Louziotou, Haya Haidar.

Répartition horaire : 12h TD au S5 et 12 TD au S6

Total : 100 heures de stage minimum et 24 heures de TD de supervision

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique clinique de terrain. L'étudiant.e doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures mais ne doit pas être réalisé sur une période courte (minimum stage étalé sur 3 mois). Le stage doit être réalisé sous la supervision d'un maître de stage en institution détenteur du titre professionnel de psychologue : ayant obtenu soit le diplôme de DESS soit le diplôme de master 2 de psychologie et il doit être. Il n'est pas possible d'effectuer un stage dans un cabinet libéral. Aucun stage ne devra commencer avant la signature de la convention en trois exemplaires (attention le délai pour obtenir une signature peut être très long notamment en milieu hospitalier).

L'étudiant reste dans le même groupe de supervision au S5 et au S6

Il est vivement recommandé aux étudiants de chercher un stage au printemps de l'année qui précède leur inscription en licence 3 (en mars-avril-mai) pour faciliter l'obtention d'un stage et de sorte que dès l'entrée en licence 3, l'étudiant puisse commencer son stage en septembre-octobre.

Liste non exhaustive d'institutions pour un stage : services hospitaliers (psychiatrie, CMP, Hôpitaux de jour), EHPAD, CATTP, CAARUD, etc. Vous pouvez consulter une liste des lieux de stages auprès du secrétariat des stages au bureau de l'UFR LLSHS.

***Connaissances* :** Découverte du milieu professionnel ; Connaissances du fonctionnement institutionnel ; Connaissances cliniques et psychopathologiques ; Sensibilisation à la pratique du psychologue clinicien.

***Compétences* :** Trouver sa place de stagiaire dans une institution **;** Développer des compétences d'observation clinique ; Comprendre le fonctionnement d'une institution **;** Développer la qualité d'écoute.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

La validation de l'UE PRO 1 des semestres 5 et 6 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e. Cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise pour chaque semestre.

- Au S5 : rapport de stage partiel de 5 à 10 pages (pas de régime dérogatoire pour l'UE PRO). Il portera sur une présentation de l'institution, de la place du psychologue, de la place du stagiaire, et éventuellement d'une vignette clinique.

Au S6: rapport de stage de 10 à 20 pages faisant aussi état de l'évolution de son propre regard porté sur sa place de psychologue stagiaire au sein de l'institution.

La validation de l'UE PRO est donc soumise à quatre conditions :

- Réalisation d'un stage d'au min. 100h sous la supervision d'un psychologue référent de l'institution. Pour être validé en 1ère session du semestre 1, et donc pour que l'année de L3 soit validée en 1ère session, le stage doit obligatoirement débuter le **1er décembre 2022** au plus tard.
- Tous les stages débutants entre le 1er décembre 2023 et le **1er février 2024** relèveront pour leur validation de la "seconde chance". Celle-ci se fera au fil de l'eau obligatoirement avant le **15 mars 2024**. Dans cette configuration, l'année de L3 ne pourra donc être validée qu'en seconde session de jury (juin 2024).
- Présence obligatoire aux TD de supervisions de stage à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (aucune dérogation ne sera accordée).
- Réalisation d'un rapport de stage partiel au S5 et complet au semestre 6 en fin de stage
- Production et attestation de stage signée par le psychologue référent de l'institution avec avis motivé (tampon et coordonnées du psychologue sur l'attestation).

Note finale : Ces quatre éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas réuni, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation.

Seconde chance : L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et s'il a réalisé un stage d'au moins 100 heures dans les conditions précisées ci-dessus.

Tous les stages débutants entre le 1er décembre 2023 et le 1er février 2024 relèveront pour leur validation de la "seconde chance". Le stage doit donc démarrer impérativement avant le **1er février**.

La validation de seconde chance se fera au fil de l'eau obligatoirement avant le **15 mars 2024**. Dans cette configuration, l'année de L3 ne pourra donc être validée qu'en seconde session de jury (juin 2024).

C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus.

Parcours Psychologie du développement (P2)

DBB - Etude du bébé et développement

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignant : I. Abramson

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études du bébé et le développement du bébé depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge de 3 ans. Les approches théoriques et méthodologiques enseignées sont plurielles. Le cours met l'accent sur les compétences et les interactions précoces du bébé.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude du foetus et du bébé et la diversité des approches
Connaissances théoriques sur le développement du bébé
Connaissances sur le concept de « compétences précoces » et d'interactions précoces

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du bébé
Savoir observer un bébé
Savoir repérer les grandes étapes du développement du bébé
Savoir observer les compétences précoces
Savoir observer les liens mère enfant

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : contrôle hybride (40 % TD et 60 % examen final)

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile d'une observation d'un bébé (40%) et 2/ examen sur table portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30) (60%)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h) ou un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note finale : 100% de la note à l'UE

EVP - Emergence de la vie psychique

Responsable : **Aline COHEN DE LARA**

Enseignante : A. Cohen de Lara (CM)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs *:* Naissance et développement de la vie psychique et de la pensée chez le bébé et le très jeune enfant. Apports des perspectives psychanalytiques au développement de l'enfant. Études de textes en TD.

Connaissances **:** Enseignement de différents apports théoriques dans le champ de la psychanalyse de l'enfant. Étude du développement normal et pathologique.

Compétences **:** Comprendre et savoir restituer des acquis théoriques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : Épreuve terminale (DM ou Examen sur table)

Ce devoir terminal portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat.

Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :

Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

MED - Méthode expérimentale et recherches en psychologie du développement

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignante : Anne Marchal

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Cet enseignement présente la méthode d'étude expérimentale qui permet d'étudier le développement cognitif chez l'enfant. L'enseignement prend appui sur des recherches expérimentales réalisées auprès de jeunes enfants et d'enfants plus âgés, l'âge étant une dimension cruciale à prendre en compte du point de vue méthodologique.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude expérimentale de l'enfant
Connaissances sur la démarche de recherche sur le développement de l'enfant
Connaissances sur le développement cognitif de l'enfant

Compétences

Savoir appliquer la méthode expérimentale
Savoir lire un article de recherche sur le développement de l'enfant et savoir l'exposer

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : examen terminal (100 %)

Devoir maison (ou en ligne) est prévu et portera sur l'ensemble du cours ou une partie ainsi que des lectures et de facto sur une réflexion personnelle.

100% de la note à l'examen final

Seconde chance :

Devoir maison (ou en ligne) est prévu et portera sur l'ensemble du cours ou une partie ainsi que des lectures et de facto sur une réflexion personnelle.
100 % de la note à l'examen terminal.

LET - Lecture de textes enfants et adolescents

Responsable : **Claire NIOCHE-SIBONY**

Enseignant : C. Pfister et F. Arabaci-Colak (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs

L'objectif est de proposer, en petits groupes, une lecture approfondie d'un ou de quelques textes brefs du corpus psychanalytique portant sur la clinique de l'enfant et de l'adolescent, avec une méthodologie de lecture progressive et articulée préparant à la synthèse. Ce travail de lecture est

inséparable d'un entraînement à l'écriture, et ce cours permettra de déceler les difficultés éventuelles de rédaction et d'y travailler.

Compétences visées

Il est attendu des étudiants une bonne participation à l'oral. Il est requis également qu'ils commencent à savoir problématiser une notion, à la contextualiser. L'objectif à la fin des enseignements est que les étudiants aient la capacité d'expliquer et de restituer le mouvement d'un texte et d'en dégager les thèses principales ; enfin, qu'ils soient en mesure de commencer à faire des liens et des allers-retours avec leur expérience clinique de stage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en régime normal:

Une évaluation en TD pendant la période d'enseignement (travail à rendre), 40% de la note à l'UE.
Un examen sur table pendant la période d'examens (durée 1h30), 60% de la note à l'UE.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation (régime dérogatoire) :

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens.

Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés travaillés en TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance **:** Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD).

Note : 100% de la note à l'UE

BPE1 - Le bilan psychologique avec l'enfant 1 (Mutualisée avec le P2 et le P4)

Responsable : **Christine ARBISIO**

Enseignants : Christine Arbisio (CM), Stéphanie Cuénin (TD), Raphaël Dussarps (TD), Chloé Manin (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien : la théorie et la pratique du bilan psychologique avec les enfants.

Contenu : Cours : Les demandes de bilan et les rencontres avec l'enfant et sa famille ; l'histoire des tests ; introduction aux fondements théoriques de la psychométrie ; analyse psychométrique et clinique du WISC-V.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit le régime : Examen final : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format**.**

TER - Travail d'étude et de recherche

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignantes : Hakima Megherbi ; Claire-Nioche Sibony

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Cet enseignement initie les étudiants à un travail d'étude et de recherche bibliographique sur une problématique liée au domaine de la petite enfance, de l'enfance de l'adolescence et/ou des familles. L'enseignement initie les étudiants à la notion de « problématique de recherche ». L'étudiant est invité à produire une note de recherche où il devra faire des recherches bibliographiques, définir des concepts, définir une problématique, etc.

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant.e et le motif d'absence.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche
Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dans le domaine de formation du parcours 2

Compétences

Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers
Savoir exposer une problématique de recherche (par écrit et à l'oral)
Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Aucun étudiant dispensé d'assiduité même pour un motif dérogatoire.

Note de recherche (Devoir maison) sous réserve de l'assiduité (100 % de la note)

Seconde chance : note de recherche (devoir maison) à rendre (100 % de la note)

UE PRO 1. Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignants : Hakima Megherbi ; Claire-Nioche Sibony

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD (cf. aussi UE PRO 2 S6)

N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique clinique de terrain. L'étudiant.e doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures. Le stage doit être effectué durant la période de supervision des stages (il peut néanmoins s'étendre en dehors de la période des cours) ; il ne doit pas être réalisé sur une période courte (minimum stage étalé sur 3 mois). Le stage doit être réalisé sous la supervision d'un maître de stage en institution, un psychologue ayant au moins trois ans d'expérience (pas forcément dans le lieu actuel), ayant obtenu soit le diplôme de DESS soit le diplôme de master2 de psychologie et il doit être détenteur du titre professionnel de psychologue.

Ainsi, l'UE PRO se compose d'une supervision des pratiques cliniques comportant un stage dans une institution accueillant des bébés ou des enfants ou des adolescents, des familles ou des jeunes adultes, et dans laquelle un psychologue effectue un travail de prévention et/ou d'évaluation, d'écoute et / ou de soins. Il est aussi possible d'effectuer un stage de licence en service de psychiatrie adulte. Il n'est pas possible d'effectuer un stage dans un cabinet libéral. Aucun stage ne devra commencer avant la signature de la convention en trois exemplaires (attention le délai pour obtenir une signature peut être très long notamment en milieu hospitalier). Un secrétariat est dédié à la gestion administrative des stages, il s'agit de madame Marion Maestroni au couloir A (premier étage).

Dates butoir pour débuter un stage

Des dates butoir sont données aux étudiants pour commencer le stage. Le stage devra débuter au plus tard le 1er décembre pour pouvoir présenter un travail à la session 1 des examens, et au plus tard le 1er février pour pouvoir présenter un travail à la session 2. Au-delà du 1er février, si le stage n'a pas commencé, l'étudiant.e ne pourra pas valider l'UE PRO.

Il est vivement recommandé aux étudiants de chercher un stage au printemps de l'année qui précède leur inscription en licence 3 (en mars-avril-mai) pour faciliter l'obtention d'un stage et de sorte que dès l'entrée en licence 3, l'étudiant puisse commencer son stage en septembre-octobre.

Liste non exhaustive d'institutions pour un stage : services hospitaliers (pédopsychiatrie, CMP, Hôpitaux de jour, maternité, pédiatrie, service de néonatologie, services spécialisés, maison des adolescents etc.), CATTP, IME, Impro, ASE, PMI, Crèches, Foyers d'accueil maternels, associations (eg. Accueil parents enfants, maison verte) etc.

Vous pouvez consulter une liste des lieux de stages auprès du secrétariat des stages de l'UFR LLSHS.

Connaissances

Découverte du milieu professionnel
Connaissances du fonctionnement institutionnel
Connaissances cliniques et psychopathologiques
Sensibilisation à la pratique du psychologue clinicien

Compétences

Trouver sa place de stagiaire dans une institution
Développer des compétences d'observation clinique
Comprendre le fonctionnement d'une institution
Développer la qualité d'écoute

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% examen terminal

La validation de l'UE PRO 1 du semestre 5 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e. La validation consistera à présenter un travail écrit faisant état d'un rapport de stage intermédiaire. Les consignes sont données dans les groupes.

Seconde chance : L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO. L'étudiant doit faire la demande auprès de son enseignant responsable de l'UE PRO et ce dernier autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un écrit avec les mêmes consignes que celles de la 1ère chance et dont la date butoir est précisée en début d'année (généralement ce rendu au fil de l'eau se fait à la mi-mars).

N.B.

Un étudiant n'a pas le droit de continuer le stage s'il arrête la supervision et ce, quelle qu'en soit la raison. Tout changement durant l'année ou le semestre doit être signalé à l'enseignant responsable de l'UE.

Parcours Psychologie sociale (P3)

APG - Approches psychanalytiques du groupe

Responsable : **Saduman KADI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

***Objectifs* :**

Ce cours est pensé comme une introduction à l'approche psychanalytique des groupes. Il est structuré autour des auteurs majeurs de ce champ, de leurs œuvres et de leurs concepts fondamentaux. Ils feront donc l'objet d'une présentation rigoureuse au regard des enjeux historiques et épistémologiques de leurs apports respectifs.

Objectifs du TD : Accompagner la lecture des textes princeps et des auteurs historiques et contemporains du groupe et de la groupalité.

***Connaissances* :**

Connaître et différencier les modèles théoriques et les conceptions de la groupalité.

Compétences :

Identifier les fonctions psychiques, psychosociales et anthropologiques des groupes ; Mieux comprendre certains mécanismes groupaux et inviter les étudiant(e)s à réfléchir sur les processus inconscients qui se développent dans les groupes (les équipes et les institutions) dans lesquels ils auront à exercer professionnellement que ce soit comme psychologue clinicien ou comme psychosociologue ; Appréhender « la résistance épistémologique au concept de groupe » (cf. Anzieu et Martin).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

EPS - Les entretiens en psychologie sociale

Responsable : **Sophie-MERCIER-MILLOT**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 9h CM - 15h TD

* Attention : l'assiduité aux TD est obligatoire

Objectifs :

Cet enseignement a un double objectif : comprendre ce qui spécifie un entretien, qu'il soit de recherche ou non, individuel ou de groupe, selon son cadre (famille, entreprise, etc.) ainsi que les différentes méthodes utilisées, et « s'essayer » dans une mise en situation.

Connaissances :

Ce qui distingue les entretiens en psychologie sociale et du travail.

Compétences :

Savoir conduire un entretien dans différents contextes et selon différentes méthodes.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle continu

Faire trois entretiens (en séance), en retranscrire des parties et conduire une élaboration écrite à mettre en lien avec les CM (hors séance). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Reprise du travail d'élaboration. Note : 100% de la note à l'UE

ISO - Les interactions sociales

Responsable : **Pascale MOLINIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs :

Initiation au travail de terrain compris comme une pratique d'interaction où le psychologue doit être en mesure de travailler son propre positionnement tant social (épistémologie du point de vue, des savoirs situés, etc.) que subjectif. Le cours vise à développer la capacité à analyser, d'une part, les modalités de construction scientifique de la réalité, d'autre part, la place occupée par les résistances ou les défenses des chercheurs dans cette construction.

Connaissances :

Acquérir des connaissances sur les théories des interactions sociales, être capable de les utiliser pour d'identifier de façon réflexive le positionnement d'un texte, d'un auteur, d'un locuteur, ainsi que son propre positionnement.

Compétences :

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée 1h30).

Note : 100% de la note à l'UE

LTF1 - Lecture de textes fondamentaux (1)

Responsable : **Sophie MERCIER-MILLOT**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs :

Étudier, dans le cadre du TD, différents textes en psychologie sociale expérimentale, en psychosociologie et dans des champs connexes.

Connaissances :

Connaître les concepts et les auteurs.

Compétences :

Savoir lire, rendre compte de textes scientifiques et commenter des textes scientifiques, à l'écrit et à l'oral.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu**

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation (situation exceptionnelle pour cette UE) : **100% examen terminal**

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Seconde chance : Reprise des travaux. Note : 100% de la note à l'UE

QTM – Le questionnaire : questions de méthodologie

Responsable **: Delphine PEYRAT-APICELLA**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Prérequis : ST2

Objectifs :

L'objectif de cette UE est de construire un questionnaire sur un thème de son choix et de conduire l'analyse des réponses recueillies.

Connaissances :

Typologie, formulation et ordre des questions, mise en forme des résultats.

Compétences :

Construire un questionnaire d'opinions. Utiliser le logiciel Excel pour présenter et analyser les réponses.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux dossiers en fin de semestre :

- Un dossier réalisé en commun par un groupe de 3 à 5 étudiants, sur la problématique et l'élaboration du questionnaire et le résultat des passations (sur Excel).

- Un dossier personnel reprenant les phases de la construction, les difficultés rencontrées (personnelles et interpersonnelles), les réflexions et problématiques posées par rapport à l'échantillon de sujet, aux questions posées, etc.

  Note finale : moyenne des notes des deux dossiers.

  Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

  Un dossier personnel en fin de semestre portant sur la problématique et l'élaboration d'un questionnaire.

  Seconde chance : Un dossier personnel, sur la problématique et l'analyse des réponses recueillies. Note finale : 100% de la note à l'UE.

VEX – Violences et exils

Responsable : **Houria Abdelouahed**

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs:

- Sensibiliser les étudiants aux traumatismes dus aux violences collectives et aux exils forcés.

Connaissances :

–Réfléchir sur les remaniements psychiques - engendrés par les violences politiques - et sur les incidences subjectives en lien avec les exils forcés.

–Étudier les mécanismes psychiques que sous-tend cette expérience de déplacement - qui implique extraterritorialité - et ce qui lui est concomitant : traumatisme, problématiques de la perte (lieux, langue, repères, sentiment d'identité...) et du deuil. Comment ces déplacements réactivent-ils les séparations premières et leurs modalités et comment la clinique peut-elle aider à la réorganisation des matériaux psychiques ?

Compétences : Acquérir les outils théoriques qui permettent de comprendre les concepts clefs en lien avec la violence et repérer les expressions psychopathologiques des sujets qui ont été confrontés à des expériences de violence et de déracinement.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance :

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

TER – Travail d'étude et recherche

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs :

L'enseignement initie les étudiant(e)s à la notion de « problématique de recherche » en s'appuyant sur des exemples concrets. L'étudiant.e est invité.e à produire une note de recherche où il.elle devra faire des recherches bibliographiques, définir des concepts, etc.

Connaissances :

Se repérer dans la littérature scientifique, savoir rendre compte d'un concept, d'une théorie, d'un champ conceptuel, conduire et organiser un travail de recherche.

Compétences :

Savoir élaborer une problématique et faire une revue de littérature en psychologie sociale.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Examen terminal : Note de recherche (8 à 10 pages normées). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Reprise de la note de recherche. Note finale : 100% de la note à l'UE.

PRO P3-1 – Supervision des pratiques professionnelles (1ère partie)

Responsable : **Saduman KADI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

* Attention : l'assiduité aux TD est obligatoire

Objectifs :

Stage 100h et suivi de stage par l'initiation à la recherche de stage, aux méthodes d'observation et à la place du psychosociologue.

Compétences :

S'initier à la pratique psychosociale. S'exercer aux méthodes d'observation, négocier et penser la place du psychosociologue.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Présence obligatoire à la supervision quel que soit le statut de l'étudiant (aucune dérogation ne sera accordée).

100% examen terminal : Note finale : 100% de la note à l'UE si la condition d'assiduité a été remplie. A la fin du S5 : travail écrit sur la recherche d'un lieu de stage et/ou sur les premiers recueillis et analyse d'articles.

Parcours Psychologie cognitive (P4)

DIF - Différences individuelles et fonctionnement cognitif

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie différentielle. Réfléchir à la façon d'étudier les différences individuelles de façon complémentaire à l'étude du fonctionnement cognitif général.

Contenu : Le cours abordera plusieurs thématiques caractéristiques de l'approche différentielle du fonctionnement cognitif : méthode des tests et éléments de psychométrie, étude des différences interindividuelles (notamment sur la question de l'intelligence) et étude des différences intergroupes (styles cognitifs, différences hommes/femmes).

MCCC

Hybride
Étudiants inscrits en CC : 1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET :** Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

MAP – Mémoire, Apprentissage

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**
Intervenants : S. Bueno-Martin, L. Ferrier
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Le cours consiste à présenter différents modèles de la mémoire et de l'apprentissage. Sera particulièrement illustrée l'articulation entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

***Compétences* :** Articulé autour de la méthode expérimentale, le cours permettra d'approfondir les fonctions cognitives de la mémoire et de l'apprentissage introduites les années précédentes.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

Hybride
Étudiants inscrits en CC : 1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET :** Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

NEC - Neuropsychologie cognitive

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**
Intervenante : Chloé Samson (Neuropsychologue praticienne)
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter l'histoire de la neuropsychologie et la démarche de la neuropsychologie cognitive. Le cours fournit une description de certains outils et des grands syndromes neuropsychologiques. La question du diagnostic et de l'évaluation des fonctions cognitives instrumentales et de niveau supérieur sont abordées.

Contenu : Acquérir des connaissances et méthodes relatives à ce domaine. Sensibiliser à l'articulation entre cognition et clinique. Réfléchir sur les critères du normal et du pathologique.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Hybride
Étudiants inscrits en CC :
1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :
100% ET. Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

***Seconde* chance :** Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

MPA – Méthodes et Pratiques d'Analyse

Responsable : **Laurent FERRIER**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs :
***Connaissances* :**

Ce cours porte sur la méthodologie expérimentale et les pratiques d'analyses en psychologie expérimentale et cognitive, de la conception d'un plan d'expérience à l'analyse des résultats. La première partie présente les bases, un point historique et épistémologique de la démarche scientifique et les éléments d'un protocole expérimental ainsi que le vocabulaire scientifique (variables indépendantes, dépendantes, facteurs, relations de croisement et d'emboîtement dans les différents plans expérimentaux). La deuxième partie est consacrée à l'analyse descriptive : calcul et interprétation des effets principaux et des interactions, représentation graphique des résultats à l'aide de diagrammes d'interaction et standardisation des effets. Le cours aborde ensuite la notion d'inférence statistique via la loi normale puis vers l'analyse de variance (ANOVA). Les étudiants apprennent à formuler des hypothèses statistiques, à comprendre la loi normale, et à appliquer l'ANOVA sur des données issues de différents plans expérimentaux. L'accent est mis sur l'interprétation des résultats : effets principaux et effets d'interactions, sommes des carrés centrés, degrés de liberté, carrés moyens, test F et taille d'effet. Les séances s'appuient sur des exercices et études de cas pour mettre en pratique les notions vues en cours, en utilisant différents outils (Excel, Jasp, calculette…). L'objectif est d'acquérir les compétences pour pouvoir concevoir un protocole rigoureux, décrire et analyser des données expérimentales et en interpréter les résultats de manière critique et réflexive.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

Hybride
Étudiants inscrits en CC : 1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET :** Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

BPE1 - Le bilan psychologique avec l'enfant 1 (Mutualisée avec le P2 et le P4)

Responsable : **Christine ARBISIO**

Enseignants : Christine Arbisio (CM), Stéphanie Cuénin (TD), Raphaël Dussarps (TD), Chloé Manin (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien : la théorie et la pratique du bilan psychologique avec les enfants.

Contenu : Cours : Les demandes de bilan et les rencontres avec l'enfant et sa famille ; l'histoire des tests ; introduction aux fondements théoriques de la psychométrie ; analyse psychométrique et clinique du WISC-V.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit le régime : Examen final : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format**.**

TER – Travail d'Etude et de Recherche

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Cet enseignement initie les étudiants à un travail d'étude et de recherche bibliographique sur une problématique liée à la psychologie cognitive. Les étudiants seront invités à élaborer une note de recherche qui devra s'appuyer sur une recherche bibliographique, une définition des concepts, l'identification d'une problématique etc.

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant.e.

Connaissances
Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche
Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dans le domaine de la psychologie cognitive.

Compétences
Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers
Savoir exposer une problématique de recherche (à l'écrit et à l'oral)
Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :
L'étudiant devra impérativement assister aux supervisions des TER et il devra produire une note de recherche écrite : travail à domicile (environ 8-10 pages) qui vaudra pour 100% de la note. L'étudiant sera noté DEFAILLANT si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie. Le format et le contenu exigé seront discutés en TD.

Seconde chance
L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision des TER. C'est l'enseignant responsable du TER qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance en fonction du critère de l'assiduité. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire une note de recherche ayant le même format que celui exigé pour la première session.

PRO1 - Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**
UE aux S5 et S6
Répartition horaire : 12h TD à chaque semestre
Total : 100 heures de stage minimum sur l'année et 12 heures de TD de supervision par semestre.

Objectifs : Donner aux étudiants les outils méthodologiques et théoriques pour réaliser un stage en psychologie cognitive ou en neuropsychologie en adéquation avec le terrain de stage (laboratoire, institution de soins, école, entreprise…).

Contenu : L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique expérimentale ou clinique de terrain. L'étudiant doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures. Le stage doit être effectué durant la période de supervision des stages. Le stage doit être réalisé sous la supervision d'un maître de stage en institution. Ainsi, l'UE PRO se compose d'une supervision des pratiques expérimentales ou cliniques comportant un stage dans une institution travaillant sur des problématiques liées à la cognition (du normal au pathologique). Il n'est pas possible d'effectuer un stage dans un cabinet libéral. Aucun stage ne devra commencer avant la signature de la convention en trois exemplaires (attention le

délai pour obtenir une signature peut être très long notamment en milieu hospitalier). Un secrétariat est dédié à la gestion administrative des stages, il s'agit de madame Marion Maestroni au couloir A (premier étage).
N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

Dates butoir pour débuter un stage
Des dates butoir sont données aux étudiants pour commencer le stage. Le stage devra débuter au plus tard le 1er décembre pour pouvoir présenter un travail à la session 1 des examens, et au plus tard le 1er février pour pouvoir présenter un travail à la session 2. Au-delà du 1er février, si le stage n'a pas commencé, l'étudiant.e ne pourra pas valider l'UE PRO. Les étudiants n'ayant pas rendu de travail alors qu'ils avaient débuté un stage avant le 1er décembre, les étudiants n'ayant pas validé cette UE en 1ère session (moins de 10/20) alors qu'ils avaient débuté leur stage avant le 1er décembre ou les étudiants ayant commencé leur stage entre le 1er décembre et le 1er février rendront un travail au fil de l'eau au plus tard le 15 mars.

Connaissances : Découverte du milieu professionnel ; Connaissances du fonctionnement institutionnel ; Connaissances des fonctions cognitives (du normal au pathologique) ; Sensibilisation à la pratique de la recherche en psychologie cognitive ou de la pratique en neuropsychologie

Compétences
Trouver sa place de stagiaire dans une institution
Développer des compétences en matière de recherche expérimentale ou d'observation clinique en neuropsychologie
Comprendre le fonctionnement d'une institution
Développer la qualité d'écoute

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :
100% ET (pas de régime dérogatoire pour l'UE PRO)
La validation de l'UE PRO du semestre 5 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e.
La validation consistera à présenter un travail présentant les premières réflexions autour du stage réalisé.

Seconde chance
L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et si le stage a démarré avant le 1er février. C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consiste à produire un travail maison de type rapport de stage partiel, avec les mêmes modalités d'évaluation qu'à la première session.

Parcours Psychophysiologie (P5)

ETH - Éthologie

Responsable : **Cédric ZIMMER**

Enseignants : C. Poteaux, C. Zimmer (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Prérequis : Aucun

Objectifs : Initier les étudiants à l'éthologie et l'écologie comportementale, étude scientifique du comportement des espèces animales, incluant l'humain, dans leur milieu naturel ou au laboratoire, à travers des méthodes d'observations précises et en tenant compte de l'histoire évolutive des espèces et des variations du milieu.

Contenu : Les origines de l'éthologie et l'écologie comportementale, leurs enracinements dans les sciences de l'évolution. Les définitions, et les méthodes. Etudier le comportement animal sous quatre aspects : sa fonction adaptative, ses mécanismes, son développement au cours de la vie d'un individu et son évolution au niveau phylogénétique. Ces aspects seront illustrés par différents thèmes comme la reconnaissance individuelle et sociale, l'adaptation comportementale, les stratégies d'approvisionnement, népotisme et reconnaissance de parentèle, le lien entre hormones et comportements et les processus évolutifs ayant déterminé le comportement de l'animal.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Le premier CC consiste à réaliser une note de type Bluesky Thread (ensemble de messages d'un même utilisateur liés les uns aux autres sur un même sujet) en relation avec les sujets de l'UE, à partir d'un article scientifique avec restitution et discussion en classe sur le sujet choisi par l'étudiant. Le deuxième CC correspond à un examen écrit pendant la période de cours (durée 1h30). L'examen terminal (durée 1h30) porte sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal (100%)** L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée 1h30)), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

CMA – Communication animale

Responsable : **Fabrice SAVARIT**

Enseignants : F. Savarit, R. Honorio, L. Peckre (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM et 6h TD

Objectifs : La communication tient une place importante dans les relations interindividuelles. Cet enseignement a pour objectif d'étudier les systèmes de communication selon une approche causale et fonctionnelle chez l'animal.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Un examen sur table d'une durée de 1h30 pendant la période de cours portant sur tout ou partie des CM et TD vus au cours du semestre et un examen terminal de 1h30 durant la période des examens.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30 max) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note : 100% de la note à l'UE.

NCO - Neurosciences cognitives

Responsable : **Fabrice SAVARIT**

Enseignants : F. Savarit, R. Honorio, L. Peckre, M.C. Lorenzi (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs : Le but de cet enseignement est de spécifier l'apport des neurosciences dans l'étude des fonctions cognitives. Cet enseignement se situe à l'interface de la psychologie et des neurosciences. Il a pour objectif de relier les capacités cognitives et leurs déclins aux mécanismes neuronaux sous-jacents.

Contenu : Le contenu de cet enseignement couvre des domaines de la cognition tels que l'apprentissage et la mémoire, le vieillissement, les relations sociales, etc.

MCCC

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Un examen écrit en TD (durée 1h30) durant la période de cours et un examen terminal portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD) (durée 1h30).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal (100%)**

L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

NPC - Neurosciences des troubles psychiatriques et comportementaux

Responsable : **Romain HONORIO**

Enseignants : R. Honorio (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs : Le but de cet enseignement est de faire le lien entre les troubles psychiatriques/comportementaux et leurs bases neurobiologiques. Cet enseignement se situe à l'interface de la psychologie et des neurosciences. Il a pour objectif de proposer différents éléments de diagnostic de certains troubles psychiatriques/comportementaux et d'appréhender les dysfonctionnements cérébraux qui accompagnent ces différentes psychopathologies.

Contenu : Le contenu de cet enseignement couvre différentes pathologies mentales et comportementales, ainsi que des mécanismes cérébraux associés. Il a pour but de présenter le bilan actuel des connaissances en stipulant les savoirs acquis en termes de cadres théoriques, de diagnostic, de mécanismes neuropsychologiques et de voies thérapeutiques dans le cadre de troubles mentaux et comportementaux tels que les addictions, la dépression, la schizophrénie, troubles bipolaires, etc.

MCCC

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Un examen sur table d'une durée de 1h30 pendant la période de cours (portant sur tout ou une partie des CM et TD vus au cours du semestre) et un examen terminal de 1h30 durant la période des examens.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30 max) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note : 100% de la note à l'UE.

PTE - Psychologie et Théorie de l'Evolution

Responsable : **Chantal POTEAUX**

Enseignants : C. Poteaux, F.Savarit

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Comprendre l'intérêt et la pertinence de la théorie de l'évolution dans l'analyse des processus psychologiques.

Connaissances

Mieux connaître le comportement animal, c'est aussi mieux comprendre ce qu'il y a de spécifique à l'Homme. Toutefois, il n'y a pas un « monde animal » et un « monde humain », mais un ensemble d'espèces ayant à tous les niveaux des ancêtres communs dont la trace reste plus ou moins présente chez les espèces actuelles. Si les comportements humains, en particulier les comportements sociaux, sont bien loin d'être prédéterminés ou « inscrits dans les gènes », ils peuvent refléter des traits dont le développement est affecté par l'histoire naturelle de l'espèce avec son lot de prédispositions. Il en résulte que, si la théorie de l'évolution n'a pas vocation à expliquer le psychisme, elle peut apporter un regard original utile au psychologue, ainsi que des outils conceptuels.

La psychologie évolutionniste s'est justement développée dans les pays anglo-saxons à partir des années 1990 pour tenter d'expliquer les caractéristiques mentales de l'espèce humaine (comme la mémoire, la politique, la morale, ou les émotions) en tant qu'adaptations et en tant que produits fonctionnels de la sélection naturelle. Cependant, il n'est pas inutile de fournir aux futur.e.s psychologues des outils de lecture critique d'un corpus de connaissances dont la vulgarisation et la médiatisation laissent souvent à désirer.

Compétences

Prendre du recul par rapport à la psychologie évolutionniste ; comprendre l'analyse évolutive de la socialité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

100% ET (examen terminal, pour tous les étudiants)

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE.

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE. Note finale : 100% de la note à l'UE.

NBS - Neurobiologie sensorielle

Responsable : **Raquel MONCLÚS**

Enseignants : R. Monclús et L. Guillemin

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs : Ce cours a pour double objectif de (1) présenter les systèmes sensori-moteurs permettant à l'homme de générer des comportements adaptés et (2) à partir des systèmes sensoriels, véritables fenêtres ouvertes sur le cerveau, d'aborder l'étude de capacités cognitives sous un angle psychophysiologique.

Contenu : Perception et reconnaissance visuelle (en particulier l'identification des visages) ; audition et compréhension du langage ; somesthésie et douleur ; odorat et goût ; production du geste; intégration multi-sensorielle.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Un rapport d'un travail en TD et un examen écrit en TD (durée 1h30) durant la période de cours et un examen terminal portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD) (durée 1h30).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal (100%)**

L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

PRA - Pratique méthodologique en neurosciences

Responsable : **Maria-Cristina LORENZI**

Enseignants : M.-C. Lorenzi, L. Peckre

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12 h TD

Contenu : Cette unité d'enseignement initie les étudiants aux méthodes utilisées en neuroscience pour explorer les relations entre cerveau, cognition et comportement. Elle couvre les grands types d'approches expérimentales en neurosciences (observation du comportement en situation réelle ou

en contexte expérimental, neuroimagerie, électrophysiologie, optogénétique etc.). Les procédures de recueil, de représentation et d'analyse de données, ainsi que les principes d'éthique et de reproductibilité scientifique sont abordés à travers des cas d'étude. L'UE vise à développer une compréhension critique des outils méthodologiques et à préparer les étudiants à lire, concevoir et interpréter des études en neurosciences cognitives et comportementales.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

Première chance : Rapport (100%)

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE. Note finale : 100% de la note à l'UE.

TER1 – Travail d'Étude et de Recherche Psychobiologie - 1ère partie

Responsable : **Cédric ZIMMER**

Enseignants : C. Zimmer, F. Savarit

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs : Cet enseignement vise à fournir aux étudiants de psychologie intéressés par les approches éthologiques, neuroscientifiques et cognitives une solide introduction aux modes de production, de validation et de diffusion de la connaissance scientifique. Ce travail épistémologique permet aussi de préciser les cadres conceptuels et méthodologiques des différentes disciplines qui constituent le domaine de la psychobiologie (entendue au sens large d'approche biologique du psychisme, incluant aujourd'hui les neurosciences cognitives et la neuropsychologie) et de l'éthologie.

De façon plus spécifique, l'enseignement débute par une présentation de la notion de littérature scientifique permettant de préciser la nature des différentes sources mobilisables dans un travail de recherche, conjointement avec une initiation aux méthodes de recherches documentaires. Chaque étudiant définit ensuite, avec l'aide des enseignants, un thème de recherche et deux articles scientifiques qui abordent ce thème selon deux ancrages disciplinaires distincts ou deux approches distinctes. Ce travail amène l'étudiant à réfléchir à la notion de problématisation et à confronter les cadres théoriques et les méthodologies mobilisées dans les articles sélectionnés. La présentation en fin de semestre de ce travail de recherche bibliographique et d'élaboration théorique constitue une initiation à la communication scientifique sous forme orale (normes générales, réalisation d'un support de vidéo-projection).

***Modalités de contrôle des connaissances et compétences* :**

Cet enseignement constitue un travail personnel sur l'ensemble du semestre, sous la supervision des enseignants. Aussi la présence aux séances de supervision est obligatoire.

Une seule épreuve (quel que soit le régime de l'étudiant.e) pendant la période d'examen :

Oral d'une durée de 20mn. (présentation du travail + discussion avec le jury)

SECONDE CHANCE : Oral d'une durée de 20mn (présentation du travail + discussion avec le jury) (100% de la note à l'UE)

Parcours Psychologie interculturelle et transculturelle (P6)

VEX – Violences et exils

Responsable : **Houria Abdelouahed**

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs:

- Sensibiliser les étudiants aux traumatismes dus aux violences collectives et aux exils forcés.

Connaissances :

–Réfléchir sur les remaniements psychiques - engendrés par les violences politiques - et sur les incidences subjectives en lien avec les exils forcés.

–Étudier les mécanismes psychiques que sous-tend cette expérience de déplacement - qui implique extraterritorialité - et ce qui lui est concomitant : traumatisme, problématiques de la perte (lieux, langue, repères, sentiment d'identité...) et du deuil. Comment ces déplacements réactivent-ils les séparations premières et leurs modalités et comment la clinique peut-elle aider à la réorganisation des matériaux psychiques ?

Compétences : Acquérir les outils théoriques qui permettent de comprendre les concepts clefs en lien avec la violence et repérer les expressions psychopathologiques des sujets qui ont été confrontés à des expériences de violence et de déracinement.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance :

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

NAI – Naitre et grandir en situation transculturelle

Responsable : **Muriel Bossuroy**

Enseignants : Muriel Bossuroy et Hawa Camara

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Avoir conscience des problématiques psychiques auxquelles sont confrontés les enfants grandissants dans un environnement pluriculturel, notamment les enfants dont les parents sont venus d'ailleurs.

Connaissances : L'expérience de l'accouchement après une migration et ses impacts sur les relations précoces aux bébés, le vécu des enfants dans un environnement pluriculturel et pluri-langagier, les enjeux de loyauté entre les différentes appartenances culturelles, les transmissions familiales et langagières, les vulnérabilités et ressources spécifiques…

Compétences : Savoir repérer certaines problématiques et réfléchir aux leviers thérapeutiques possibles dans les prises en charge

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance :

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

CNP - Champs cliniques : normalités et pathologies

Responsable : **Catherine MATHA**

Enseignants : C. Matha (CM) et D. Louziotou, Sylvain Matoré et Romain Rosanis (TD).

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 9 h CM / 15h TD

Objectifs : Interroger les définitions possibles du normal et du pathologique, ainsi que la dialectique entre ces deux pôles dans le champ de la psychopathologie psychanalytique.

Connaissances : Discussion dialectique et critique des différentes conceptions du normal et du pathologique.

Compétences visées : Appréhender la relativité de ces notions qui convoquent différents modèles de compréhension. La psychanalyse met en cause l'idée même d'une normalité mentale qui vaudrait pour tous les sujets. Quel que soit le modèle auquel elle se réfère (structural, entre crise et dépassement, lié à l'environnement), elle réoriente la question dans le sens d'une vie mentale à l'équilibre toujours singulier et qui ne peut faire l'objet d'une normalisation.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)

CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours ; Examen final du CM : un examen sur table pendant la période d'examen.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% Examen final

Un examen sur table pendant la période d'examen.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE.

EVP - Emergence de la vie psychique

Responsable : **Aline COHEN DE LARA**

Enseignante : A. Cohen de Lara (CM)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs *:* Naissance et développement de la vie psychique et de la pensée chez le bébé et le très jeune enfant. Apports des perspectives psychanalytiques au développement de l'enfant. Études de textes en TD.

Connaissances **:** Enseignement de différents apports théoriques dans le champ de la psychanalyse de l'enfant. Étude du développement normal et pathologique.

Compétences **:** Comprendre et savoir restituer des acquis théoriques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : Épreuve terminale (DM ou Examen sur table)

Ce devoir terminal portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat.

Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :

Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

APG - Approches psychanalytiques du groupe

Responsable : **Saduman KADI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

***Objectifs* :**

Ce cours est pensé comme une introduction à l'approche psychanalytique des groupes. Il est structuré autour des auteurs majeurs de ce champ, de leurs œuvres et de leurs concepts fondamentaux. Ils feront donc l'objet d'une présentation rigoureuse au regard des enjeux historiques et épistémologiques de leurs apports respectifs.

Objectifs du TD : Accompagner la lecture des textes princeps et des auteurs historiques et contemporains du groupe et de la groupalité.

***Connaissances* :**

Connaître et différencier les modèles théoriques et les conceptions de la groupalité.

Compétences :

Identifier les fonctions psychiques, psychosociales et anthropologiques des groupes ; Mieux comprendre certains mécanismes groupaux et inviter les étudiant(e)s à réfléchir sur les processus inconscients qui se développent dans les groupes (les équipes et les institutions) dans lesquels ils auront à exercer professionnellement que ce soit comme psychologue clinicien ou comme psychosociologue ; Appréhender « la résistance épistémologique au concept de groupe » (cf. Anzieu et Martin).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

TERP6 - TER de psychologie interculturelle et transculturelle

Responsable : en cours

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant(e)

Objectifs : Problématisation d'une question liée à la clinique et élaboration d'une note de recherche bibliographique à partir des hypothèses issues de cette problématisation de la clinique.

Contenu : L'enseignement initie les étudiant(e)s à la notion de « problématique de recherche » en s'appuyant sur des exemples concrets à travers un suivi en petits groupes.

Connaissances : Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche ; Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant(e) en concertation avec l'enseignant dans le domaine de formation du parcours.

Compétences :

Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers
Savoir exposer une problématique de recherche (par écrit et à l'oral)
Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Aucune dispense d'assiduité possible pour le TER.

Élaboration et rédaction d'une note de recherche (devoir maison de 5 à 10 pages) à remettre à la fin du semestre. L'étudiant devra impérativement assister aux supervisions des TER. L'étudiant(e)

sera noté(e) DEFAILLANT(E) si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie. Le format et le contenu exigé seront discutés en TD.

Seconde chance : reprise du document de recherche. L'étudiant(e) est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il/elle est a été assidu durant la supervision des TER. C'est l'enseignant responsable du TER qui autorise ou non l'étudiant(e) à avoir une seconde chance en fonction du critère de l'assiduité. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire une note de recherche avec le même format que celui exigé pour la première session.

UE PRO 1. Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : en cours

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD (cf. aussi UE PRO 2 S6)

N.B. sur l'année : 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles.

Dates butoir pour débuter un stage

Connaissances

Compétences

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% examen terminal

La validation de l'UE PRO 1 du semestre 5 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e. La validation consistera à présenter un travail écrit faisant état d'un rapport de stage intermédiaire. Les consignes sont données dans les groupes.

Seconde chance : L'étudiant(e) est autorisé(e) à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO. L'étudiant(e) doit faire la demande auprès de son enseignant responsable de l'UE PRO et ce dernier autorise ou non l'étudiant(e) à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un écrit avec les mêmes consignes que celles de la 1ère chance et dont la date butoir est précisée en début d'année (généralement ce rendu au fil de l'eau se fait à la mi-mars).

Licence 3 - Semestre 6

ST3 - Statistiques inférentielles

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : ST2

Objectifs : Utiliser les méthodes paramétriques classiques d'inférence statistique (tests et intervalles de confiance) portant sur des variables numériques.

Connaissances

Distribution d'échantillonnage, intervalle de fluctuation, test psychométrique, test de typicalité, test d'hypothèse ; tests *t* de Student et intervalles de confiance, test du khi-2.

Compétences

Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculette scientifique pour réaliser des tests de signification et déterminer des intervalles de confiance.

Commenter et interpréter les résultats obtenus.

***Modalités de contrôle des connaissances et compétences* :**

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

E-learning avec l'application WIMS (une feuille d'exercices par semaine) et deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : moyenne pondérée de la note d'e-learning (10%) et des notes des deux épreuves écrites (45% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance. Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Parcours Psychologie clinique et psychopathologie (P1)

BPA : Bilan psychologique avec l'adulte – Exemple de la WAIS-IV et approfondissement du Rorschach

Responsable : Michael Chocron

Enseignants :

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD (4g)

L'assiduité aux TD est obligatoire sans possibilité de dérogation

Objectifs : Cet enseignement fait suite à l'enseignement de BPE1 et BPE2. Ces enseignements s'inscrivent dans une progression commençant en L3 et allant jusqu'au M2 permettant une formation approfondie de l'étudiant à la méthodologie du bilan.

BPA comprend : Introduction à la WAIS-IV (échelle d'intelligence de Wechsler pour adulte), Présentation d'autre type d'échelle d'intelligence et d'approche des épreuves de personnalité, Approfondissement des connaissances sur le Rorschach avec travail sur l'établissement du psychogramme et son interprétation.

Connaissances : Approche clinique, dynamique de l'examen psychologique. Apports et limites des épreuves d'efficience pour adulte : tests de facteur G et WAIS. Apports et limites des questionnaires de personnalité type MMPI. Approfondissement des connaissances concernant le Rorschach et notamment le psychogramme.

Compétences : Savoir mettre en œuvre en bilan psychologique, savoir faire passer, coter et analyser un protocole de WAIS, savoir faire passer un Rorschach et analyser un psychogramme.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%)

Seconde chance : même format

PAD-2 – Psychopathologie de l'Adulte : Psychose

Responsable : Amos SQUVERER

Enseignants : Amos SQUVERER

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Approfondir les connaissances fondamentales sur la psychose à partir de l'orientation de la psychopathologie psychanalytique.

Connaissances :

Présentation des différentes articulations dans la théorie freudienne de la psychose. Introduction à la théorie lacanienne de la psychose. Introduction aux thématiques théorico-cliniques suivantes : le délire, psychose et transfert, psychose et langage, psychose et corps, psychose et lien social.

Compétences : Savoir reconnaître la spécificité du fonctionnement psychotique et pouvoir saisir ses manifestations dans la clinique.

***Modalités de contrôle des connaissances et compétences* :**

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)
CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours
ET du CM : un examen sur table (durée totale 1h30) pendant la période d'examen.
Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% et** un examen sur table pendant la période d'examen.
Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE

OBI – Objets et Identification

Responsable : **Michael Chocron**

Enseignants : **Michael Chocron**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Les concepts d'objet et d'identification sont particulièrement présents dans le cadre de la théorie analytique. Le but de ce cours est d'une part de clarifier ces concepts et comprendre comment la théorie analytique a approfondi les différentes formes de relation à l'objet (plus ou moins différenciées) et les différentes formes d'identification. D'autre part de souligner l'articulation à la clinique et la dimension clé de ces concepts notamment pour comprendre et différencier le fonctionnement psychique dans les autismes et les psychoses.

Connaissances : Connaître le sens des concepts d'objet et d'identification. Savoir les utiliser dans une analyse clinico-théorique. Connaître les spécificités de l'objet et de l'identification dans les autismes et les psychoses.

Compétences : Utiliser les concepts d'objet et d'identification dans une analyse clinico-théorique. Savoir reconnaître, dans la clinique, les différentes formes de construction de l'objet et les différentes formes d'identification.

***Modalités de contrôle des connaissances et compétences* :**

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)

CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours
ET du CM : un examen sur table pendant la période d'examen.
Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% et** un examen sur table pendant la période d'examen.
Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE.

COP – Corps et Psychisme

*Responsable : **Pr. Karl-Leo SCHWERING***

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : CM : 12h et 12h TD (4g)

Objectifs : Le CM a pour objectif de présenter les théories psychanalytiques du corps. Cela dans une perspective développementale (appropriation progressive du corps dès la naissance), mais aussi psychopathologique. De fait, nombre de tableaux cliniques en psychopathologie présentent une symptomatologie somatique. Certaines théories « psychosomatiques » seront dès lors abordées, sans cependant oublier d'autres manifestations psychopathologiques qui révèlent tout particulièrement la problématique d'une indispensable appropriation du corps par le sujet (hypocondrie, psychose).

Les principaux concepts utilisés par les différents auteurs dans ce contexte seront présentés et détaillés. Les TD ont pour objectif d'étudier certains textes des principaux auteurs abordés dans le CM.

Compétences : Savoir distinguer et définir les concepts principaux étudiés dans le cours ; Savoir lire et analyser un texte des auteurs abordés en TD

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

Deux notations dans le cadre du TD: Une première note équivalant à 20 % de la note finale (un exposé oral lors d'une séance de TD), une deuxième note équivalant à 30 % de la note finale (un examen sur table d'une durée totale de 60 minutes lors d'une séance de TD).

Une notation dans le cadre du CM: un devoir-maison équivalant à 50 % de la note totale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un devoir-maison sera organisé. Note: 100% de la note à l'UE.

Seconde chance **:** Un devoir-maison sera organisé. Note : 100% de la note à l'UE

LPE - Lien parents-enfant

Responsable : **Florian HOUSSIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Ce cours magistral s'appuie sur les connaissances psychologiques et psychanalytiques concernant la vie de l'enfant. En s'appuyant sur les débuts de la psychanalyse et les pionniers de la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent, nous explorons les enjeux psychiques de la parentalité, la vie psychique du nourrisson, de l'enfant puis de l'adolescent. Sans perdre de vue les relations d'objet parents-enfant, ce cours relate comment l'enfant se construit subjectivement.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET (examen terminal, pour les étudiants dispensés d'assiduité par dérogation) : Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés.

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés.

Note : 100% de la note à l'UE

PPE - Psychopathologie de l'enfant (enseignement mutualisé avec P2)

Responsable : en cours

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Ce cours présente une Introduction historique et notionnelle à la psychopathologie psychanalytique de l'enfant. Les troubles psychiques de l'enfant s'inscrivent dans un développement psychique non linéaire contextualisé par un environnement familial, social et

culturel relatif. La mouvance des rapports entre le normal et le pathologique fait privilégier une logique des processus ou des positions à une logique structurale.

Connaissances :

- Le normal et le pathologique, les enjeux des classifications
- Le développement psychique et ses perturbations
- Approche symptomatique (angoisse, phobies, inhibition, troubles psychosomatiques, troubles du langage et psychomoteurs, troubles cognitifs et des apprentissages)
- Approche psychopathologique (autismes, psychoses, états limites, les troubles du caractère et du comportement, la psychopathie, névrose infantile/névroses de l'enfant)**.**

Compétences :

Savoir organiser une discussion diagnostique différentielle ; connaître les différents troubles et problématiques psychopathologiques chez l'enfant

MCCC :

Examen terminal pour tous les étudiants d'une durée de 2h.

Seconde chance : Examen sur table, 2h, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 à l'ET.

PRO 2 - Supervision des pratiques professionnelles du S6

Responsables : **Cristina LINDENMEYER**

Enseignants : Michaël Chocron, Muriel Bossuroy, H. Abdelouahed**,** Christine Arbisio, Eleonor Seijas, Karl-Leo Schwering

Répartition horaire : 12h TD (au S5) et 12 TD au S6

Total : 100 heures de stage minimum et 24 heures de TD de supervision

(Voir descriptif et Modalités de contrôle des connaissances et compétences : UE PRO1 ci-dessus au semestre 5)

Parcours Psychologie du développement (P2)

ALG - Acquisition du langage oral

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignante : Isabelle Carchon

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études langage chez le bébé et l'enfant. IL présente également les différentes approches théoriques et donne des éléments de développement du langage : les différentes étapes depuis la communication non verbale et les compétences perceptives précoces, à la maîtrise du langage oral chez l'adolescent.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude langage et de la communication du bébé et de l'enfant
Connaissances théoriques sur les approches étudiant le langage chez l'enfant
Connaissances sur les différentes étapes de l'acquisition du langage oral

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du langage et de la communication chez le bébé et l'enfant
Savoir analyser le langage de l'enfant
Savoir repérer les grandes étapes de l'acquisition du langage

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile et à rendre en TD ; et 2/ examen sur table ou en ligne durant la période de formation portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30)

Note finale : 50% de la note à l'UE pour chaque examen

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h00) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note finale: 100% de la note à l'UE

CIL - Corps, inconscient et langage de l'enfance à l'adolescence

Responsable : Hakima MEGHERBI (par interim)

Enseignante : Sarah LOUPIA

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente la manière dont le corps est source et support d'expression de la conflictualité psychique depuis la période périnatale et jusqu'à l'adolescence.

Connaissances

À partir de cas cliniques articulés à des textes théoriques seront abordées :
La construction de l'image du corps et ses aléas ;
L'articulation entre le langage pré-verbal et le langage verbal dans une perspective psychanalytique ;
Certaines voies de dégagement de problématiques liées au corps par la créativité.

Compétences

Comprendre les manifestations archaïques de la conflictualité psychique
Analyser les formes d'expression corporelle de problématiques psychiques diverses
Repérer les positionnements cliniques qui favorisent l'élaboration par le sujet des éprouvés corporels symptomatiques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC ***:***

une note de lecture à partir d'un texte proposé en TD, DM = 40% de la note

une épreuve terminale portant sur CM et TD sous forme de DM durant la période des examens = 60% de la note à l'UE

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :
Devoir terminal portant sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :
Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée en fonction de la situation, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

MCE - Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent

Responsable : Hakima MEGHERBI (par interim)

Enseignante : Catherine PFISTER

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs *:* Cet enseignement présente les fondements nécessaires d'une méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent. Les TD seront l'occasion d'un travail de lecture de textes de cliniciens ayant pour référent la psychanalyse et pour thème leur technique d'approche des enfants et des adolescents (entretiens cliniques, dessins, médiations, écrans et le numérique etc.).

Connaissances **:** Une précision des positions cliniques spécifiques à chaque tranche d'âge. Différentes méthodes et techniques d'approche de l'enfant.

Compétences **:** Pouvoir s'adapter aux situations cliniques rencontrées dans le cadre d'une pratique en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% en hybride**

Deux questions (40 % TD) et 60 % (CM)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 2h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques.

Note : 100% de la note à l'UE.

PEA - Pensée chez l'enfant et l'adolescent

Responsable : **Aline COHEN DE LARA**

Enseignantes : A. Cohen de Lara (CM) et M. Sawaya (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Étude du développement de la vie psychique et de la pensée en période de latence et à l'adolescence. Développement normal et pathologique. Apport des perspectives psychanalytiques. Études de textes en TD.

Connaissances :

Enseignement de différents apports théoriques dans le champ de la psychanalyse de l'enfant. Étude du développement normal et pathologique.

Compétences :

Comprendre et savoir restituer des acquis théoriques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : Épreuve terminale pour tous les étudiants (DM ou Examen sur table)

Devoir terminal portant sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :

Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée en fonction de la situation, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

PPE - Psychopathologie de l'enfant (enseignement mutualisé avec P1)

Responsable : en cours

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Ce cours présente une Introduction historique et notionnelle à la psychopathologie psychanalytique de l'enfant. Les troubles psychiques de l'enfant s'inscrivent dans un développement psychique non linéaire contextualisé par un environnement familial, social et culturel relatif. La mouvance des rapports entre le normal et le pathologique fait privilégier une logique des processus ou des positions à une logique structurale.

Connaissances :

- Le normal et le pathologique, les enjeux des classifications

- Le développement psychique et ses perturbations
- Approche symptomatique (angoisse, phobies, inhibition, troubles psychosomatiques, troubles du langage et psychomoteurs, troubles cognitifs et des apprentissages)
- Approche psychopathologique (autismes, psychoses, états limites, les troubles du caractère et du comportement, la psychopathie, névrose infantile/névroses de l'enfant).

Compétences :

Savoir organiser une discussion diagnostique différentielle ; connaître les différents troubles et problématiques psychopathologiques chez l'enfant

MCCC :

Examen terminal pour tous les étudiants d'une durée de 2h.

Seconde chance : Examen sur table, 2h, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 à l'ET.

UE PRO 2. Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignants : H. Megherbi ; C. Nioche Sibony

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique clinique de terrain. L'étudiant.e doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures avec un début de stage qui ne pourra pas dépasser le 1er février de l'année universitaire (cf. UE PRO Semestre 5)

Connaissances

Découverte du milieu professionnel
Connaissances du fonctionnement institutionnel
Connaissances cliniques et psychopathologiques
Sensibilisation à la pratique du psychologue clinicien

Compétences

Trouver sa place de stagiaire dans une institution

Développer des compétences d'observation clinique
Comprendre le fonctionnement d'une institution
Développer la qualité d'écoute

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% examen terminal (uniquement régime normal; pas de régime dérogatoire)

La validation de l'UE PRO du semestre 6 est soumise à quatre conditions :

- Réalisation d'un stage d'au minimum 100 heures sous la supervision d'un psychologue référent de l'institution.
- Début du stage au plus tard le 1er février
- Présence obligatoire aux TD de supervision de stage à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (pas de dérogation accordée).
- Réalisation d'un rapport de stage au semestre 6 en fin de stage
- Production et attestation de stage signée par le psychologue référent de l'institution avec avis motivé (tampon et coordonnées du psychologue sur l'attestation).

Note finale : Ces cinq éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas réuni, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation. La validation est annuelle et cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise.

Seconde chance : L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et si l'étudiant a réalisé un stage d'au moins 100 heures dans les conditions précisées ci-dessus. C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance (dans le cas où l'étudiant est intéressé par la seconde chance bien sûr). Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus (session 1).

N.B.

Un étudiant n'a pas le droit de continuer le stage s'il arrête la supervision et ce, quelle qu'en soit la raison. Tout changement durant l'année ou le semestre doit être signalé à l'enseignant responsable de l'UE.

Parcours Psychologie sociale (P3)

ADD - L'analyse du discours

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Enseignants : Delphine Peyrat-Apicella et Malika Litim

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Opérer les principaux repérages représentationnels, motivationnels et défensifs faisant lien pour distinguer les enjeux et atteindre la problématique d'un sujet ou d'un groupe de sujets en situation professionnelle.

Compétences : Savoir reconnaître les représentations, les motivations, les défenses et les enjeux relevant d'une problématique individuelle ou collective.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE.

EXG - Expériences de groupe

Responsable : **Saduman KADI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h TD

* Attention : l'assiduité aux TD est obligatoire

Objectifs : Offrir la possibilité aux étudiants et étudiantes de L3 de participer d'une expérience de groupe afin de pouvoir se saisir cliniquement des processus à l'œuvre dans la groupalité.

Connaissances : Appréhender par l'expérience encadrée les processus psychiques groupaux.

Compétences : Comprendre la dynamique des groupes et saisir leur importance comme outil professionnel (mise en situation et théorisation de la technique du groupe à tâche).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% contrôle continu : Travail écrit et présentation orale.

Seconde chance : Reprise de l'écrit et présentation orale.

LTF2 - Lecture de textes fondamentaux (2)

Responsable : **Sophie MERCIER-MILLOT**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs : Étudier, dans le cadre de TD, différents textes en psychologie sociale expérimentale et en psychosociologie et dans des champs connexes.

Connaissances : Connaître les concepts et les auteurs.

Compétences : Savoir lire, rendre compte de textes scientifiques et commenter des textes scientifiques, à l'écrit et à l'oral.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation (situation exceptionnelle pour cette UE) : 100% examen terminal

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Seconde chance : Reprise des travaux**.** Note : 100% de la note à l'UE

QTS - Le questionnaire : traitement statistique

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs :

Se familiariser au traitement de données issues de questionnaire.

Connaissances :

Connaitre les différentes statistiques descriptives, connaitre les différents types de tests statistiques, connaitre les normes APA.

Compétences :

Choisir un test adéquat aux données analysées. Savoir réaliser le test choisi. Savoir utiliser le logiciel JASP (ou équivalent) pour réaliser les analyses. Savoir rédiger les résultats aux normes APA.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Un devoir sur table (durée 1h), pendant le semestre, et un dossier personnel présentant et commentant l'analyse d'un jeu de données.

Note finale : moyenne des deux notes (50% pour le devoir et 50% pour le dossier).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Devoir sur table (durée 1h)

Note : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance

Devoir sur table (durée 1h)

Note : 100% de la note à l'UE.

RSI - Représentations sociales et problématiques de l'identité

Responsable : **Pascale MOLINIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter d'une part, le concept de représentation sociale et d'autre part, les différentes théories de l'identité, en ouvrant sur les problématiques actuelles y afférant.

Connaissances : Acquérir une capacité de lecture critique des différentes théories de l'identité et des représentations sociales.

Compétences : Connaître le concept de représentation sociale, savoir se repérer dans le champ théorique et pratique de l'identité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

PRO P3-2 – Supervision des pratiques professionnelles (2ème partie)

Responsable : **Saduman KADI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

* Attention : l'assiduité est obligatoire

Objectifs : Poursuite du travail sur la place et le rôle du psychosociologue. Apprentissage du traitement des données issues du terrain en vue de la construction d'hypothèses. Initiation concrète à la pratique psychosociale et à la réalisation d'un rapport de stage.

Connaissances : L'observation comme instrument majeur du psychosociologue, l'analyse de l'implication.

Compétences : S'initier à la pratique psychosociale. Développer des compétences d'observation. Traiter les données issues du terrain. Réaliser un rapport de stage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

La validation de l'UE est soumise à trois conditions :

- Réalisation d'un stage d'au minimum 100 heures
- Présence obligatoire aux séances de supervision quel que soit le statut de l'étudiant.e (aucune dérogation ne sera accordée).
- Appréciation remise par le « référent » du lieu de stage.

100% contrôle terminal pour l'UE PRO : Réalisation d'un rapport de stage, si les conditions ont été remplies. La note minimale de 10/20 est requise.

Seconde chance : Mêmes modalités que précédemment.

Parcours Psychologie cognitive (P4)

ONU – Outils Numériques en Psychologie

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : La psychologie s'adapte constamment aux outils numériques qui assistent le chercheur dans sa démarche intellectuelle. Cette UE a pour objectif de familiariser et/ou d'approfondir les connaissances informatiques des étudiants afin de leur permettre de réaliser une recherche au plus proche de ce que pourrait réaliser un chercheur aguerri. La psychologie cognitive expérimentale utilise très fréquemment l'outil informatique afin d'étudier le comportement humain. Cet outil permet notamment de tester différentes hypothèses théoriques à l'aide de différentes mesures (chronométriques, comportement oculaire, EEG etc.) .
Compétences : Cette UE permet ainsi à l'étudiant de développer des compétences dans au moins l'un des logiciels utilisé en psychologie expérimentale (OpenSesame) ceci au travers de la construction d'un protocole expérimental (de la problématique jusqu'à l'analyse des résultats). Ce protocole sera articulé autour d'une question de recherche en lien avec une fonction cognitive (mémoire, perception, raisonnement etc.). Les fonctions fondamentales du tableur Excel (ou équivalent) et du logiciel d'analyse Statistique JASP seront explorées afin de permettre l'analyse des résultats.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :
1 dossier et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h00).
Note finale : 60% note au dossier et 40% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**
Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h00) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).
Note finale : 100% de la note à l'UE

COQ - Psychologie cognitive et Vie Quotidienne

Responsable : **Laurent FERRIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Explorer la vie mentale ordinaire par le prisme des sciences cognitives.

Ce cours propose d'explorer comment nos expériences mentales les plus familières – percevoir, décider, se concentrer, se mouvoir, ressentir, interagir – prennent forme au croisement du corps, de l'action et de notre environnement physique et social. Inscrit dans une perspective contemporaine, affective et incarnée des sciences cognitives, il met l'accent sur les dynamiques entre perception, action, régulation et état corporel.

Parmi les thématiques abordées : les biais décisionnels et perceptifs dans la vie quotidienne, la plasticité de la conscience perceptive et du corps, le rôle des états corporels dans nos capacités attentionnelles et perceptives, les émotions comme phénomènes émergeant de la corporéité, ainsi que la modulation perceptive par les mouvements réels ou potentiels ou encore les technologies de suppléance perceptive.

L'objectif est de permettre aux étudiants de comprendre comment les processus cognitifs sont modelés par nos interactions quotidiennes avec notre monde d'action, tout en les dotant de repères critiques pour penser la complexité de la cognition humaine.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Hybride

Étudiants inscrits en CC : Élaboration d'un portfolio en TD et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

***Seconde* chance** : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

NEO – Neuropsychologie : Outils et Pratique

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**
Intervenant : Lyès Kheloufi (Neuropsychologue praticien)
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter les activités/missions du psychologue spécialisé en neuropsychologie. Fournir une description des méthodes les plus représentatives et des outils d'évaluation des fonctions cognitives. Aborder la question du diagnostic et de la rééducation en neuropsychologie. Le cours permet aussi de sensibiliser à la prise en charge des soins et au travail d'équipe.

Contenu : Acquérir des connaissances et compétences en neuropsychologie. Connaître et choisir les outils plus pertinents. Sensibiliser aux différents types de transmission des informations en fonction du destinataire (psychologue, médecin, école, patient, proches…).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Hybride
Étudiants inscrits en CC : Travail écrit et présentation orale pour les TD et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note en TD et 60% note à l'examen terminal
Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :
Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

CEO – Compréhension de l'Écrit et de l'Oral

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**
Crédits : 3 ECTS
Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Le but du cours est d'engager une réflexion sur cette activité complexe qu'est la compréhension du langage. Des résultats expérimentaux seront présentés afin d'illustrer l'activité cognitive mise en jeu dans la compréhension. Une présentation comparée de différents modèles théoriques sera proposée. L'accent sera mis sur la compréhension des textes et sur les opérations psycholinguistiques impliquées dans l'établissement de la cohérence des textes.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Hybride
Étudiants inscrits en CC : 1 devoir maison (présentation d'un article de recherche) pour 40% de la note et 1 examen terminal durant la période des examens portant sur les CM et les TD (durée 1h30) pour 60% de la note

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE .

ALG - Acquisition du langage oral (UE du P2)

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignante : Isabelle Carchon

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études langage chez le bébé et l'enfant. IL présente également les différentes approches théoriques et donne des éléments de développement du langage : les différentes étapes depuis la communication non verbale et les compétences perceptives précoces, à la maîtrise du langage oral chez l'adolescent.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude langage et de la communication du bébé et de l'enfant
Connaissances théoriques sur les approches étudiant le langage chez l'enfant
Connaissances sur les différentes étapes de l'acquisition du langage oral

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du langage et de la communication chez le bébé et l'enfant
Savoir analyser le langage de l'enfant
Savoir repérer les grandes étapes de l'acquisition du langage
Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile et à rendre en TD ; et 2/ examen sur table ou en ligne durant la période de formation portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30)

Note finale : 50% de la note à l'UE pour chaque examen

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h00) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note finale: 100% de la note à l'UE

PRO 2 Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**
UE Pro du S6.
Répartition horaire : 12h TD
Total : 100 heures de stage minimum sur l'année et 12 heures de TD de supervision au S6

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :
100% ET (pas de régime dérogatoire pour l'UE PRO)

La validation de l'UE PRO est soumise à 4 conditions :

- Réalisation d'un stage d'au minimum 100 heures,
- Présence obligatoire aux séances de supervisions de stage à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (aucune dérogation ne sera accordée),
- Rédaction d'un rapport de stage au S6,
- Production d'une attestation de fin de stage accompagnée d'une évaluation par le référent de l'institution dûment tamponnée et signée.
-

Note finale : Ces quatre éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas présent, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation.
La validation est semestrielle (S5 et S6) et cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise.

Seconde chance

Si l'étudiant a eu une moyenne inférieure à 10 et s'il remplit les conditions énoncées ci-dessus, il peut être autorisé à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus.

Parcours Psychobiologie (P5)

BLC - Biologie de la conscience

Responsable : **Louise PECKRE**

Enseignants : L. Peckre, C. Poteaux, R. Honorio

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24 h CM

Objectifs :

Cette unité d'enseignement propose une introduction aux enjeux théoriques et empiriques de l'étude de la conscience en neurosciences et en psychologie. Les principales définitions et distinctions entre types de conscience, et le rôle de l'attention dans la conscience seront abordés. Ce cours explore également les différents états globaux de conscience (coma, état végétatif, état minimal de conscience, sommeil, hypnose, anesthésie, méditation…) à travers leurs manifestations comportementales et leurs bases neurobiologiques. Les principaux corrélats neuronaux de la conscience et les principales théories neurobiologiques de la conscience sont présentés, de même que les perspectives développementales (ontogenèse) et comparatives (chez d'autres espèces).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

Première chance : Une seule épreuve écrite en fin de semestre (durée maximale 2h) sur les enseignements de l'UE (CM). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM). Note finale : 100% de la note à l'UE.

CCE - Comportement, cognition et évolution

Responsable : **Stéphane CHAMERON**

Enseignants : : S.Chameron & L. Peckre (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM et 6h TD

***Objectifs* :** Cet enseignement vise à initier les étudiants en psychologie à une conception du comportement intégrant les concepts et méthodes de l'éthologie, des sciences de la cognition et de l'évolution. Un individu est en effet le produit de l'histoire de son espèce et de son expérience personnelle. Dans cet enseignement, le comportement et les activités cognitives qui le sous-tendent sont présentés comme cibles et moteurs de l'évolution. Plus spécifiquement, nous verrons en quoi

le répertoire comportemental d'une espèce et ses aptitudes cognitives dépendent des pressions de sélection subies au cours de l'évolution. Réciproquement, le rôle du comportement et des activités cognitives dans la dynamique évolutive sera abordé.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

Deux devoirs sur table d'une durée de 1h30 sont réalisés durant les séances de TD. La moyenne des notes obtenues en TD représente 40% de la note finale. Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 60% de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée de 2h est organisé ultérieurement pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session. Il représente 100% de la note de seconde chance.

ODC – Ontogenèse du comportement

Responsable : **Fabrice SAVARIT**

Enseignants : F. Savarit, M.C. Lorenzi, C. Zimmer (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Prérequis : aucun

Objectifs : Cet enseignement s'adresse aux étudiants souhaitant comprendre le lien entre le développement et le comportement chez les animaux. Il se fonde sur une approche neuroscientifique et éthologique du développement en cherchant à comprendre les mécanismes développementaux à l'origine de certains comportements.

Contenu : Ontogenèse et épigenèse, développement biologique et génétique du système nerveux, anomalies de développement, plasticité comportementale, lien environnement-développement, empreinte et éthogenèse.

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Un examen sur table d'une durée de 1h30 pendant la période de cours portant sur tout ou partie des CM et TD vus au cours du semestre et un examen terminal de 1h30 durant la période des examens.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30 max) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note : 100% de la note à l'UE.

PBE - Psychobiologie des émotions

Responsable : **Gilles GHEUSI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs : Cet enseignement vise à rendre compte des caractéristiques, de la nature et des fonctions des émotions. Il a pour objectif de présenter les principaux cadres théoriques qui ont conduit au développement des études des émotions (théorie darwinienne, théorie périphéraliste, théorie centraliste, théorie de l'activation, théorie de l'évaluation). Les émotions sont abordées dans une perspective neuropsychologique. L'enseignement porte également sur les interactions entre émotions et cognition et sur leur contribution dans le domaine de la prise de décision.

Contenu : Le contenu aborde les principaux personnages et idées qui ont contribué au développement de la psychobiologie des émotions jusqu'à aujourd'hui. Les domaines abordés visent à faire le bilan des connaissances sur les différentes composantes qui permettent de définir une émotion. Cet enseignement est également destiné à donner un éclairage sur la notion d'affect en privilégiant une perspective à la fois fondamentale et clinique.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

Deux devoirs sur table d'une durée de 1h30 sont réalisés durant les séances de TD. La moyenne des notes obtenues en TD représente 40% de la note finale. Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 60% de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée de 2h est organisé ultérieurement pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session. Il représente 100% de la note de seconde chance.

ESA - L'enfant en situation d'apprentissage

Responsable **:** **Louise PECKRE** et **Renée FÉNÉRON**

Enseignants : L. Guillemin, B. Jauffret, L. Peckre, R. Fénéron

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Prérequis : aucun

Contenu : Cette unité d'enseignement explore les bases biologiques, cognitives et affectives du développement de l'enfant en lien avec le milieu scolaire. Elle aborde les rythmes biologiques et psychobiologiques de l'enfant et leur interaction avec les rythmes scolaires, les mécanismes d'apprentissage social (imitation, empathie) et le développement de la théorie de l'esprit. Le cours traite également de l'articulation entre cognition, émotion et stress, des stratégies d'adaptation comportementale face au stress, ainsi que des troubles de l'attention. Une attention particulière est portée aux apports de la neuropsychologie pour comprendre les besoins spécifiques des enfants en situation d'apprentissage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

Première chance :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu et épreuve écrite en fin de semestre (durée de 1h30). Note finale : 40% pour la note de contrôle continu et 60% pour la note de l'examen terminal.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Une seule épreuve écrite en fin de semestre (durée de 1h30) sur les enseignements de l'UE (CM&TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée de 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM&TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ICE – Interaction corps et esprit

Responsable : **Christophe FERON**

Enseignants : C. Féron, C. Zimmer (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM et 6h TD

Objectifs **:** Cet enseignement explore les interactions complexes entre le corps et l'esprit, en examinant les différentes théories et phénomènes qui illustrent cette relation. Les étudiants seront amenés à comprendre comment les processus mentaux et physiques s'influencent mutuellement, et comment ces interactions peuvent être étudiées et appliquées dans divers domaines de la

psychologie et des neurosciences. Les enseignements aborderont entre autre les concepts de monisme et dualisme, les interactions humain-machines, les effets placébo et nocébo, les neurobiofeedback, la psychoneuro-immunologie notamment dans le cadre du microbiote.

***MCCC* :**

Session initiale :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu et épreuve écrite en fin de semestre (durée de 2h). Note finale : 40% pour la note de contrôle continu et 60% pour la note de l'examen terminal.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Une seule épreuve écrite en fin de semestre (durée de 2h) sur les enseignements de l'UE (CM&TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée de 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM&TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

TER2 - Travail d'Étude et de Recherche Psychophysiologie - 2ème partie

Responsable : **Gilles GHEUSI**

Enseignants : C. Féron, G. Gheusi

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

***Objectifs* :** Cet enseignement est en continuité avec le Travail d'Étude et de Recherche Psychophysiologie du semestre 5, et constitue une mise en application des connaissances et compétences acquises. Un travail de recherche bibliographique encadré par les deux enseignants amène l'étudiant à réaliser une synthèse critique des connaissances les plus récentes sur une problématique de son choix relevant de la psychophysiologie (entendue au sens large comme approche biologique du psychisme) ou de l'éthologie.

Au cours du semestre, l'étudiant réalise un travail de recherche bibliographique le plus exhaustif possible sur la base principalement de revues scientifiques spécialisées (internationales, à comité de lecture). Il doit pour cela réunir à l'aide de bases de données spécialisées (notamment *Sciencedirect* et *Pubmed*) un corpus bibliographique initial qui, le plus souvent, doit être réduit en priorisant de façon pertinente certaines sources. L'étudiant apprend ensuite à extraire les connaissances pertinentes et à les articuler de façon à réaliser, au-delà de la simple compilation d'informations, une véritable synthèse bibliographique. Durant le semestre les étudiants sont initiés aux normes de la communication écrite scientifique, notamment à la citation des références bibliographiques dans le corps d'un mémoire et à leur référencement. Ils présentent en fin de

semestre leur travail de synthèse sous la forme d'un mémoire bibliographique qui donne lieu à une soutenance orale.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

Cet enseignement constitue un travail personnel sur l'ensemble du semestre, sous la supervision des enseignants. Aussi la présence aux séances de supervision est obligatoire.

Un mémoire bibliographique est défendu lors d'une présentation orale de 10 minutes suivie de 10 minutes de questions devant un jury constitué des deux enseignants. La note obtenue représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session un examen de seconde chance est organisé selon les mêmes modalités. Il consiste en la remise, à une période ultérieure, d'un mémoire bibliographique défendu lors d'une présentation orale de 10 minutes suivie de 10 minutes de discussions devant un jury constitué des deux enseignants. La note obtenue représente alors 100% de la note de seconde chance.

Parcours Psychologie interculturelle et transculturelle (P6)

SOI – Soin psychique et cultures

Responsable : **Malika Mansouri**

Enseignants : Ada Pouye

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs :

Introduction à la clinique ethnopsychanalytique

Connaissances :

Toute constitution subjective impliquant l'autre, le sujet advient nécessairement par son ancrage dans un collectif distinct, dont la culture organise les manières de penser, de sentir et d'agir. De façon spécifique, elle agence les façons d'être et de faire des groupes sociaux, d'où la nécessité clinique du passage par le culturel pour accéder à l'universel en chacun. En effet, si le fonctionnement psychique et l'inconscient sont universels, les désirs, les problèmes et les souffrances, s'expérimentent et s'expriment dans des formes différentes.

Compétences :

Appréhender la façon dont le matériel culturel peut servir de levier thérapeutique et d'étayage des vécus psychiques, face aux effets potentiellement traumatiques des exils sur les êtres, les familles, les groupes, en situation transculturelle.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance :

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

FAM – Constructions familiales, questions contemporaines

Responsable : **Gilbert Coyer**

Enseignants : Gilbert Coyer

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs: Comprendre les dynamiques familiales dans la pluralité des contextes culturels.

Connaissances: Anthropologie de la parenté. Organisations de la famille: conjugales, élargies, lignagières, monoparentales, recomposées. Polygamies, monogamies, sociétés sans mariage, à maisons, visites. Théorie de l'alliance (C. Lévi-Strauss). Attitudes de parenté. Déplacements, circulations, adoptions d'enfants. Filiations, affiliations, désaffilations.

Compétences: Savoir évaluer les parts culturelles et subjectives des dynamiques familiales. Soutien à la parentalité (D. Houzel).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance :

Examen sur table (1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

PAD-2 – Psychopathologie de l'Adulte : Psychose

Responsable : Amos SQUVERER

Enseignants : Amos SQUVERER

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Approfondir les connaissances fondamentales sur la psychose à partir de l'orientation de la psychopathologie psychanalytique.

Connaissances :

Présentation des différentes articulations dans la théorie freudienne de la psychose. Introduction à la théorie lacanienne de la psychose. Introduction aux thématiques théorico-cliniques suivantes : le délire, psychose et transfert, psychose et langage, psychose et corps, psychose et lien social.

Compétences : Savoir reconnaître la spécificité du fonctionnement psychotique et pouvoir saisir ses manifestations dans la clinique.

***Modalités de contrôle des connaissances et compétences* :**

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)
CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours
ET du CM : un examen sur table (durée totale 1h) pendant la période d'examen.
Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% et** un examen sur table pendant la période d'examen.
Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE

ALG - Acquisition du langage oral

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignante : Isabelle Carchon

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études langage chez le bébé et l'enfant. IL présente également les différentes approches théoriques et donne des éléments de développement du langage : les différentes étapes depuis la communication non verbale et les compétences perceptives précoces, à la maîtrise du langage oral chez l'adolescent.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude langage et de la communication du bébé et de l'enfant
Connaissances théoriques sur les approches étudiant le langage chez l'enfant
Connaissances sur les différentes étapes de l'acquisition du langage oral

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du langage et de la communication chez le bébé et l'enfant
Savoir analyser le langage de l'enfant
Savoir repérer les grandes étapes de l'acquisition du langage
Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile et à rendre en TD ; et 2/ examen sur table ou en ligne durant la période de formation portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30)

Note finale : 50% de la note à l'UE pour chaque examen

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h00) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note finale: 100% de la note à l'UE

RSI - Représentations sociales et problématiques de l'identité

Responsable : **Pascale MOLINIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter d'une part, le concept de représentation sociale et d'autre part, les différentes théories de l'identité, en ouvrant sur les problématiques actuelles y afférant.

Connaissances : Acquérir une capacité de lecture critique des différentes théories de l'identité et des représentations sociales.

Compétences : Connaître le concept de représentation sociale, savoir se repérer dans le champ théorique et pratique de l'identité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

UE PRO 2. Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : en cours

Enseignants : en cours

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD (cf. aussi UE PRO 1 S5)

N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles.

Dates butoir pour débuter un stage

Connaissances

Compétences

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% examen terminal

Note finale : Ces cinq éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas réuni, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation. La validation est annuelle et cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise.

Seconde chance : L'étudiant(e) est autorisé(e) à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et si l'étudiant a réalisé un stage d'au moins 100 heures dans les conditions précisées ci-dessus. C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant(e) à avoir une seconde chance (dans le cas où l'étudiant(e) est intéressé(e) par la seconde chance bien sûr). Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus (session 1).

UE Libre (obligatoire aux semestres 1, 4 et 6) – 3 ECTS

Les UE d'activités physiques et sportives (1,5 ECTS par atelier) :

1er étage du gymnase de l'université : https://www.univ-paris13.fr/ue-sport/

Les UE d'activités culturelles (1,5 ECTS par atelier) :

Au service culturel (au forum au-dessus du CROUS) : https://www.univ-paris13.fr/ateliers-de-pratique-artistique/

Les UE d'autres départements de l'UFR LLSHS :

Tous les départements de l'UFR (https://llshs.univ-paris13.fr) proposent un bloc d'enseignements dit « complémentaire », ouvert (selon les UE) à tous les étudiants de la composante. Chacun des éléments de ces blocs représente 3 ECTS. Pour les inscriptions, se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques :

Les UE de langues

Une inscription en début d'année universitaire est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s choisissant une langue vivante en UE libre.

Pour s'inscrire :

- **Chinois, Espagnol, Italien, Russe, Japonais, Coréen, Allemand, Anglais :** https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/

Début des cours à l'Espace Langues le 15 septembre 2025. Attention, les places sont limitées.

12 semaines de cours. Contrôle continu (assiduité obligatoire). Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre au bureau G218 ou écrire à adm-sel@univ-paris13.fr). Les étudiants qui prennent une UE d'anglais à l'EL le font en plus de leur UE d'anglais obligatoire en psychologie (les UE de l'EL ne se substituent pas à l'UE obligatoire d'anglais).

- **Arabe:** Les étudiant(e)s doivent passer un rapide test de niveau (écrit et oral) afin d'être réparti.e.s dans le cours correspondant à leur niveau. Les créneaux sont affichés au niveau du secrétariat du LANSAD. Pour les étudiant(e)s n'ayant pu se présenter au test de niveau et/ou absent.e.s lors de la journée d'accueil, il leur faudra prendre contact par mail avec le responsable de l'arabe LANSAD par mail à l'adresse suivante : steven.duarte@univ-paris13.fr en précisant en objet « inscription LANSAD ».

Pour le **Portugais LANSAD**, les étudiants doivent se renseigner sur les créneaux horaires des trois niveaux proposés : niveau 1 (grands débutants, A1-A2), niveau 2 A2-B1), niveau 3 (B2-C1). Les créneaux sont affichés au niveau du secrétariat du LANSAD. Ensuite, les étudiants doivent se présenter auprès de l'enseignant, sur les créneaux indiqués, les premières semaines des cours pour une éventuelle évaluation de leur niveau. Si besoin, contacter la responsable à l'adresse suivante : silvia.capanema@univ-paris13.fr en précisant l'objet « inscription LANSAD ».

ECE – Engagement Civique Étudiant

Responsables : **Steve BUENO-MARTIN et Bureau de Licence**

Crédits : 0 ECTS mais un bonus maximum de 0,05 point à la moyenne globale de l'année

Modalités de contrôle des connaissances :

L'étudiant(e) qui le souhaite peut faire valoir un engagement civique au sein d'une association éligible à ce dispositif (et dont la liste est établie par les instances dirigeantes de l'Université Sorbonne Paris Nord).

L'étudiant(e) devra transmettre un document rédigé d'une dizaine de pages présentant une libre réflexion autour de cet engagement. Le document devra être adressé le 1er jour de la session d'examen des seconds semestres au responsable de la mention Licence (M. Steve BUENO-MARTIN) qui se chargera de le transmettre à un membre du bureau pour appréciation. L'éventuel bonus obtenu sera ajouté à la moyenne annuelle lors du jury de 1ère session des seconds semestres.

Il n'y a pas de seconde chance pour cette UE ECE.

La bonification peut être obtenue lors de chacune des trois années de Licence à la condition que l'engagement ait lieu auprès d'associations différentes.

Le CLES

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'USPN cette certification gratuite (en anglais pour l'instant) pour les niveaux B1 et B2. Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale (ou l'interaction orale) et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves B2 est de 3 heures.

Attention, la passation du CLES ne vous dispense pas d'assister aux cours de langues, c'est un "plus" sur votre CV!

Pour en savoir davantage sur les épreuves : http ://www.certification-cles.fr/

Pour vous entraîner, en plus des cours : http://certiflangues.univ-littoral.fr

Des questions ? (précisez l'objet: "CLES B1 ou "CLES B2")

- Secrétariat CLES (questions sur les inscriptions) : sec-cles@univ-paris13.fr

Passerelles et poursuite d'études

Poursuite des études en master à l'Université Sorbonne Paris Nord

La formation offre aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent la possibilité de s'orienter au sein de l'USPN vers :

- Le master de psychologie : Psychopathologie clinique psychanalytique
  - Parcours clinique et psychopathologie : problématiques des limites
  - Parcours clinique interculturelle et transculturelles
  - Parcours clinique et développement : enfants, adolescents, parentalités ;
  - Parcours clinique des institutions, clinique du travail.
- Le master d'éthologie (sélection sur dossier dans la limite du nombre de places de M1 ; conditions : avoir validé dans leur licence les UE du parcours de psychobiologie ou avoir validé au moins 20% d'UE de psychobiologie pour les parcours psychologie cognitive et psychologie du développement).
- Un master de psychologie cognitive fondamentale et appliquée en collaboration avec Paris Cité.

Avec la licence de psychologie

- **Concours de catégorie A de la fonction publique** s'ouvrant à partir de Bac +3 (statut Cadre).
- **Médiateur(trice) familial(e)** : formation avec accès sous conditions, Bac + 2 dans le secteur social ou santé, Bac + 3 dans les secteurs juridique, psychologique ou sociologique, ou bac +2 et expérience professionnelle qualifiante.

http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/mediateur-trice-familial-e

http://www.apmf.fr

- **Psychomotricien(ne)** : formation en 3 ans avec accès direct à l'examen d'entrée en 2e année pour les titulaires d'une licence ou d'un Master 1 de psychologie.

http://www.isrp.fr

http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-paramedical

- **Masters des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation** (MEEF) : admission sous conditions en M1 dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ). Se renseigner sur les parcours pertinents en L2 et L3. Examen en fin de M1 pour l'accès au M2, puis préparation aux différents concours en M2 : enseignants du 1er degré (CRPE, concours de recrutement de professeur des écoles) et du 2e degré (CAPES) etc.
- **Attention,** une réforme est en cours de mise en place donnant accès à la formation dès la Licence. Se renseigner sur le site du Ministère.

http://www.education.gouv.fr/cid1052/professeur-des-ecoles.html

http://espe.u-pec.fr

http://cache.media.education.gouv.fr/file/04Avril/33/7/OnisepEnseignementEXTRAITSv2315337.pdf

http://www.education.gouv.fr/pid29075/recrutement.html

Avec ou sans la licence de psychologie

Le parcours de la Licence de psychologie, tant par ses contenus que par certaines approches pédagogiques (sensibilisation à la vie des groupes, initiation à l'entretien, etc.), constitue une préparation privilégiée pour des concours ouvrant sur des formations voisines et vers des concours administratifs :

- **Sciences de l'Éducation** dès la L2, après avoir validé dans les UE libres de la L1 les enseignements dispensés par ce Département (cf. https://llshs.univ-paris13.fr/formations/licences/licence-sciences-education/).
- **Concours de catégorie B et C de la fonction publique** sous conditions (Baccalauréat, BEP, etc.) : se renseigner auprès des Bureaux d'information et d'orientation.
- **Assistant(e) de service social :** formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac.

http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/assistant-e-de-service-social

http://www.education.gouv.fr/cid1073/assistant-e-de-service-social.html

- **Éducateur(trice) de jeunes enfants :** formation de 1500 heures + 15 mois de stage pratique avec accès à la formation sur concours de niveau Bac, ou avec 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social. Allègement de la formation sur équivalences pour les titulaires d'une licence de psychologie.

http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-educateur-de-jeunes-enfants

http://www.fondation-itsrs.org/Educateur-trice-de-jeunes-enfants.html

http://www.cerpe.info/index.php/formations96/educateur-de-jeunes-enfants83

- **Éducateur(trice) spécialisé(e) :** formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac.

http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-educateur-specialise

http://www.irtsparisidf.asso.fr/Formations/Éducation/ÉducateurSpécialisé/tabid/1159/language/fr-FR/Default.aspx

- **Éducateur(trice) de la protection judiciaire de la jeunesse :** 2 ans de formation rémunérée avec accès sur concours de niveau Bac + 2 :

http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/educateur-trice-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse

- **Conseiller(ère) pénitentiaire d'insertion et de probation :** 2 ans de formation rémunérée à l'école d'administration pénitentiaire d'Agen, avec accès à la formation sur concours de niveau Bac + 2 mais avec un niveau au concours généralement supérieur :

http://www.enap.justice.fr

http://www.metiers.justice.gouv.fr/artpix/NoticeCIPv2.pdf

http://www.metiers.justice.gouv.fr

- **Conseiller(ère) / Chargé(e) d'insertion professionnelle :** formation modulable avec accès sur dossiers, épreuves et entretiens, à partir du niveau Bac ou équivalent, et expérience professionnelle souhaitée de l'insertion.
- **Conseiller(ère) pôle emploi :** Bac + 2 ou 2 ans minimum d'expérience professionnelle et accès sur dossiers, épreuve écrite et entretien.

http://www.pole-emploi.org/accueil/

- **Infirmier(ère) :** formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac (les candidats ont généralement un niveau Bac + 2 ou Bac + 3).

http://www.infirmiers.com

- **Orthophoniste :** formation en 5 ans avec accès sur concours à partir du niveau Bac.

http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-paramedical

NB : une formation pour la préparation au concours d'orthophonie existe à l'UFR LLSHS de l'université Sorbonne Paris Nord.

Annexe : Information sur le plagiat

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée. L'auto-plagiat est également puni : un travail produit pour la validation d'une UE ne doit pas être redonné, même en partie, pour valider une autre UE y compris dans le cas où ces UE sont sur deux niveaux d'étude différents.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Lorsque l'UE exige un travail personnel, il n'est pas autorisé de fournir une copie ou un devoir maison identique même en partie, à celle ou celui fourni par un autre étudiant.

Les sanctions encourues ?

Le plagiat est facile à détecter. L'université est dotée d'un logiciel antiplagiat permettant de les détecter dans les copies ou mémoires.

L'étudiant(e) plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné(e) au niveau de **la note** pour l'exercice
2. à **être déféré(e) devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

Message de l'université destiné aux étudiants

Compilatio Studium : Un outil d'aide à la rédaction de travaux universitaires

Etudiant(e) à l'USPN, vous êtes amené(e) durant votre cursus à rédiger des rapports (stage en école d'ingénieurs, IUT, master…). La rédaction n'est pas une tâche facile et il est tentant d'avoir recours au copier-coller facilité par l'accès aux réseaux. Cette pratique constitue un plagiat avéré qui entraine des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de toutes les universités. Pour remédier à cette situation, l'université met à votre disposition «Compilatio Studium» un outil destiné à vous faire acquérir les bonnes pratiques de la rédaction. L'outil compare votre texte à l'ensemble des sources disponibles sur internet et vous délivre un rapport final précisant le taux de similitudes constatées. Un taux bas (inférieur à 10% à titre indicatif) constitue une preuve du travail personnel de l'étudiant(e). Comme vous le verrez, cet outil vous sera d'une grande utilité pour améliorer vos compétences rédactionnelles, pour vous initier aux bonnes pratiques de citations et au final aboutir à un travail où votre contribution est mise en valeur.
Voici ci-dessous la procédure pour accéder à cet outil.
1- Aller à la page *https://www.compilatio.net/services*
2- Créer un compte personnel Studium de Compilatio.
3- Cliquer sur le bouton "Acheter des crédits", puis sur le lien à côté de la mention "Parrainé par votre établissement?".
4- Saisir le code de parrainage.
I6CEF8C1

Attestation de travail personnel et de non plagiat

Les étudiant(e)s devront de manière obligatoire rendre une attestation pour tout travail fait à la maison (devoir, rapport, note de recherche, TER, mémoire etc.).

L'Attestation sur l'honneur ci-dessous devra être écrite de manière manuscrite et signée de l'étudiant(e) que tout(e) étudiant(e) doit écrire de manière *manuscrite* lorsqu'il rend un travail fait maison (devoir, mémoire, rapport, TER, etc.). Il/Elle doit apposer sa signature et ajouter cette attestation à tout devoir rendu (attention la mettre dans UN SEUL ET MEME FICHIER si le devoir est à rendre sous forme électronique, à la fin du devoir et dans ce cas, il faut compléter le document). Cf. ci-après le modèle à recopier ou à compléter et signer.

UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

Attestation sur l'honneur d'un travail personnel et de non plagiat

Je soussignée madame / monsieur …… (numéro d'étudiant(e)) : …… inscrit en …… (indiquer le niveau d'études et le parcours si L3) atteste sur l'honneur que le travail intitulé :

……

……

……

pour la validation de l'UE

……

nom de l'enseignant(e) :

……

est le fruit de mon travail personnel. Je déclare également avoir pris connaissance de ce qu'est le plagiat et l'intelligence artificielle. Je déclare sur l'honneur que je n'ai pas plagié ce travail et qu'il constitue une production spécifique pour l'UE citée ci-dessus.

J'ai conscience que je m'expose à des sanctions disciplinaires en cas de plagiat et dans le cas où ce travail ne serait pas individuel et personnel.

Fait le ……

à ……

Signature de l'étudiant(e)

Communiquer, s'informer à l'université

Si vous avez des questions, soyez attentif à adresser votre message à la bonne personne:

Pour une Unité d'Enseignement (UE), vous pouvez contacter l'enseignant(e) qui vous a donné le cours ou le/la responsable pour tout ce qui concerne le Cours Magistral (CM), les Travaux Dirigés (TD) ou des aspects généraux (modalités et dates d'examen, contenus, bibliographie, consultation copies).

Pour des questions relatives à l'ensemble des enseignements du niveau, vous devez vous adresser au/à la responsable d'année.

Pour des aspects liés au projet professionnel/d'études et au diplôme, vous devez contacter le/la responsable de mention.

Lorsque votre question ne porte pas sur votre projet personnel, ou sur un besoin/difficulté personnel(le), mais concerne l'ensemble d'un enseignement ou de la promotion, la question doit être portée par le/la délégué(e).

Si vous devez contacter un enseignant (responsable d'UE, chargé de cours, responsable d'année, responsable de mention) vous devez **toujours utiliser votre messagerie universitaire**. En effet, les adresses de messageries telles que outlook, hotmail, yahoo, etc. sont traitées comme des attaques informatiques et engendrent un mauvais fonctionnement général des serveurs de l'université. Les messages provenant de ces fournisseurs peuvent même ne jamais arriver à leur destinataires universitaires. De plus, seule votre adresse universitaire certifie l'authenticité de l'expéditeur du message - nous devons être certains que nous répondons bien à l'étudiant qui nous a sollicité. Si vous ne recevez pas de réponse à une demande, c'est sans doute parce que vous n'avez pas utilisé votre adresse @edu.univ-paris13.fr pour joindre un destinataire enseignant ou administratif. Des messages importants d'ordre général qui concernent parfois l'ensemble d'une UE ou de la mention arrivent aussi sur votre messagerie.

Par ailleurs, des informations pédagogiques sont habituellement postées sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Vous devez **vous connecter quotidiennement** pour en être informé(e)s : **c'est votre devoir de prendre connaissance de ces informations**.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les formes courtoises qui conviennent quand vous vous adressez aux enseignants ou au personnel administratif, dans le respect dû à leur fonction et à bien respecter le **droit à la déconnexion**. Pour cela, nous vous demandons de **surseoir l'envoi de mail après 19h en semaine ainsi que pendant tout le week-end**.

Les étudiants créent habituellement des groupes WhatsApp, Facebook etc. pour partager certaines

informations relatives à l'enseignement ou à des questions administratives (inscriptions, CROUS, etc.). Ces informations ne sont pas officielles car il ne s'agit en aucun cas d'une voie officielle de communication avec l'établissement ou avec les enseignants. Soyez attentifs, car les enseignants ne sont pas en mesure de vérifier la véracité de ces informations. Suivez uniquement les indications et informations que vous trouvez sur l'ENT.

UFR LLSHS
Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

Université SANS TABAC

FESTIF
Facultés et Écoles Sans Tabac en Île de France

UNIVERSITÉ PARIS 13 NORD

CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

- psychologie-licence1-2.llshs@univ-paris13.fr
- psychologie-licence3.llshs@univ-paris13.fr

L L S H S . U N I V - P A R I S 1 3 . F R

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS - AUBERVILLIERS | ASPC Alliance Sorbonne Paris Cité

Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT

www.univ-spn.fr

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord